

Université de Montréal

**Traverser le paysage : une réflexion sur l'appropriation spatio-temporelle des
espaces (nature) urbains**

Le cas du parc Frédéric-Back à Montréal

Par
Yannick Baumann-Lapierre

Département de Géographie, Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M. Sc.

Août 2019
© Yannick Baumann-Lapierre

Université de Montréal

Ce mémoire intitulé

**Traverser le paysage : une réflexion sur l'appropriation spatio-temporelle des
espaces (nature) urbains**

Le cas du parc Frédéric-Back à Montréal

Présenté par

Yannick Baumann-Lapierre

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Thora Herrmann

Présidente – rapporteure

Violaine Jolivet

Directrice de recherche

Antoine Fleury

Membre du jury

RÉSUMÉ

Les concepts de nature – compris à la fois comme environnement et paysage – et de durabilité sont depuis quelques années devenus centraux dans les discours politiques sur la fabrique urbaine. Ces derniers sont largement mobilisés, devenant notamment des mots-clés incontournables dans les politiques du vivre-ensemble et de la rénovation urbaine. À travers le monde d'anciennes friches industrielles ou espaces vacants sont reconvertis en espaces (nature) publics. Or, plusieurs s'interrogent sur la capacité réelle de ces concepts – et de ces espaces – à répondre aux défis non seulement environnementaux, mais surtout sociaux des métropoles d'aujourd'hui. On doute de leur capacité à faire espace public. Sous couvert d'aménagement favorisant le bien-être de toutes et tous et de mécanismes décisionnels participatifs, les nouveaux espaces produits semblent au bout du compte favoriser une certaine vision de l'urbanité, de la durabilité et de la nature qui correspond à celle de la majorité.

En prenant pour étude de cas l'ouverture d'un nouveau parc environnemental à Montréal – le parc Frédéric-Back établi sur une ancienne carrière – nous nous proposons de questionner les modes de production d'un tel espace situé à la frontière de quartiers péricentraux. Il s'agira alors d'interroger les jeux d'acteurs et les rapports de domination qui ont généré cet espace ainsi que la capacité des discours mobilisant les concepts d'espace public, de nature et de développement durable à – réellement – répondre aux enjeux socio-écologiques des populations locales.

Mots-clés : Espace public; Paysage; Développement durable; Rapports de pouvoir; Quartiers péricentraux; Montréal; Saint-Michel; Frédéric-Back; Domaine Saint-Sulpice

ABSTRACT

Nature – viewed as both environment and landscape – as well as durability are becoming key concepts in how we think the urban fabric. They are increasingly used as buzzwords in social mixing and renovation debates. Around the world, old industrial sites or vacant spaces are being transformed into green public spaces. However, many scholars are beginning to question whether those strategies will be able to answer not only environmental, but above all social challenges facing our contemporary cities. Many are doubting their ability to create public space. Under the guise of social and participative urban planning, those new spaces seem more and more designed to promote the widespread understanding of key concepts like urbanity, durability and nature.

In building our research around the case of Frédéric-Back Park – an old quarry redesigned as an urban park – between two peri-central Montreal districts, we hope to re-assess the ways we produce those kind of spaces. Our goal will be to pose a critical view on the power-play between actors and the power relations which gave form to the park as well as the capacity of nature, public space and durability – as concepts – to provide answers to socio-ecological challenges faced by local populations.

Key words: Public space; Landscape, Durability; Power relations; Peri-central districts; Montréal; Saint-Michel; Frédéric-Back; Domaine Saint-Sulpice

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	vi
LISTES DES SIGLES ET DES ACRONYMES	vii
REMERCIEMENTS	viii
Introduction: Présent + passé + futur	1
I. Présent	1
I.I. Parce qu'il faut d'abord s'y rendre	1
I.II. Parc (nature), parc d'ambiances	3
II. Présent + passé	9
II.I. Un parc à la frontière de deux mondes	9
III. Présent + passé + futur	14
III.I. Objectifs et questions de recherche	14
Chapitre 1: L'espace public pour (re)penser le parc (nature) et <i>vice-versa</i>	17
1.1. L'espace public comme construction sociohistorique	18
1.1.1. La dimension relationnelle comme articulation des dimensions idéelles et matérielles de l'espace public	18
1.1.2. Les géographies de l'espace public	21
1.1.2.1. La fabrique de l'espace public	21
1.1.3. Vers la fin des espaces publics?	23
1.2. Le parc : (ré)actualisation des débats sur l'espace public	26
1.2.1. Survol historique et enjeux contemporains	26
Chapitre 2: Proposition théorique: les balises ontologiques de l'étude	33
2.1. La triade spatiale pour (re)penser l'espace	34
2.1.1. Pour une politisation du concept d'espace	34

2.1.1.1. Une question d'espace ou quelle(s) définition(s) donner de l'espace géographique ?	34
2.1.1.2. La triade spatiale de Lefebvre comme manière de (re)penser l'espace	38
2.1.2. L'esthétisation du monde ou l'avènement de l'espace conçu	41
2.2. Quelle(s) nature(s)?	43
2.2.1. La nature en tant que modèle édénique	44
2.2.2. L'environnement : entre mécanisation et dépolitisation de la nature	48
2.3. Le paysage, pourquoi et pour quoi faire ?	51
2.3.1. Le paysage comme espace conçu	51
2.3.2. Le paysage en tant qu'être au monde	54
Chapitre 3: La méthodologie: le cheminement de la recherche	59
3.1. L'étude de cas comme manière de structurer nos questionnements	59
3.1.1. Le choix du cas	62
3.2. La récolte des données	63
3.2.1. Expérimenter sur le terrain: de l'observation à la discussion	64
3.2.1.1. Sortir sur le terrain pour découvrir le monde	64
3.2.1.2. Participer pour mieux comprendre.....	65
3.2.1.3. Discuter au gré des rencontres.....	66
3.2.2. La construction de l'échantillon	69
3.2.3. La collecte des données : des méthodes variées pour jouer avec les échelles et les temporalités	72
3.2.3.1. Le travail d'archive : entre exploration et contextualisation	73
3.2.3.2. L'entrevue.....	76
3.2.3.3. La parole du public en marche	80
3.3. Traitement des données : analyse des discours, méthodes complémentaires et fil conducteur	81
3.3.1. Traitement des données	81
3.3.2. Un espace en construction : promesses et limites de la recherche	86
3.4. Réflexions sur la position du-de la chercheur-e et incidence sur nos données	88

Chapitre 4: Les nombreuses temporalités de l'ancienne carrière Miron	93
4.1. Le temps long de l'appropriation	93
4.2. L'expérience quotidienne comme fondement de la mobilisation	103
4.2.1. Le temps présent ou l'inflexion du temps long.....	103
4.2.2. Les trajectoires conflictuelles et consensuelles du temps long	107
4.2.2.1. Quel avenir pour le site Miron ?.....	110
4.2.2.2. (Di)vision d'avenir	113
Chapitre 5: Les temps présents du paysage	119
5.1. L'émergence du parc Frédéric-Back : les trajectoires des assemblages spatiotemporels du parc	121
5.1.1. Une pause de la ville	123
5.1.1.1. La nature urbaine : la nature, mais juste assez	125
5.1.1.2. Un parc (pas) d'ambiance(s) ?	126
5.1.1.3. Bon pour le corps, bon pour l'âme, bon pour tout.....	128
5.1.2. Une gimmick environnementale	131
5.2. Espaces (nature) enviro-patrimonial, espaces de pouvoir.....	133
5.2.1. Le pouvoir auratique du parc	134
5.2.2. La résidentialisation comme contrôle du futur	139
Conclusion.....	149
BIBLIOGRAPHIE.....	157

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : Situation géographique du parc Frédéric-Back sur l'île de Montréal	2
Figure 2 : Mur de conifères dans la section nord du parc Frédéric-Back	4
Figure 3 : Paysage glacial au parc Frédéric-Back	4
Figure 4 : Paysage rural, paysage lunaire dans le secteur du Boisé.....	6
Figure 5 : Champdoré, la nuit, vue de loin	8
Figure 6 : Indicateurs socio-économiques dans les secteurs riverains du parc Frédéric-Back en 2016	9
Figure 7 : Vue aérienne des quartiers riverains du parc Frédéric-Back.....	11
Tableau 1: Indicateurs socio-économiques du quartier Saint-Michel et du Domaine Saint-Sulpice en 2016.....	20
Figure 8 : Voyageur au-dessus de la mer de nuages (Caspar Friedrich, 1818)	46
Figure 9 : Paysage calme (Etel Adnan, 2013)	55
Tableau 2 : Composition de l'échantillon des usager·ère·s du parc.....	70
Figure 10 : Cohabiter avec la carrière Miron durant les années 1960	105
Figure 11 : Relaxation et tai-chi crépusculaires sous l'Abri.....	129
Figure 12 : Ballades et trajectoires linéaires à Frédéric-Back.....	130
Figure 13 : Quand la nature paisible rencontre la nature ludique.....	143

LISTES DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BAPE	Bureau d'audiences public en environnement
BCM	Bureau de consultation de Montréal
CECRG	Centre éducatif et communautaire René-Goupil
CdS	Cirque du Soleil
CTED	Centre de tri et d'élimination des déchets
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DSS	Domaine Saint-Sulpice
FME	Forum économique mondial
PARI	Projet aménagement résidentiel et industriel de Saint-Michel
PPU	Projet particulier d'urbanisme
RIGDIM	Régie Inter-municipale de Gestion des Déchets de l'île de Montréal
SM	Saint-Michel
STM	Société des transports de Montréal
VSMS	Vivre Saint-Michel-en-Santé

REMERCIEMENTS

Merci à ma directrice Violaine Jolivet, sans qui, ce mémoire n'aurait jamais existé. Merci de m'avoir donné ma chance (j'espère ne pas trop décevoir). Merci pour ta patience et ton écoute. Ta sensibilité scientifique et – surtout – humaine aura été d'une grande aide ces deux dernières années.

Merci à l'équipe du TRAMES. J'aurai plus appris, à faire votre connaissance et celle de vos géniaux projets, que durant mes quatre années de Bac.

Un merci spécial à Camzoo (a.k.a. la Bum) pour avoir servi de soupape à mes trop longues journées de travail et pour sa présence quand la motivation n'était plus au rendez-vous.

Merci à mes parents, ma soeur et à Trazy pour votre patience. Merci d'avoir tenté de comprendre mon projet quand moi-même je désespérais à lui donner du sens.

Merci, enfin, à la Dream Team que j'aime d'amour. Et un merci spécial à Maxime, Jean-Benjamin, Jean-Pierre et Fabrice pour votre support et votre flexibilité. Vous êtes mon CRSH.

Introduction

Présent + passé + futur

I. Présent

I.I. Parce qu'il faut d'abord s'y rendre

« On y va comment nous au parc Frédéric-Back? »

Notes de terrain (24 mai 2018)

C'est la première question que nous nous sommes posés au moment de partir sur le terrain. Parions que cette question nous ne sommes pas les seul-e-s à nous l'être posée. Parions aussi que plusieurs se la sont posé-e-s avant nous. Et que plusieurs se la poseront encore. Situé entre les quartiers péricentraux Saint-Michel et Ahuntsic au nord de Montréal, force est de constater que le parc Frédéric-Back n'est pas encore tout à fait bien connecté au reste de la ville. Comme s'il avait été déposé là par inattention.

Pour ceux-elles qui n'habitent pas à distance de marche du parc – et qui ne possèdent pas de voiture(s) – en planifier la visite peut rapidement devenir un casse-tête. Comme nous, ceux-elles qui ne sont pas du coin n'ont, sans compter l'usage de la voiture, essentiellement que deux options pour s'y rendre. Le vélo semble constituer le meilleur moyen – en termes de rapidité du moins – pour faire le trajet. Un réseau de pistes cyclables permet en effet de rejoindre le parc en (toute) sécurité. Excepté qu'à Montréal, le vélo ne représente – à l'exception d'une poignée d'initiées¹ – une solution que six mois par année (de mai à octobre essentiellement). Le système public d'autobus (STM) s'avère, à cet égard, la solution la plus accessible, et ce à l'année. Or, il serait naïf de croire avoir affaire à une solution simple et efficace. Demandez à n'importe quel-le Montréalais-e et il-elle se fera un plaisir de vous dire à quel point la planification d'un trajet d'autobus peut rapidement tourner au cauchemar. Pour les gens du centre de l'île, deux lignes d'autobus desservent le site. Cependant, en raison de la position excentrée du parc, plusieurs doivent d'abord prendre un métro, voire un premier autobus, pour

¹ Au Québec, il-elle-s seraient environ 180 000 adultes à enfourcher leur vélo l'hiver contre 3 200 000 l'été (Vélo Québec, 2015)

rejoindre l'une de ces deux lignes. La durée du trajet peut alors s'élever à plus de 45 minutes. Et ce, sans compter les retards ! Pour les gens de l'est, une seule ligne d'autobus permet de faire le trajet vers Frédéric-Back. Encore ici, plusieurs sont contraint-e-s d'effectuer au moins un transfert s'ils veulent pouvoir s'y rendre.

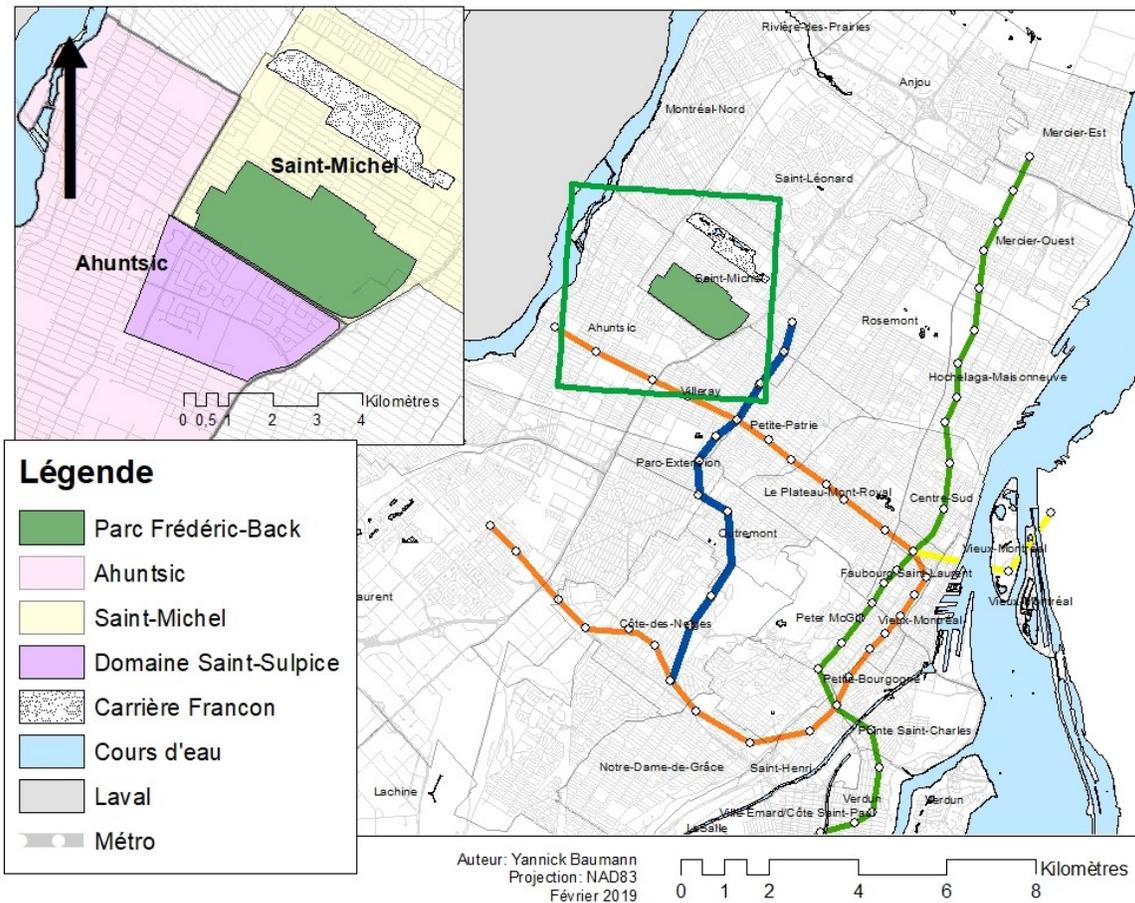


Figure 1 : Situation géographique du parc Frédéric-Back sur l'île de Montréal

Ironiquement, pour plusieurs Michelois-e-s, la situation n'est pas si différente. En effet, pour ceux-elles qui habitent le secteur René-Goupil à l'est de la carrière Francon – à savoir le secteur le plus défavorisé du quartier – la durée du trajet en autobus est d'environ 50 minutes. À pied, il est – pour le moment² – impossible de s'y rendre en moins de 45 minutes.

² L'organisme Vivre Saint-Michel en Santé planche présentement sur un projet qui permettrait d'aménager une passerelle au-dessus de la carrière Francon afin de désenclaver cette partie du quartier.

Le trajet le plus court nécessite alors d'emprunter un boulevard industriel sur près d'un kilomètre. Nous disons « ironiquement », car sans la carrière Francon – qui agit ici comme une barrière autant physique que symbolique – ces déplacements seraient réduits de moitié. Déjà, en 1989, le Centre éducatif communautaire René-Goupil (CECRG) – un organisme du quartier – disait craindre, dans un mémoire présenté lors des Audiences publiques sur l'aménagement du site, « que le secteur René-Goupil [ne] devienne le seul secteur du quartier encore isolé du reste de Saint-Michel » et que « cet isolement dans lequel 12 000 citoyens de ce secteur [serait] maintenus, [aurait] des effets sur cette population ».

Pour ces raisons, il n'est donc pas étonnant que la plupart des usager·ère·s habitent – pour le moment – à distance de marche du parc.

I.II. Parc (nature)³, parc d'ambiances

Une fois arrivée sur les lieux, on peut néanmoins découvrir ce nouvel espace.

La couleur

« Amas de vieux détritiques sur le bord d'un trottoir gris et poussiéreux. Chaussée noire-bitume rendue brûlante par les rayons du soleil. Flaque d'eau grise au coin de la rue. Bienvenue à Montréal ! »

Notes de terrain (12 août 2018)

La couleur, parce qu'elle détonne avec celle de la ville environnante, est la première chose qui frappe quand on rentre dans le parc Frédéric-Back.

Rangée de conifères qui se dresse comme un mur. Bosquets de feuillus qui masquent la ville cachée derrière. Grandes buttes gazonnées qui vallonnent et qui ondulent. Herbes hautes qui plient sous le vent. Mobilier urbain de couleur verte forêt. C'est ce qui compose l'essentiel du paysage visuel durant la belle saison. Parfois caniculaire et parfois aride,

³ Nous préférons mettre le terme « nature » entre parenthèse lorsque nous faisons référence à ce type de parc pour souligner non-seulement l'ambiguïté d'un tel terme – qu'est-ce que la nature? – mais aussi pour rappeler que le parc (nature) est une construction sociale, voire politique, et qu'il n'a de naturel que ce que nous voulons bien lui accorder.

le vert nous accompagne tout le long du parcours. Comme si – pour un temps du moins – on avait tronqué nos lunettes grises et mornes du quotidien par de nouvelles aux verres couleur émeraude. Tout semble avoir été pensé pour nous rappeler que nous sommes bel et bien dans la nature. La couleur agissant à ce titre comme un label d'« écologie ».



Figure 2 : Mur de conifères dans la section nord du parc Frédéric-Back

L'hiver c'est tout le contraire!

Le blanc, dès le mois de décembre, se substitue au vert de l'été.



Figure 3 : Paysage glacial au parc Frédéric-Back

La neige efface les nuances et adoucit le paysage. Tranquillement, une froide déprime s'installe. Les visiteur-euse-s se font plus rares. Le parc se transforme en mer blanche et

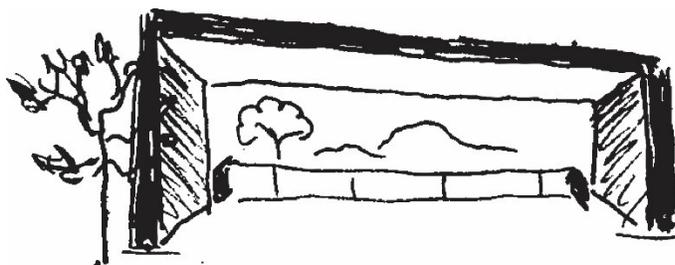
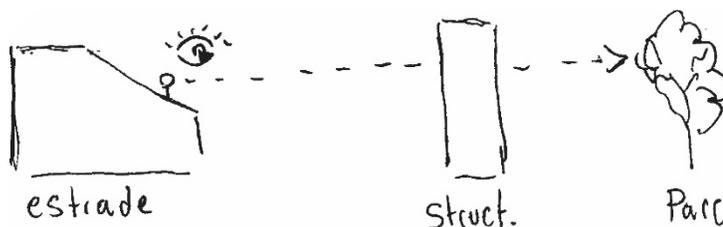
calme. Une mer d'un blanc éclatant quand le soleil vient frapper la couche de neige durcie par le froid. Mais d'un blanc déprimant, voire inquiétant, lorsqu'il fait gris et qu'un vent glacial souffle sur le parc. On en vient alors à regretter le vert suffocant des belles et chaudes journées d'été.

Le paysage

Ce qui marque ensuite c'est l'immensité du lieu. Bien que le centre du parc ne soit pas encore ouvert au public, des belvédères et des points de vue aménagés sur le pourtour du site et dans les sections déjà accessibles permettent d'en apprécier la vastitude. Phénomène particulier – parce que propre à la nature du lieu – le vide créé au cœur du site par les activités extractives permet à qui le veut d'en mesurer d'un coup d'œil l'étendue.

À cet égard, il est intéressant de constater que la plupart des points de vue jusqu'à présent aménagés donnent sur le parc. Ainsi, si du Mont-Royal, c'est d'abord la ville qui s'offre aux regards, ici c'est plutôt le site qui se donne en spectacle. Rien de mieux qu'une visite du Parvis Papineau pour comprendre.

Le-la spectateur-riche : d'abord pour celui-celle qui voudrait profiter du paysage, une estrade en béton, situé à l'extrémité ouest du secteur et faisant dos à l'avenue Papineau, permet de s'asseoir pour profiter du point de vue.



La structure : devant lui-elle, se dresse l'Abri. Conçu pour créer un signal dans l'espace, ce-dernier permet aussi de structurer l'expérience visuelle du secteur et de cadrer le paysage.

Le paysage : enfin c'est vers le parc – et pas ailleurs – que se tourne son regard. C'est vers son centre qu'on veut attirer son attention.

C'est d'abord à la campagne qu'on pense.

Les prés fleuris, les grandes étendues herbeuses, les buttes arrondies, les bosquets de tournesols, voire les chemins sinueux bordés de canaux pour drainer les surplus d'eau lorsque nécessaire, rappellent un paysage rural. À la seule différence que les puits de captage remplacent ici vaches et chevaux. C'est le champ qui est mis ici en scène. Pas la montagne ni le fleuve.



Figure 4 : Paysage rural, paysage lunaire dans le secteur du Boisé

Puis, derrière cette première image, on en découvre une deuxième. Une image futuriste, voire chimérique. Les puits de captage, la centrale biomasse au sud du site et les falaises héritées du passé minier du parc évoquent, de leur côté, un paysage presque lunaire. Tout dépend alors de l'imagination de celui-celle qui regarde !

Ailleurs, en revanche, c'est vers la ville qu'on aimerait que les regards se tournent. Les dégagements et les points de vue aménagés permettent alors de mettre en scène différents symboles montréalais. Les usager-ère-s qui le veulent peuvent ainsi bénéficier d'une vue privilégiée sur le Stade olympique de Montréal, la Tohu, le Mont-Royal, l'Université de Montréal, l'Oratoire Saint-Joseph et même l'autoroute métropolitaine. Différents symboles qui – comme Frédéric-Back – participent au rayonnement de la métropole.

Les sons

Une fois la surprise est passée, c'est vers les sons que se tourne lentement notre attention.

De mai à octobre, le paysage sonore est essentiellement dominé par le chant des grillons, des sauterelles et des criquets. Un concert qui renforce – il va sans dire – l'impression de se trouver à la campagne. Les autres usager·ère·s se font plutôt discret·ète·s. Parce que souvent seul·e·s, ils-elles ne parlent pas. Et lorsqu'en groupe, ils-elles parlent bas comme pour ne pas déranger les autres visiteur·euse·s. Moins perceptible – parce que continu –, mais tout aussi présent, le vent vient compléter ce paysage. Parfois calme, parfois violent ce-dernier ne cesse de faire sentir sa présence. Sur notre visage et dans nos oreilles.

En hiver, le paysage sonore s'adoucit. Les insectes ont depuis longtemps cessé de chanter. C'est – à première écoute – le silence total. Mais rapidement l'illusion se dissipe. Comme en été, le vent se lève et vient siffler à nos oreilles. Par temps froids, les bourrasques remplissent le paysage. Puis quand la neige a eu le temps de durcir, le son de nos pas monte jusqu'à nos oreilles. L'été aussi ils se font sentir sur la petite roche qui recouvre les sentiers, mais l'hiver le croquement des pas dans la neige vient comme camoufler les autres sons. Parce qu'il nous suit sans cesse, ce-dernier finit par dominer le paysage.

Mettre les pieds au parc Frédéric-Back donne en ce sens l'impression d'être à l'écart, de quitter la ville et son vacarme pour un horizon plus paisible. Plus vert.

Champdoré

Au nord-est du site, nos pas nous mènent éventuellement vers le parc d'arrondissement Champdoré. Déjà, avant que nos yeux puissent nous avertir de son existence, nos oreilles nous annoncent sa présence. Les cris de joie des adolescent·e·s qui s'échauffent au foot et celui des plus jeunes qui s'amuse dans les modules confèrent alors au site une ambiance très différente de celle du lieu qu'on s'apprête à quitter. Les masses

accélèrent, se croisent. Les rythmes lents que semble obliger Frédéric-Back laissent leur place à ceux croisés et dynamiques de Champdoré.

La présence d'un petit chalet où les personnes plus âgées peuvent venir socialisées, l'aménagement de terrains de sport où les jeunes du quartier peuvent – jusqu'à l'hiver du moins – venir pratiquer leurs sports préférés, les installations photo mettant en scène des visages (re)connus du quartier, le va-et-vient des familles les soirs de semaine et la fin de semaine, l'odeur en soirée des barbecues et le « melting-pot » linguistique qui domine le paysage sonore du petit parc nous révèlent alors différentes manières d'habiter le paysage.



Figure 5 : Champdoré, la nuit, vue de loin

Lorsque tombe la nuit, l'impression est encore plus forte. Une fois le soleil couché, la plupart des visiteur-euse-s quittent Frédéric-Back. Rapidement, le secteur est plongé dans le silence et la pénombre. Celui-celle qui serait resté-e un peu plus longtemps cherche alors à s'orienter. C'est là qu'il-elle aperçoit au loin le halo de lumière qui surplombe le parc Champdoré. En se rapprochant, il-elle commence à entendre le son d'un sifflet. Plusieurs enfants se promènent à vélo à proximité du parc sur les sentiers de Frédéric-Back. Comme souvent le premier déborde sur le deuxième. Derrière le chalet, il-elle remarque une foule. Des parents cris. Sur le terrain de foot, deux équipes s'affrontent.

II. Présent + passé

II.1. Un parc à la frontière de deux mondes

« J'trouve que c'est un quartier qui est, disons, chaleureux. C'est un quartier qui me tient à cœur pis j'essaie de m'impliquer, d'apporter du changement [...] ».

Jean-Baptiste, 21 ans, Saint-Michel, entrevue 8 (2018)

« Tsé c'est un beau quartier [...] on sent qu'on a quand même la paix. Tsé quand qu'on dit qu'on choisit un environnement d'abord, on choisit un milieu de vie, une maison. Le plus important, le numéro un c'est l'environnement ».

Danielle, 58 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 1 (2018)

Bien que l'histoire de Frédéric-Back soit d'abord et avant tout liée à celle de Saint-Michel et que ses limites se retrouvent à l'intérieur de celles du quartier, c'est un parc qui se situe pour être plus précis à la frontière de deux quartiers péricentraux aux profils sociodémographiques différents. À la frontière de deux mondes, autrement dit.

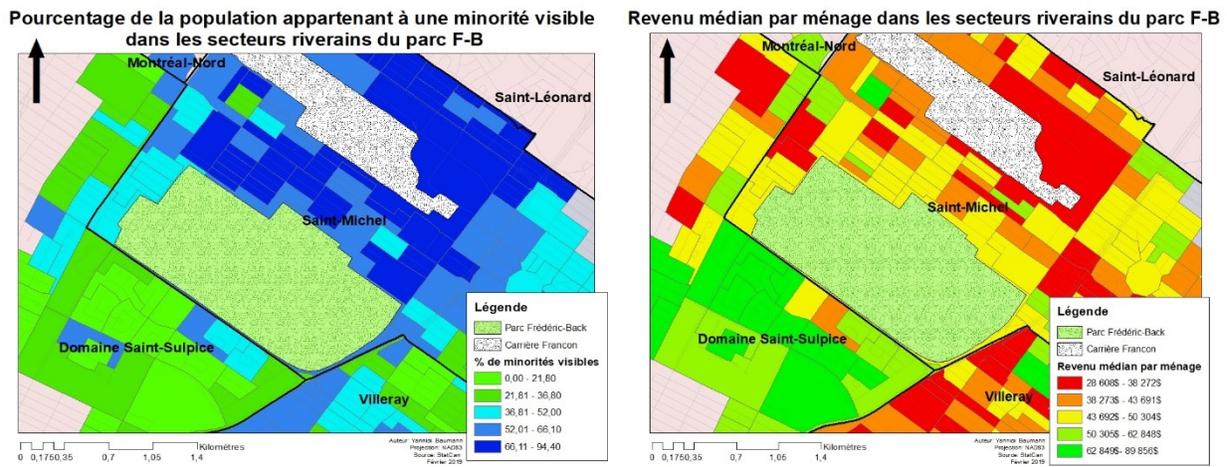


Figure 6 : Indicateurs socio-économiques dans les secteurs riverains du parc Frédéric-Back en 2016

Longeant la face est du parc, on trouve le quartier Saint-Michel. Intimement lié à l'exploitation de ses deux carrières, Miron et Francon, le devenir du quartier connaît, depuis le début du vingtième siècle, essentiellement deux périodes charnières. En effet,

après la Seconde Guerre mondiale, le territoire connaît une forte croissance démographique en raison notamment de l'expansion des carrières – qui en fait alors le grand centre minier de la région montréalaise –, de l'arrivée des premières vagues d'immigrant-e-s en provenance d'Italie et du Portugal et de l'urbanisation générale du Grand Montréal qui repousse sans cesse les limites de la métropole vers le nord (Fontaine et Thibault, 2008). Or, si la vitesse importante à laquelle s'urbanise Saint-Michel témoigne dans un premier temps du dynamisme du territoire, il en résulte néanmoins une urbanisation « anarchique » du quartier « où les habitations côtoient trop souvent les zones industrielles » (Fontaine et Thibault, 2008, p. 24).

La crise économique des années 1980 – causée notamment par la crise du fordisme – marque ensuite le déclin du quartier. L'ouverture du boulevard Métropolitain – qui scinde le territoire en deux – durant les années 1960, le début de l'enfouissement des déchets putrescibles dans le « trou » de la carrière Miron en 1971 et la fin des activités extractives en 1984 favorisent alors « l'émergence de problèmes aigus liés à la pauvreté et à l'exclusion » (Trudelle et al., 2016, p. 425). Conjointement, l'arrivée de migrant-e-s internationaux-les durant la même période vient transformer le profil sociodémographique du territoire. On passe alors du « statut de banlieue ouvrière à celui de quartier défavorisé » (Jolivet et Carré, 2017, p. 8).

Aujourd'hui, Saint-Michel représente un quartier d'insertion pour les immigrant-e-s dans le système métropolitain. Il affiche, à cet égard, « les indicateurs socio-économiques et environnementaux d'un espace urbain en crise » (Jolivet et Carré, 2017, p. 8). Sur le plan économique (Tableau 1), on note par exemple que le revenu médian par ménage est d'un peu moins de 43 000 \$ contre 50 227 \$ à Montréal, et que près du tiers des ménages se trouvent sous le seuil du faible revenu. Le taux de chômage (14%) y est aussi beaucoup plus important que sur le reste de l'île (9%). Sur le plan démographique, près de 49% de la population du quartier est issue de l'immigration contre 31% à Montréal. À ce titre, environ deux Michelois-e-s sur trois font parties d'une minorité visible. Saint-Michel est aussi un quartier relativement jeune alors que plus de 20% de la population est âgée de moins de 15 ans comparativement à Montréal où le taux est de 15%. En termes d'aménagement, l'accessibilité et la qualité des parcs représentent des enjeux de

taille dans le quartier. Dans les circonstances, l'organisme Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) identifiait, pour la période 2014-2018, les questions relatives au logement, à la culture, à la réussite scolaire, à l'emploi, à l'alimentation, aux sports et loisirs et à l'aménagement urbain comme les six priorités du quartier.

Vue aérienne du quartier Saint-Michel



Vue aérienne du Domaine Saint-Sulpice



Figure 7 : Vue aérienne des quartiers riverains du parc Frédéric-Back

De l'autre côté, le parc fait face au Domaine Saint-Sulpice. Situé au sud-est du quartier Ahuntsic entre l'avenue Papineau à l'est, la rue Saint-Hubert à l'ouest, le boulevard Métropolitain au sud et la rue Louvain au nord, le domaine est – contrairement à Saint-Michel – un développement relativement récent dans l'histoire de Montréal. En effet, jusqu'aux années 1960 le secteur est recouvert de boisés et de marécages. Résultat d'un plan de lotissement élaboré par le Service d'Urbanisme de la Ville de Montréal en 1964 – et vaguement inspiré par un premier qui visait à en faire une Cité-jardin (Ploegaerts, 2001) – il faut attendre les années 1980 pour que le développement du Domaine Saint-Sulpice prenne son essor (Bannon, 2003). Aujourd'hui, le secteur constitue une sorte d'enclave paisible et – surtout – verte au cœur de la ville.

Contrairement au territoire de Saint-Michel qui présente une grande variété de fonctions, dont certaines sont parfois difficiles à concilier, le Domaine présente une utilisation du sol presque exclusivement résidentielle. Pour cette raison, le secteur est aménagé – à l'image de certaines villes de banlieue – afin de limiter au possible la circulation de transit. Son espace est, par ailleurs, dominé par un couvert végétal important et un nombre

relativement élevé de parcs et d'espaces verts. À titre de comparaison – et sans compter l'espace du parc Frédéric-Back – les résident.e.s du Domaine ont accès à près de 173 900 m² d'espaces verts – à savoir 16 m² par habitant.e – alors que ceux-celles de Saint-Michel ont accès à un peu moins de 160 500 m² de parcs pour un maigre total de 3 m² par résident.e.

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques du quartier Saint-Michel et du Domaine Saint-Sulpice en 2016

	Saint-Michel	Montréal	Domaine Saint-Sulpice
Population	56 500	1 704 600	10 800
Résident.e-s ne parlant ni le français ni l'anglais (100%)	5,7*	2,5	1,3**
Résident.e-s appartenant à une minorité visible (100%)	60,3	34,2	27,0
Résident.e-s qui ne résidaient pas au Canada il y a plus de 5 ans (100%)	9,3	9,3	3,9
Revenu médian des ménages (\$)	42 880	50 227	65 941
Taux de chômage (100%)	13,9	9,3	8,4
Résident.e-s se trouvant sous le seuil du faible revenu (100%)	30,1	22,7	14,6
Ménages accordant plus de 30% de leur revenu aux frais de logement (100%)	31,3	30,8	17,9
Logement de taille insuffisante (100%)	14,6	8,6	5,8
Locataires (100%)	69,7	63,3	55,1
Superficie de parcs disponible par habitant (m2)	2,8	-	16,1
<p><i>*Les cases bleues indiquent que l'indicateur est supérieur à la moyenne montréalaise</i></p> <p><i>**Les cases vertes indiquent que l'indicateur est inférieur à la moyenne montréalaise</i></p>			

Sans surprise, le Domaine Saint-Sulpice représente pour sa part un espace majoritairement vécu par les classes moyennes (Tableau 1). Le revenu médian par ménage y est à cet égard de 65 941 \$. De loin supérieur à celui observable à l'échelle de

Montréal. Inversement, seulement 14,6% des ménages se trouvent sous le seuil du faible revenu contre près de 23% pour l'île au complet. Sur le plan démographique, on remarque que la population du quartier est majoritairement composée de résident·e·s blanc·che·s et francophones. En effet, seulement 27% des résident·e·s appartiennent à une minorité visible.

Mais cette comparaison n'est que partielle. Elle ne raconte pas toute l'histoire. Par exemple, si la crise des années 1980 marque le déclin du quartier Saint-Michel, elle donne aussi naissance à « une forte solidarité citoyenne » qui s'exprime alors par l'émergence de plusieurs organismes communautaires (Fontaine et Thibault, 2008). Solidarité qui – il faut le mentionner – fait encore aujourd'hui la fierté de plusieurs (néo)-Michelois·e·s. À ce titre, si la tranquillité et la présence de verdure – comprises comme les prérequis d'une bonne qualité de vie par plusieurs résident·e·s du Domaine – agissent comme facteurs d'attraction dans le Domaine Saint-Sulpice, ce sont plutôt les solidarités et la force des liens sociaux qui constituent les marqueurs d'ancrage du quartier Saint-Michel. « *Saint-Michel, ça l'a une particularité par son enclavement* » nous explique Réналd (55 ans, Saint-Michel, entrevue 14, 2018) qui a œuvré pendant longtemps dans le milieu communautaire michelois et qui habite, aujourd'hui, à deux minutes du parc.

Saint-Michel – poursuit-il – ça l'a une particularité par son enclavement. Donc évidemment ça l'a sa particularité dans la mesure où les résidents, les citoyens dans le secteur se connaissent plus. On est plus en lien. Faque, on connaît les commerçants, on connaît les gens. Avec les années ben c'est sûr on s'attache au milieu.

(Réналd, entrevue 14, 2018)

Ce portrait limité cache, par ailleurs, des processus et des mutations qui sont propres à chaque espace. Par exemple, l'arrivée du Cirque du Soleil, la réhabilitation de la carrière Miron, voire le projet de revitalisation de la rue Jarry lancé au milieu des années 2010, rappellent qu'au-delà de son image de quartier défavorisé Saint-Michel est avant tout un territoire en pleine transformation. Un territoire, autrement dit, de la métropolisation.

III. Présent + passé + futur

III.I. Objectifs et questions de recherche

Dans ces circonstances, la création du parc Frédéric-Back nous amène à nous intéresser aux enjeux (métropolitains) de production de l'espace et d'appropriation propre aux espaces (nature). À ce titre, notre projet abordera les questions relatives aux discours producteurs d'espaces (nature) ainsi qu'aux atmosphères, aux représentations quotidiennes et aux modes d'habiter qui les composent. Nous souhaitons ainsi interroger – à la suite des géographes sociaux – « la capacité des collectivités locales à se réappropriier des espaces devenus stratégiques et centraux et à y exprimer leur conception de l'urbanité » (Veschambre, 2005, p. 84). Plus précisément, le projet s'articulera autour des trois objectifs suivants :

1. Comprendre de quelle(s) manière(s) les professionnel·le·s de l'espace conçoivent les espaces (nature).
2. Comprendre en quoi leur(s) conception(s) des espaces (nature) favorise(nt) certaines formes d'appropriation.
3. Comprendre et décrire comment différentes populations (usager·ère·s, riverain·e·s, citoyen·ne·s, etc.) se réapproprient un espace neuf et participent, par le fait même, à sa production.

Autrement dit, comment – dans un contexte marqué par différentes mutations attribuables à la métropolisation – rendre compte de la production d'un espace (nature) ? Le vécu spatial constitue – parce que situé dans l'expérience du moment – une dimension centrale de cet espace. C'est par sa pratique qu'il prend vie. Qu'il émerge (De Certeau, 1990; Stock, 2012). C'est à travers cette même expérience qu'on en vient à se familiariser avec l'espace pratiqué. À le (re)connaître (Koch et Latham, 2014). Or, son histoire – située, de son côté, dans le temps long – n'en représente pas moins une dimension importante. Le présent n'est jamais que *présent*. Il se compose, en effet, d'un « présent-passé », d'un « présent-présent » et d'un « présent-futur » (Adam, 1991). La production de l'espace – comprise dans son sens marxiste – doit, de ce fait, prendre en compte les différentes temporalités qui composent sa trajectoire. « Ce qui est déjà fait – rappelle

Alfred Whitehead – devient un facteur déterminant dans ce qui se construit » (traduction libre)⁴ (cité dans Dodgshon, 1999, p. 614). Le passé, autrement dit, est garant du futur. Nous croyons, à ce titre, que la prise en compte non seulement des espaces, mais aussi – et surtout – des temporalités de l'appropriation offre de nouvelles avenues pour la recherche en sciences sociales.

Notre réflexion s'élaborera en cinq parties. Premièrement, une revue de littérature nous permettra de situer notre recherche au sein d'un large corpus d'études traitant de l'espace public en général et des parcs (nature) en particulier. Nous enchaînerons avec une présentation des concepts qui ont structuré notre projet. Celle-ci nous permettra d'en poser les bases ontologiques. Nous présenterons, ensuite, le cadre méthodologique que nous avons employé pour mener à terme notre recherche. Enfin, les deux dernières parties nous permettront de discuter des dimensions spatiotemporelles de l'appropriation du site. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux temps longs et aux récits diachroniques et synchroniques de son évolution. Dans un deuxième, nous poserons notre regard sur le vécu affectif du parc. Autrement dit, sur ses temps courts.

⁴ « *what is already made becomes a determinant of what is in the making* »

Chapitre 1

L'espace public pour (re)penser le parc (nature) et *vice-versa*

« Ce qui pousse à remonter les fleuves et traverser les déserts pour venir jusqu'ici, ce n'est pas seulement l'échange de marchandise [...], mais aussi parce que la nuit, auprès des feux allumés [...] chacun raconte sa propre histoire [...] »

Italo Calvino (1974, p. 47-48)

Si la ville correspond à ce lieu d'interactions et d'échanges socioculturels décrit par plusieurs, il convient de se demander si l'espace public en représente l'incarnation la plus probante. Espace des sociabilités, des représentations, des pratiques et de la construction identitaire pour certain-e-s, mécanisme central des stratégies de régénération pour d'autres, l'espace public représente, depuis les années 1990, un concept central des études urbaines. Ce-dernier est, en effet, considéré par plusieurs comme un analyseur fondamental du phénomène urbain (Bassand et al., 2001) et nous oblige, en ce sens, à prendre en compte divers enjeux, dont ceux de la mobilité, de l'habiter, des sociabilités, de la qualité de vie et des ambiances, propres au phénomène métropolitain.

S'il faut attendre les années 1980 pour que l'espace public – en tant que concept urbanistique – devienne une composante majeure des politiques urbaines (Fleury et Froment-Meurice, 2014), les formes auxquelles il renvoie, elles, ont toujours fait partie intégrante de la cité. Déjà, durant l'Antiquité classique, l'espace public devait, parce qu'ouvert à tous – l'usage du masculin étant ici voulu – permettre « de devenir conscient de la présence d'autrui » (Berdoulay, 1997, p.304). Ces lieux ouverts à toutes et à tous, ces espaces constitutifs de la cité et support de la vie démocratique seraient – on le suppose – générateurs de liens sociaux. On estime par conséquent – à tort ou à raison – que l'espace public serait à même de « porter la vie sociale des quartiers, de la conforter [et] de favoriser les échanges » (Delbaere, 2010, p. 30). Certain-e-s allant même jusqu'à le qualifier de « ciment de la ville » (Delbaere, 2010).

1.1. L'espace public comme construction sociohistorique

1.1.1. La dimension relationnelle comme articulation des dimensions idéelles et matérielles de l'espace public

Traditionnellement, deux définitions ont été mobilisées pour circonscrire le caractère public de cet espace. La première, qu'on pourrait qualifier d'idéelle ou de conceptuelle – l'anthropologue Manuel Delgado (2016) parle dans ce cas d'«espace public-catégorie» – se développe au sein de la philosophie politique, et en particulier dans les travaux du philosophe allemand Jürgen Habermas. Le concept, au sens *habermassien*, ne renvoie à aucune réalité spatiale (Delgado, 2016). On préférera, pour cette raison, parler de *sphère* publique plutôt que d'*espace* public. En ce sens, elle correspond, pour le philosophe allemand, au processus historique « au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État » (Habermas, [1962] 1988, p. 61).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le public dont Habermas parle n'est jamais donné. Comme l'avait démontré Hannah Arendt avant lui, le public n'existe pas *en-soi*. Il sert plutôt à désigner une réalité, voire une construction, sociohistorique (Delgado, 2016). Par exemple, pour Arendt, le public prend forme durant l'Antiquité grecque. La sphère publique (*polis*) – qu'elle oppose à la sphère privée (*oikos*) – constitue à cet égard l'espace de la performance et des citoyen-ne-s. Le lieu, autrement dit, de la citoyenneté (Delavictoire, s. d.; Mitchell, 2003b). Habermas, de son côté, situe l'émergence du public « moderne » dans la société bourgeoise du dix-septième siècle européen. Il résulte alors du développement des moyens de communication – nécessaire à l'expansion de la société marchande –, de la naissance de la presse écrite, de l'apparition des théâtres et de la multiplication des cafés et des salons (Delbaere, 2010; Margier, 2017). Ces transformations qui annoncent l'entrée de l'Europe dans l'ère moderne vont, par conséquent, participer à la formation d'un espace politique capable d'agir en tant que support de la médiation entre l'État et les individus. C'est donc en tant que médiation que la sphère publique – comprise comme « l'ensemble des individus exerçant publiquement

leur propre raison critique » (Berdoulay, 1997, p. 304) – parvient à s'imposer comme notion centrale de l'analyse politique. Elle agit en ce sens comme condition essentielle à l'émancipation de l'opinion publique et de la vie démocratique (Delgado, 2016).

Du côté des sciences de l'aménagement, l'espace public se voit appréhender en tant qu'outil et but urbanistiques – dans le double sens d'urbanisme et d'urbanité. Plutôt matérielle, cette définition se fonde sur les idéaux de l'agora grecque et du forum romain (Berdoulay, 1997; Delbaere, 2010). L'espace public des aménageur-se-s et des urbanistes se définit alors en termes de formes (urbanisme) et de fonctions (urbanité/citadinité). D'un côté, il renvoie à un ensemble de lieux connus et reconnus de tou-te-s – parce qu'hérité de notre histoire urbaine – censé faire espace public (Delbaere, 2010). On pense, notamment, à la rue et aux boulevards urbains ou encore aux squares victoriens que l'on retrouve dans à peu près tous les centres-villes du monde – mais aussi aux parcs et aux espaces (nature). Du côté des fonctions, l'espace considéré comme public serait d'abord et avant tout celui de la coprésence (Berdoulay, 1997). L'espace, autrement dit, du vivre-ensemble. Par conséquent, le discours sur l'espace public en serait aussi un de « réparation de la ville » (Delbaere, 2010, p. 52). En tant que lieux libres d'accès, on suppose que ces espaces seraient à même de contrôler et de limiter la fragmentation sociale, voire de favoriser, le bon fonctionnement urbain (Bassand et al., 2001). Il s'agirait en quelque sorte d'une actualisation matérielle de l'« espace public-catégorie ». L'espace public en tant que support de la *sphère* publique. Ainsi défini, le concept d'espace public tel que mobilisé par les décideur-e-s et les professionnel-le-s de l'espace agirait en tant que représentation spatiale de l'idéal démocratique (Delgado, 2016). L'espace public comme lieu « dans lequel se [matérialisent] diverses catégories abstraites telles que la démocratie, la citoyenneté, le vivre ensemble, le civisme, le consensus et autres valeurs politiques aujourd'hui centrale » (Delgado, 2016, p. 20). En somme, l'espace public en serait un d'appartenance, de sociabilité et de construction identitaire.

À la frontière de ces deux définitions se dessine une troisième qu'on pourrait qualifier de relationnelle (Delgado, 2016; Margier, 2017). Cette définition qui se développe au sein des sciences sociales – et en particulier chez Erving Goffman et les tenant-e-s de la

sociologie interactionniste (voir aussi Lofland, 2009) – considère l’espace public comme l’« espace social » par excellence (Delgado, 2016). L’espace public comme « espace *des* et *pour* les relations en public » (Delgado, 2016, p. 27). Cette définition se fonde en quelque sorte sur l’acceptation politique de l’espace public pour décrire et comprendre ce qui se passe à l’échelle urbaine. Moins théorique que les deux premières – parce que fondée sur des travaux empiriques – cette-dernière s’intéresse aux relations sociales qui composent les lieux publics et permet, pour cette raison, de dépasser le concept a-spatial de public tel que défini par Arendt et Habermas pour celui *d’en* public. On passe de l’espace public – comme contenu et comme contenant – à l’espace *du* public. Ce qui intéresse les sociologues, à cet égard, ce n’est plus tant la formation historique du public – on suppose qu’il existe déjà – ni les formes qui caractérisent l’espace partagé, mais les interactions qui y prennent place. Ce rapprochement opératoire entre les définitions politiques et urbanistiques de l’espace public permet alors de mettre en lumière ses potentialités politiques.

Outre qu’elles permettent de mettre en lumière les trois principales dimensions de l’espace public, ces définitions permettent surtout d’en rappeler le caractère sociohistorique. Appréhendé comme tel, il devient alors possible de renverser le consensus et de questionner l’espace public tant dans ses formes idéelles et matérielles que relationnelles, l’une n’allant jamais sans les deux autres. En effet, l’une essentiellement bourgeoise (Belina, 2003; Delgado, 2016), l’autre réservée aux hommes libres du monde grec (Delbaere, 2010) et la troisième trop peu critique – à l’exception de quelques travaux (voir par exemple Delgado, 2016; Korosec-Serfaty, 1988) –, la notion d’espace public telle que conçue par les traditions philosophiques, urbanistiques et sociologiques ne peut être comprise sans faire référence aux relations de pouvoir et aux enjeux de classes, de genre, de racialisation et d’exclusion qui la traversent et la supportent. Pour plusieurs (Allen, 2006; Belina, 2003; Degen, 2017; Delgado, 2016; Koch et Latham, 2014; Margier, 2017), ces définitions qualifiées de normatives, voire d’idéologique – au sens marxiste –, ne suffisent plus à appréhender les enjeux contemporains de l’espace public. Face à ces limites, il devient alors nécessaire de proposer un nouveau cadre d’analyse destiné à rendre compte des processus et des intérêts concrets qui sous-tendent la production de ces-derniers.

À cette fin, la géographie propose, depuis quelques années maintenant, d’appréhender l’espace public comme « un système de lieux et d’acteurs, inscrit dans un contexte spatial à plusieurs échelles » (Fleury, 2007, p. 7). Et à plusieurs temporalités aimerions-nous rajouter. La vie urbaine n’est, en effet, pas seulement spatiale; elle est aussi – et en même temps – temporelle (M. Degen, 2017). L’architecture, nous dit par exemple le géographe David Harvey, constitue « une construction spatiale [...] apparue puis mobilisée dans le but de fixer la mémoire humaine et les valeurs sociales dans un contexte d’accélération, de flux et de changements » (trad. libre)⁵ (cité dans Degen, 2017, p. 143). Armé de cette définition, il devient alors possible de s’intéresser non seulement aux multiples dimensions de l’espace public – produites, discursives, matérielles, représentées, symboliques, affectives, temporelles pour ne nommer que les plus importantes –, mais surtout à leur articulation.

1.1.2. Les géographies de l’espace public

C’est au tournant des années 1990, à travers les travaux de Mike Davis ([1992] 2000), Don Mitchell (1995), Neil Smith (1996) et Michael Sorkin (1992) ainsi que de Jean Paul Thibaud et Grégoire Chelkoff chez les francophones (1991, 1992) que la notion d’espace public émerge comme concept central en études urbaines. L’espace public représente alors un concept à même d’appréhender les effets de la métropolisation sur la ville ainsi qu’un ensemble de critères à partir desquels il serait possible d’évaluer leur réelle ouverture (Koch et Latham, 2014).

1.1.2.1. La fabrique de l’espace public

Depuis les années 1980, l’espace public tend à occuper une place croissante dans les politiques urbaines (Fleury et Froment-Meurice, 2014). À la suite d’expériences pionnières comme celles de Barcelone et de Lyon, plusieurs villes se sont engagées dans la requalification de ces espaces (Fleury et Froment-Meurice, 2014). On peut penser, dans le cas de Montréal, au réaménagement, il y a bientôt 40 ans, de ce qu’il est aujourd’hui convenu d’appeler le Vieux-Port. C’est, en effet, dans un contexte marqué

⁵ « *spatial construct [...] created and used as fixed markers of human memory and of social values in a world of rapid flux and change* »

par la désindustrialisation rapide de la ville-centre et par sa dévitalisation économique, que la métropole québécoise s'est lancée durant les années 1980, à l'image de la plupart des villes portuaires du continent, dans la revitalisation paysagère – et économique – de son front d'eau (Marsan, 2016; Sieber, 1991). Le projet permettait alors à la métropole de réintroduire un espace devenu vétuste au sein du circuit économique urbain. Un ensemble de transformations (néolibérales) qu'on associe généralement au phénomène de la métropolisation – phénomène caractérisé par l'émergence de nouveaux régimes de gouvernance (Boudreau et al., 2007) ainsi que par des processus de transformations morphologiques et qualitatives des agglomérations (Jolivet et Carré, 2017), de privatisation accrue de la ville (Davis, [1992] 2000; Mitchell, 2003) et d'accroissement des inégalités socioéconomiques (Villeneuve, 2009) – tend, à cet égard, à redéfinir les modalités et les stratégies entourant l'aménagement des espaces publics urbains (Bassand et al., 2001; Fleury, 2010; Margier, 2017).

Le géographe Antoine Fleury (2010) note, par exemple, que les villes européennes sont de plus en plus touchées par les changements qu'entraînent ces processus. On remarque, notamment, que de « profondes mutations [...] dans les processus de décision » accompagnent aujourd'hui ces transformations (Fleury, 2010, p. 2). On assiste, par exemple, à une multiplication et une diversification des acteur·rice·s impliqué·e·s dans la production de ces espaces. Delbaere (2010) et Margier (2017) parlent, à ce sujet, d'une « résidentialisation » de la production des espaces publics. Une formule qui, dans les circonstances, fait référence au rôle accru des populations riveraines au sein des processus de décision (voir aussi Fleury, 2010). Pour cette raison, Delbaere (2010) et Margier (2017) croient que la « vraie » publicité de ces espaces résiderait, aujourd'hui, de plus en plus dans sa fabrique. Comme si « la capacité de l'espace public à faire société, déficiente comme on la voit dans la réalité des usages de partage de l'espace avait migré, de la sphère de l'usage quotidien vers celle de la conception de l'espace lui-même » (Delbaere, 2010, p. 94). D'autre part, on observe que la circulation des « modèles urbains » – comme ceux de Barcelone et de Lyon – fondés sur la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine et sur des opérations

d'embellissement, de verdissement et de « festivalisation »⁶ des espaces urbains tendrait à inscrire leur production dans des logiques de compétitivité interurbaine (Clerval et Fleury, 2009; Fleury, 2010; Jolivet et Carré, 2017). Alvergne et Latouche (2009) vont jusqu'à qualifier cette tendance de « *city academy* », voire d'« olympiade urbaine ». « Nous sommes – pour ces-derniers – ici dans l'univers des palmarès [...] où chacun épie son voisin [...] pour s'inspirer des recettes qui y ont cours » (2009, p. 24).

Suivant cette redéfinition des modalités et des stratégies de production de l'espace urbain, de nombreux travaux menés en études urbaines (Harvey, 1989; Low, Taplin, et Scheld, 2005; Margier, 2017; Merrifield, 1996; Mitchell, 2003) s'inquiètent de voir disparaître le caractère public de ces espaces.

1.1.3. Vers la fin des espaces publics?

Généralement, on estime que trois thèmes – qu'on pourrait rassembler sous le vocable de « la fin de l'espace public » – à savoir l'exclusion, la privatisation et la revendication ont dominé la plupart des travaux sur l'espace public. Le premier thème, l'exclusion, concerne généralement les enjeux d'accès à et de visibilité *dans* l'espace public. Parce que considéré comme une ressource urbaine, la question est alors de savoir non seulement qui y a accès, mais surtout quels groupes peuvent bénéficier de la visibilité qu'offre la présence dans l'espace public (voir par exemple Merrifield, 1996 ou Mitchell, 1995, 2003). La majorité de ces travaux (Low et al., 2005; Margier, 2017; Merrifield, 1996; Mitchell, 1995, 2003; Parazelli, 1996) remarque à cet égard que la mise en place de divers mécanismes – caméras de surveillance, clôtures, réglementations, associations de riverain-e-s pour ne nommer que ceux-là – censés pacifier, ordonner ou encore sécuriser ces espaces tend en fait à en restreindre l'accès à certaines tranches de la population. Ces travaux s'appuient à cet effet sur l'hypothèse qu'un espace « qui est accessible à tous et à toutes et où tous et toutes peuvent être vu-e-s et participer dans

⁶ Le terme « festivalisation » vient de l'expression *Festivalisierung der Stadtpolitik* (festivalisation du développement urbain) énoncée par H. Haïssermann et W. Siebel (Fleury, 2010).

des rapports intersubjectifs significatifs, devrait être considéré comme public » (trad. libre)⁷ (Madden, 2010, p. 190).

La privatisation – le deuxième thème – accompagne l'exclusion dans le sens où la mise en place de logiques marchandes – et sécuritaires – concoure à la fermeture de l'espace public (Margier, 2017; Sorkin, 1992). Au sens large, la privatisation concerne autant les processus qui tendent à transférer la gestion des lieux publics au domaine privé (voir Madden, 2010) que ceux qui visent à en limiter l'accès (voir Chivallon, Marme, et Prost, 1998; Sorkin, 1992). Les centres commerciaux et de loisirs – en tant qu'« espaces privés ouverts au public » (Sorkin, 1992) – représenteraient alors une double menace au caractère public de ces espaces partagés. On suppose à cet égard que l'« aménagement qui en résulte révèle une volonté de contrôle et de filtrage des usagers » (Margier, 2017, p.19). Par exemple, dans son étude sur Central Park et l'organisation privée – la *Central Park Conservancy* – qui s'en occupe depuis les années 1980, Nevarez (2007, p. 162) conclue que

[t]he privatisation of public space is one, if not the most, relevant effect of the changing patterns of the global economy. [...] privatisation results in an aesthetics of order generated by private institutions who take over the responsibilities once fulfilled by the government. This practice regulates and controls public spaces according to the needs of capital in urban areas.

Dans un sens plus restreint, la privatisation concerne aussi tous les mécanismes de l'« entre-soi » fondés sur la fermeture de l'espace public, et dont la *gated community* constitue la forme la plus aboutie (Margier, 2017). Cette recherche de l'« entre-soi » serait, de ce fait, à mettre en lien avec l'idéologie sécuritaire qui touche les villes (Mitchell, 2003b) et l'émergence des peurs urbaines (Kramer, 2010; Low, 2001).

Enfin, l'accès à et l'ouverture de l'espace auront servi, pour plusieurs géographes, d'étalon de mesure au concept de « droit à la ville » pensé par Henri Lefebvre ([1968] 2009) et repris plus tard par Mitchell (2003) et Harvey (2015). Un concept qui désigne à

⁷ « that is accessible, to all, where all can be seen and engage in meaningful intersubjective communication, should qualify as public »

la fois le droit collectif qu'ont les citoyen-ne-s de se changer et de changer la ville en fonction de leurs désirs ainsi que l'accès autant individuel que collectif aux ressources et aux espaces de la ville (Harvey, 2015). À cet égard, un nombre important de travaux (Low et Smith, 2005; Mitchell, 1995, 2003) se sont intéressés aux espaces publics en tant qu'espace-temps à travers lesquels certaines tranches de la population – comme les personnes en situation d'itinérance dans le cas de Mitchell (1995, 2003) – sont parvenues (ou non) à lutter pour faire reconnaître leur droit à la ville.

Sans remettre en cause les conclusions de ces travaux, certain-e-s auteur-ric-e-s (Degen, 2017; Duff, 2017; Fleury, 2016; Koch et Latham, 2012, 2014; Margier, 2017; Rose, Degen et Basdas, 2010) estiment que ces-derniers, fondés sur une vision normative et urbano-centrée de l'espace public, empêchent non seulement de développer une conception pragmatique de cet espace, mais aussi d'en appréhender les défis contemporains. En effet, ces travaux, quoique pertinents, se fonderaient sur une conception erronée – parce qu'elle n'a jamais (réellement) existée – de l'espace public (Koch et Latham, 2012). Un autre problème vient du fait que la plupart se limite au contexte étatsunien. Comme le remarque Fleury (2010), on ne peut, dans le cas de l'Europe – et nous faisons le pari que c'est aussi vrai pour celui du Québec – « que relativiser la pertinence d'une grille de lecture importée des États-Unis pour comprendre les dynamiques d'une métropole européenne et de ses espaces publics » (p. 18) (voir aussi (Allen, 2006; Koch et Latham, 2014). D'autre part, rares sont les travaux qui se sont intéressés à autre chose qu'aux espaces publics de la ville-centre et à ses formes les plus convenues que sont la rue et la place publique (Delbaere, 2010; Desjardins et Fleury, 2014; Fleury, 2016). De nouvelles formes d'espace public voient pourtant le jour en périphérie de la ville-centre, ces-dernières caractérisées par de nouvelles formes de sociabilité (Delbaere, 2010; Fleury, 2016). Sociabilité que Delbaere (2010) qualifie de « diffuse ».

Enfin, la plupart de ces travaux ne se sont pas assez intéressés, si ce n'est que formellement – et c'est ce que nous nous proposons de faire dans la présente recherche – aux rapports entre l'espace conçu et l'espace vécu. En effet, d'un côté, on retrouve un corpus important de travaux sur les différents mécanismes d'aménagement de l'espace public (voir par exemple Clerval et Fleury, 2009; Delbaere, 2010; Fleury, 2010; Fleury et

Froment-Meurice, 2014; Sorkin, 1992) et de l'autre une production portant sur les usages et les pratiques de cet espace (par exemple Low, Taplin, et Scheld, 2005; Margier, 2017; Parazelli, 1996).

1.2. Le parc : (ré)actualisation des débats sur l'espace public

« C'est dans la rue et sur les places que les révolutions ont dressé leurs barricades, pas dans les parcs. »

Denis Delbaere (2010, p. 60)

Pour des raisons qu'on s'explique mal, les espaces publics des quartiers péricentraux et du périurbain sont, encore à ce jour, souvent mal considérés. En 2015, Xavier Desjardins et Antoine Fleury remarquaient à cet égard, qu'en France, ces-derniers faisaient encore l'objet de peu de recherches, et ce, malgré l'importance des « études périurbaines » dans l'Hexagone. Même constat à Montréal, alors que la majorité des travaux sur le sujet se sont intéressés aux places publiques du centre-ville et aux espaces publics de ses quartiers limitrophes (par exemple Bélanger, 2005; Bélanger, 2010; Margier, 2017; Morin, Parazelli, et Benali, 2008; Parazelli, 1996).

Pourtant, aujourd'hui, c'est à l'extérieur des centres-villes qu'est aménagée la plupart des espaces publics (Delbaere, 2010). Ces-derniers se démarqueraient alors des places publiques de la ville-centre en ce qui a trait à leur morphologie et aux types de sociabilité qu'ils supportent. Du côté de la forme, on remarque, par exemple, une tendance à la mise en paysage de ces nouveaux espaces (Bailly, 2013; Delbaere, 2010). Le parc (nature) en constitue à cet égard la forme la plus accomplie. D'autre part, ces espaces supporteraient – comme on l'a déjà dit – un type de sociabilité que l'on pourrait qualifier de « diffus ». Ceux-ci seraient alors caractérisés par la prépondérance des pratiques (solitaires) de détente, de promenade et de plein-air qu'on y observe.

1.2.1. Survol historique et enjeux contemporains

Selon la sociologue et spécialiste d'architecture Galen Cranz ([1982] 1989; voir aussi Loukaitou-Sideris, 1995; Low et al., 2005; Madden, 2010) il y aurait eu, en Amérique du

Nord, entre 1850 et 1970, quatre périodes distinctes en termes d'aménagement des parcs urbains.

La première, portée par Frédéric Law Olmstead, célèbre pour la conception de Central Park à New York – mais à qui l'on doit aussi les premiers plans du Mont-Royal – s'étend du milieu du dix-neuvième siècle au début du vingtième. Cette période est alors caractérisée par un aménagement de type paysager inspiré des romantismes⁹ anglais et allemands. Conçus pour la promenade et la contemplation, ce sont des espaces qui prennent sens dans leur mise en scène de *la* ou *d'une* nature. À Montréal, par exemple, « la riche, puissante et romantique » communauté coloniale britannique commande, à cette époque, trois parcs de ce genre (Marsan, 2016). À savoir les parcs du Mont-Royal, La Fontaine et de l'île Sainte-Hélène. L'aménagement de ces parcs conçus *par* et *pour* la bourgeoisie de l'époque est à cet égard motivé par un fort sentiment anti-urbain. Ces espaces, situés en retrait des quartiers ouvriers, agissent alors comme refuge et comme remède aux « maux de la ville » (Cranz, [1982] 1989). Contrairement aux squares et aux places publiques, on tente le plus souvent de cacher la ville environnante (Low et al., 2005). Des rangées d'arbres y sont ainsi plantées afin de préserver l'illusion. Pour plusieurs, ce n'est par conséquent pas tant des espaces publics que l'on produit plutôt que des « sanctuaires ruraux au cœur de la mêlée urbaine » (trad. libre¹⁰) (Madden, 2010, p. 192).

Durant la même période, en France, de grands parcs sont conçus, sous couvert d'hygiénisme¹¹, en tant qu'instruments d'assainissement urbain (Delbaere, 2010). Porté par la révolution haussmannienne, l'aménagement de ces vastes espaces verts – situés, ici, à proximité des quartiers populeux – s'accompagne alors d'incitatifs visant à favoriser l'installation d'une population bourgeoise au cœur de certains quartiers populaires (Delbaere, 2010). On espérait – suivant des logiques qui ne sont pas si différentes de

⁹ On entend par romantisme le mouvement philosophique et théologique qui voit d'abord le jour en Angleterre et en Allemagne au XVIII^e siècle et qui s'étend par la suite au reste de l'Europe au XIX^e. Dans ce mouvement qui apparaît en réaction au capitalisme la nature est ainsi appréhendée à travers le prisme de la spiritualité (voir chapitre 2).

¹⁰ « *rural sanctuary in the middle of the urban melee* »

¹¹ On entend par hygiénisme l'ensemble des théories politiques et sociales qui supposent que l'architecture et l'urbanisme seraient à mêmes d'être mobilisés comme instrument de prévention de la santé publique.

celles qui sous-tendent, encore aujourd'hui, plusieurs projets de rénovation urbaine (Espinosa, 2017; Tozzi, 2013) – que la première servirait, par osmose sociale, d'exemple aux classes ouvrières.

Alors que la première période était portée par un discours qui s'opposait aux impacts de l'industrialisation, la deuxième et la troisième qui s'étendent des années 1900 aux années 1960 embrassent, au contraire, les principes de cette dernière. Les parcs qu'on aménage durant celles-ci sont plutôt caractérisés par des infrastructures variées et la prolifération d'activités qu'on y organise. Portée par le mouvement progressiste, la plupart des parcs construits durant ces années se donne, à cet égard, comme objectif de préparer « le corps et l'esprit des usagers aux impératifs du capitalisme industriel » (trad. libre)¹² (Madden, 2010, p.193). On s'en sert en tant qu'instruments de réformes sociales. Pour cette raison, et contrairement aux espaces (nature) hérités du dix-neuvième siècle, ces parcs sont pour leur part construits plus proche, voire à l'intérieur, des quartiers ouvriers. Sur le plan des formes, les parcs qu'on aménage ressemblent davantage à des gymnases extérieurs. Sur celui des ambiances, on suppose conséquemment que leurs atmosphères n'étaient en rien semblables à celles des parcs (nature) de la bourgeoisie urbaine.

À la fin des années 1960, un quatrième mouvement se met en place. Cette période constitue alors une réponse à ce qu'on a appelé, à l'époque, la « crise urbaine ». En effet, à partir des années 1960, plusieurs parcs avaient acquis la réputation d'être devenus des espaces de criminalité. La stratégie qu'on emploie est alors d'occuper ces espaces avec une variété d'événements culturels censés attirés les usager-ère-s des classes moyennes. L'objectif qu'on se donne est à la fois de chasser les « indésirables » et de redonner une image idyllique des parcs en tant qu'idéal cosmopolite (Madden, 2010).

Plus récemment, Cranz (2018) supposait que nous assistions, depuis quelques années, à l'émergence d'un cinquième modèle (voir aussi Davidson, 2013). Ce-dernier, qu'elle qualifie de « modèle du futur », aurait, on estime, le potentiel de contribuer aux projets sociétaux de faire la promotion du développement durable et de participer au

¹² « *the body and mind of park user to the regimented demands of industrial capitalism* »

développement d'une conscience environnementale chez les citoyen·ne·s (Cranz, 2018). Elle donne à cet égard l'exemple de parcs en Chine que l'on utilise afin de faire pousser du bambou ou encore celui d'espaces réhabilités en centres de recyclage dans lesquels on enseigne aux jeunes l'importance de cette pratique. Malgré le (réel) potentiel de ces espaces, on remarque que leur aménagement tend de plus en plus à répondre aux objectifs de gentrification (Checker, 2011; Clerval et Fleury, 2009), de patrimonialisation (Fleury, 2014) et d'attractivité (Fleury, 2013; Lang et Rothenberg, 2017) des métropoles. Ces (nouveaux) espaces viennent, de ce fait, redéfinir la centralité métropolitaine. En effet, si par le passé de tels projets tendaient à être localisés à proximité de la ville-centre, la situation est toute autre aujourd'hui. Comme le remarque Di Méo (2010, p. 28)

la centralité métropolitaine [...] ne se confond plus nécessairement avec le centre géométrique de la ville [...] ou même avec son centre d'affaires. Elle prend, dans le corps métropolitain, des formes très diversifiées [...] elle se diffuse [...] dans une zone métropolitaine plus étendue, une sorte de grille d'activités économiques intenses, composée de nœuds reliés par des réseaux [...].

Pour des questions d'espace, d'accessibilité – dû au développement des transports et des axes autoroutiers – mais aussi, et surtout, d'opportunités économiques – le coût des terrains étant souvent moins élevé dans les quartiers péricentraux que dans ceux du centre (Harvey, 1987; Smith, 1982) – de nouveaux espaces, voire de nouvelles centralités, sont aménagés à l'extérieur de la ville-centre. Du modèle nucléique de la ville composée d'un centre et de sa périphérie, on passe à une mosaïque urbaine – à l'image d'un *patchwork* – composée de noyaux multiples et différenciés dispersés de manière pêle-mêle sur le territoire. On pense, par exemple, au parc Frédéric-Back à Saint-Michel, au campus MIL de l'Université de Montréal à Parc-Extension ou au Royal-Mount dans l'ouest de la ville pour ne nommer que quelques exemples récents. La revalorisation d'anciennes friches industrielles représente à cet égard un enjeu foncier important pour les métropoles (Carré et Le Tourneau, 2016; Lang et Rothenberg, 2017; Short et al., 1993). Dans leur étude sur la reconversion des espaces-déchets en espaces (nature) urbains, Marie-Noëlle Carré et François-Michel Le Tourneau (2016, p. 276-277) remarquent notamment que « l'un des enjeux majeurs de la reconversion des espaces-

déchets est celui de leur valorisation économique » et que cette pratique – à l’image des stratégies de requalification et de revitalisation – répond d’une volonté de « réintégrer dans le marché foncier des espaces qui avaient été laissés pour compte en raison de coûts de remise en état trop élevés ».

Qui plus est, de par leur raison d’être, les parcs (nature) et environnementaux urbains invitent à se questionner sur les rapports nature-société (Katz et Kirby, 1991). En effet, ces espaces répondent – comme nous l’avons déjà mentionné – non seulement à des objectifs de gentrification, de patrimonialisation et d’attractivité, mais aussi à des ambitions d’embellissement, de naturalisation des espaces urbains et de « développement d’espaces de nature censés “faire espace public” » (Bailly, 2013, p. 1). On espère alors que la mise en paysage de ces espaces serait à même de « renouveler l’image d’un quartier » (Bailly, 2013, p. 5), voire de la ville. Par ailleurs, cette mise en nature de l’espace urbain aurait ceci d’important qu’elle tend à mobiliser des concepts qui étaient jusqu’à maintenant peu pris en compte dans les projets urbains à savoir ceux de durabilité, de paysage et d’ambiance. Ces notions invitent en ce sens à s’intéresser aux dimensions discursives, esthétiques et sensibles de l’espace public. « [E]n même temps qu’est produit la nature, sont produites des relations sociales » (trad. libre)¹³ nous rappellent à cet égard Cindi Katz et Andrew Kirby (1991, p. 268). Production et reproduction. Il convient alors de rappeler que ces (nouvelles) formes d’espace (nature) seraient caractérisées – comme l’étaient avant elles les espaces paysagers de la bourgeoisie – par un type de sociabilité qu’on qualifie de diffus. Comme le remarque Delbaere (2010, p. 61), « les divers usages qui y prennent place le sont à distance les uns des autres ». Ces espaces seraient alors surtout marqués par des enjeux de sécurité et de tranquillité (Desjardins et Fleury, 2014). Conséquemment, les espaces (nature) nous encouragent à nous intéresser aux pratiques, aux affectes et aux rythmes qui leur donnent vie.

Évidemment, ce survol ne nous permet pas de raconter toute l’histoire. Toutefois, il nous invite à prendre en compte la dimension programmatique de l’aménagement des parcs. Malgré l’apparent consensus qui entoure sa fabrique, le parc (nature) – comme l’espace

¹³ « *as we produce nature, so do we produce social relations* »

public – n'est pas un objet neutre. Pour cette raison, il peut – mais aussi doit – en tant qu'espace construit, vécu et perçu être appréhendé comme le point de rencontre de différents rapports de pouvoir et comme « le support, l'instrument et [l']objet de luttes et de conflits » (Busquet, 2012, p. 2). Il convient alors de « [re]penser de manière holistique la production des espaces publics » (Margier, 2017, p. 33) tout en mettant l'accent sur les perceptions, les sensations et les ambiances qui se rapportent à l'expérience « ordinaire » des citoyens (Delbaere, 2010; Thibaud, 2010). Une révision du sens accordé à l'espace, à la nature et au politique ainsi qu'à l'importance accordée aux pratiques quotidiennes et aux émotions semble, en ce sens, nécessaire.

Chapitre 2

Proposition théorique : les balises ontologiques de l'étude

« [R]ather than making calls for fewer abstract engagements with the world, we need to consider more fully how the process of abstraction actually allows us to draw on, and also to become implicated in, the excessive force of materiality, What kind of conceptual vehicles might then allow us to apprehend the posers of these necessarily excessive materialities »

Alan Latham et Derek P. McCormack (2004, p. 707)

Si les concepts d'espace public et de parc (nature) représentent les points de départ de notre réflexion, il convient maintenant d'explicitier les concepts (davantage) théoriques qui auront servi de balises à notre étude.

Sur le plan épistémologique, notre recherche se situe – il convient de le souligner au passage – à la croisée des géographies culturelles et sociales ainsi que des études urbaines. L'intersection de ces trois corpus s'avère, en effet, pertinente à l'identification des notions nécessaires pour (re)penser la production des espaces (nature), voire environnementaux, dans leur totalité. L'espace et la nature, notions mobilisées à la fois en géographie urbaine, culturelle et sociale, constituent, à cet égard, les concepts centraux de cette l'analyse.

Le cadre théorique que nous proposons ci-dessous devra ainsi nous permettre d'explicitier la manière dont nous avons construit notre compréhension du lieu étudié. Nous chercherons, en ce sens, à définir ce qu'on entend par espace conçu, espace vécu et espace pratiqué ainsi qu'à démontrer comment ces vécus, ces pratiques et ces représentations se calent dans un ensemble de pratiques spatiotemporelles situé à plus grande échelle. D'autre part, nous tenterons de comprendre – et de problématiser – les manières dont la nature en tant que concept polysémique se voit – en général – mobiliser dans les projets d'espaces (nature) publics. Nous montrerons, enfin, comment le paysage – en tant que notion à la fois sociohistorique et socio-écologique – en est venu à

constituer non seulement une synthèse de ces manières de fabriquer, voire de comprendre, l'espace, mais aussi un concept capable de (re)penser les rapports nature-société. Les pages suivantes nous permettront en ce sens de poser les fondements ontologiques de notre objet d'étude.

2.1. La triade spatiale pour (re)penser l'espace

2.1.1. Pour une politisation du concept d'espace

2.1.1.1. Une question d'espace ou quelle(s) définition(s) donner de l'espace géographique ?

« Quelle est la véritable nature de l'espace géographique » se demandait Guy Di Méo (1998). S'agit-il d'une construction propre à l'esprit humain ? Ou fait-on plutôt, lorsqu'on en parle, référence à une quelconque surface mesurable et quantifiable ? L'espace est-il, autrement dit, subjectif ou objectif ? Doit-on parler de l'espace ou des espaces ? Qu'entendons-nous alors par l'espace ? Et pourquoi enfin parler d'espace en géographie ?

Il existe, à cet égard, plusieurs manières de concevoir l'espace. Suivant son acceptation la plus concrète (et la plus répandue ?), le concept s'emploie pour désigner la surface terrestre ou une portion de celle-ci (Di Méo, 1998). L'espace, du point de vue des sciences positives, constitue une sorte d'« étendue-support ». Une scène (Di Méo, 1990). De l'espace oui, mais de l'espace « non qualifié » pour paraphraser Di Méo (1990). Comme si seul l'inventaire de ce qui s'y trouvait comptait. D'un point de vue strictement géométrique, l'espace sert plutôt à désigner « le système de toutes les places possibles que peuvent occuper les choses ou de simples points » (Di Méo, 1998, p. 99). Notre perception des objets qui composent notre champ de vision – dans ce qu'elle a de plus simple – correspond en ce sens à la géométrie euclidienne. Le point A se situe à telle distance du point B qui, lui, se trouve χ distance du sujet pensant. On peut chercher à « en concevoir d'autres – souligne Di Méo – l'espace euclidien reste néanmoins celui de notre perception ordinaire du monde géographique » (1998, p. 99).

Ces quelques définitions – plutôt banales – qu'on pourrait qualifier de géométriques, de

physiques ou de mathématiques en référence aux sciences du même nom tendent néanmoins à influencer – de façon durable – la manière dont nous comprenons, appréhendons et nous (re)présentons le monde qui nous entoure. La forme cartographique (classique) continue en ce sens – tant concrètement que métaphoriquement – à dominer nos idées sur l'espace. Or, cette représentation qui prend racine dans les ontologies cartésiennes et newtoniennes – dans ce qu'elles ont de mécanique, d'atomiste et de substantialiste – tend à en donner une image ordonnée, voire homogène, ainsi qu'à placer celui-celle qui la regarde à l'extérieur de la scène, hors du temps (Anderson, 2008; Merrifield, 1993). C'est sans surprise qu'on en vient alors à penser l'espace comme un contenant vide et passif, indépendant des phénomènes physiques qui y prennent place (Merrifield, 1993). L'espace comme une scène disions-nous. Deux problèmes s'en suivent. D'abord, ces définitions tendent – trop souvent – à donner de l'espace une image statique. L'idée d'espace comme étendue, comme contenant, voire comme seule matérialité, qui en résulte empêche alors d'appréhender « les configurations dynamiques et les dimensions spatiales de l'engagement des individus dans l'action » (Stock, 2007, p. 108). L'espace, à l'inverse du temps qui constituerait – on le suppose – la dimension dynamique du couple espace-temps, devient, suivant ces définitions, synonyme de stabilité et de permanence. « On assume – nous dit Ben Anderson – que l'espace serait censé conquérir le dynamisme inhérent du temps en lui imposant son ordre » (trad. libre)¹⁴ (2008, p. 230). Une conception qui invite par ailleurs à concevoir l'espace comme quelque chose de fini et de fermé. L'espace ne change pas ou pas vraiment. Une telle conception subordonne, et c'est là tout l'enjeu de la géographie classique, la dimension spatiale à la temporelle. La carte – comme la photographie – fige et ferme. Seul le temps transforme. L'espace demeure.

Le problème c'est que de telles conceptions non seulement limitent notre capacité à problématiser l'espace (Stock, 2007, 2008), mais aussi – et surtout – empêchent d'en aborder la dimension politique (Anderson, 2008; Massey, 2005, 2009; Merrifield, 1993). « L'espace importe » – « *space matters* » – nous rappelle à cet égard la géographe Doreen Massey (2009). Il importe parce que notre manière d'en conceptualiser les

¹⁴ « *Space is assumed to conquer the inherent dynamism of time by imposing an order upon the life of the real* »

contours a des impacts autant intellectuels que socio-politiques. Mais comment alors (re)penser l'espace ?

Pour Massey, il convient d'abord de replacer le concept au sein d'une approche qui se veut relationnelle. Ce n'est plus tant la chose *en soi* – son identité – qui intéresse, mais les relations, les types de connections et les associations entre diverses entités – humaines et non-humaines – qui en actualisent les potentialités et qui lui donnent forme. C'est ce qui permet à Massey (2005) de parler de l'espace comme d'un événement. Comme d'une entité dynamique et temporelle constituée à travers un ensemble de pratiques et d'interactions (voir aussi Degen, 2017). Les identités d'un lieu ne se limitent pas à son aménagement. Elles englobent aussi – et sinon plus – les discours sur celui-ci, les relations qui le traversent, les pratiques qui y prennent place et les ambiances qui le composent. « *Space as an event* » ou mieux « *the event of space* » (Massey, 2005). Trois caractéristiques permettent à cet égard de distinguer la notion d'espace telle que mobilisée par Massey de celle popularisée par les sciences positives (Anderson, 2008; Massey, 2009). La première, qu'on pourrait qualifier de relationnelle, invite à (re)considérer l'espace comme le produit d'interrelations (Massey, 2005, 2009). Comme « une sphère de simultanéité dynamique, constamment transformée par la nouveauté [et] constamment en attente d'être déterminée (et en ce sens toujours indéterminée) par de nouvelles relations » (trad. libre)¹⁵ (Anderson, 2008). De nouvelles relations simultanément naturelles, sociales, politiques, économiques, culturelles, quotidiennes et globales (Massey, 2009). Conséquemment, il devient possible de parler de l'espace comme de la dimension de la multiplicité. Si le temps représente, pour schématiser¹⁶, celle de la succession – dimension à l'intérieur de laquelle les choses se produisent les unes après les autres – l'espace correspond à celle de la coexistence (Massey, 2013). La dimension, autrement dit, où les choses sont et existent en même temps. « Cette multiplicité – nous rappelle Anderson – signifie que l'espace est la condition de l'inattendu » (trad. libre)¹⁷ (2008, p. 231). En résulte, enfin, une conception processuelle

¹⁵ « *a sphere of dynamic simultaneity, constantly disconnected by new arrivals, constantly waiting to be determined (and therefore always undetermined) by the construction of new relations* »

¹⁶ Comme nous le verrons plus tard, le temps – comme l'espace – constitue aussi la dimension de la multiplicité (Adam, 1991)

¹⁷ « *This multiplicity means that space is the condition for the unexpected* »

à travers laquelle ses possibilités sont sans cesse (ré)actualisées. Sans cesse renouvelées. « L'espace – souligne Anderson – doit être sans cesse [...] construit et reconstruit parce que [s]es relations sont processuelles » (trad. libre)¹⁸ (2008, p. 233). L'illusion de stabilité et de permanence – un lieu qui semble figé dans le temps par exemple – résulte, en ce sens, d'efforts qui doivent être constamment (ré)actualisés (Anderson, 2008). Marcus Doel (2000) propose pour ces raisons d'appréhender l'« espace » non plus comme un nom, mais comme un verbe. *To space* – faute d'une meilleure traduction. Parce qu'associé à l'idée de transformation, parce que penser en tant que *devenir* et non qu'*être*, il devient alors possible d'aborder les relations entre espace et politique. « Parce que la pensée spatiale revient – nous dit Anderson – à s'engager dans un monde de processus multiples et de coexistence, l'espace devient le vrai terrain de la politique. Ce qui revient à dire que l'espace ouvre de nouvelles perspectives en termes de politiques relationnelles fondées sur la négociation de ces relations » (trad. libre)¹⁹ (2008, p. 232).

Ce déplacement vers la forme transitive du concept n'est pas sans rappeler la distinction que fait Mathis Stock (2007, 2008, 2012) entre les expressions « être *dans* l'espace » et « faire *avec* l'espace ». La première qui se fonde sur une définition substantialiste de l'espace – l'espace comme étendue, comme enveloppe, comme scène – empêche de comprendre comment il est possible de mobiliser le concept dans des situations variées (Stock, 2012). La deuxième, au contraire, invite à réfléchir sur la co-construction de l'espace et des pratiques. L'espace comme *faire* plutôt qu'*être*. Elle invite, de ce fait, à le problématiser. Suivant ce déplacement, Stock (2008) parvient à distinguer sept questions – qu'il renomme les « sept questions magiques de la géographie » – que l'on pourrait considérer comme autant de problèmes d'espace : 1) les problèmes de distance; 2) les questions du rapport au monde biophysique; 3) les questions relatives à la qualité des lieux; 4) les questions de localisation; 5) les questions du rapport – symbolique – à l'espace; 6) les problèmes de limites; 7) les questions d'agencement spatial.

¹⁸ « *Spaces have to [...] be made and remade because relations are processual* »

¹⁹ « *Space becomes therefore the very ground of the political because to think spatially is to engage with the existence of multiple processes of coexistence. That is it opens up a type of relational politics based on the negotiation of relations* »

Mais pourquoi – pour conclure – parler d’espace ? Pourquoi l’espace plutôt que le lieu, le paysage, le milieu, la région, le territoire, l’environnement, etc. ? En réponse à ces questions, Stock (2007, 2008, 2012) propose, en s’appuyant sur les travaux du sociologue Norbert Elias, de considérer l’espace comme un concept à au niveau de synthèse. La dimension spatiale devient de ce fait le concept capable d’englober et de synthétiser tous les concepts – d’un niveau de synthèse moindre – de la géographie. Parler d’espace revient en somme à parler de lieu, de territoire, de paysage, etc. et *vice-versa*.

2.1.1.2. La triade spatiale de Lefebvre comme manière de (re)penser l’espace

Réfléchir sur l’espace – et sur ses liens avec le politique – nécessite par ailleurs de s’interroger sur sa production. L’apport d’Henri Lefebvre – philosophe marxiste – s’avère à ce sujet d’une grande pertinence et mérite que l’on s’y attarde.

Pour Lefebvre, la relation entre espace et politique se situe à deux niveaux. Une distinction – il convient de le souligner – qui n’est pas sans rappeler celle qu’opère Marx entre la production matérielle des marchandises et celle qui permet aux êtres humains de produire leur vie. Deux niveaux qui, pour cette raison, lui permettent d’adapter Marx à l’analyse sociospatiale. Le premier concerne, à ce titre, l’espace *du* présent. Celui qu’on consomme à tous les jours. Qui prend sens dans la supposée objectivité de sa valeur d’échange. L’espace en tant qu’objet finit. L’espace, pour en revenir à Marx, comme produit. Comme marchandise. Du caractère fétiche de la marchandise propre à l’analyse marxiste, on passe – avec Lefebvre – au fétichisme de l’espace. Un concept qui, comme celui de Marx, nous invite à interroger le caractère (presque) mystique des marchandises qui concoure à l’effacement des rapports sociaux qui leur donne vie. Pour distinguer le caractère figé et réifié de l’espace en tant qu’objet de la dimension dynamique et processuelle de la production de l’espace, on préférera, dans ce cas, parler de *fabrication* plutôt que de *production* de l’espace. Conséquemment, le deuxième niveau concerne la *production* de l’espace. Les relations qui nous intéressent ici sont justement celles qui se cachent sous la figure de l’espace – figé – comme marchandise. Conçu comme une

production – au sens large – l'espace cesse alors d'être appréhendé comme un simple bien de consommation – sens étroit – et se transforme en espace social.

L'espace n'est pas produit comme un kilo de sucre... L'espace est un rapport social inhérent aux rapports de propriété et aux forces productives. Produit qui se consomme, il est aussi moyen de production. Il ne peut se séparer ni des forces productives, des techniques et du savoir, ni de la division du travail social qui le modèle, ni de la nature, ni de l'État et des superstructures. (Lefebvre, [1974] 2000, p. 102).

Il s'agit donc d'un produit politique au sens où il résulte de stratégies, de représentations, d'appropriations et de pratiques contradictoires « qui se déroulent en fonction des modèles socio-culturels, des intérêts propres à chaque groupe et des dispositions sociales (de classe) » (Busquet, 2012, p. 2). L'intérêt est alors de savoir qui produit l'espace ? Comment ? Pour qui ? Pourquoi ? Dans ce sens, l'espace importe parce qu'il se conçoit – à l'instar de l'espace public dans le cas de la ville – comme un analyseur de la société (Busquet, 2012; Merrifield, 1993). Il convient de ce fait de questionner, derrière les apparences de l'espace, les rapports sociaux qu'à la fois il masque et révèle.

L'objectif que se donne Lefebvre n'est, en ce sens, pas de construire un discours sur l'espace ni de faire l'inventaire de ce qui s'y trouve, mais de développer une théorie capable d'en appréhender la complexité (Lefebvre, [1974] 2000). Complexité qui, nous dit Lefebvre, se construit autour d'un triptyque capable d'appréhender l'espace sous ses formes conçues, perçues et vécues (Lefebvre, [1974] 2000). Plus qu'une quelconque typologie de l'espace, cette triade – il convient de le mentionner – constitue plutôt une simplification dialectique – fluide et vivante nous dira Merrifield (2000) – capable de (re)présenter l'espace dans sa totalité. Capable de théoriser la production de l'espace. L'espace *lefebvrien* correspond, de ce fait, aux relations qui lient ses dimensions entre elles et qui leur permettent d'à la fois se supporter et se contredire (Merrifield, 1993). Nous pouvons, à la suite de Lefebvre ([1974] 2000), définir ces dimensions comme suit :

❖ *L'espace conçu*, d'abord, correspond à l'abstraction de l'espace, à la représentation qu'on s'en fait. C'est l'espace (mental) par excellence des

professionnel·les de l'espace et des technocrates (urbanistes, ingénieur·e·s, architectes, paysagistes, géographes, etc.). Des « médecins de la société moderne » dirait Lefebvre ([1968] 2009). C'est un espace qui se veut – généralement – planifié, contrôlé et ordonné. Une grande majorité de parcs voire d'espaces urbains voit notamment le jour en tant que représentation de l'espace. Le conçu se lie alors indéniablement « aux rapports de production, à l'ordre qu'ils imposent et par là, à des connaissances, à des signes, à des codes, à des relations frontales » (Lefebvre, [1974] 2000, p. 53). Autrement dit, les représentations de l'espace tendraient « vers un système de signes verbaux [...] élaboré intellectuellement » (Lefebvre, [1974] 2000, p. 48). En ce sens, c'est l'espace *dominant* – parce qu'inscrit dans le long terme – d'une société.

❖ *L'espace vécu* constitue quant à lui l'espace des expériences quotidiennes, l'espace (social) des usager·ère·s. Comme son nom l'indique, c'est un espace qui à l'inverse du premier se veut vécu plus que pensé. C'est, en ce sens, moins l'espace des projets – et du temps long – que celui des événements, des rythmes quotidiens et des temps cycliques. On l'associe, pour cette raison, aux espaces de rassemblement, de fête, d'appartenance, de la construction identitaire, voire de la clandestinité. C'est ce qui en fait, pour Lefebvre, l'espace *dominé* d'une société. Dominé parce que non seulement relégué au second plan, mais aussi parce que colonisé par la première dimension. « L'espace vécu – rappelle Merrifield - est le domaine dans lequel l'espace conçu et ordonné tentera d'intervenir, le domaine qu'ils tenteront de rationaliser et ultimement d'usurper » (trad. libre)²⁰ (2000, p. 174).

❖ *L'espace perçu* représente, enfin, l'ensemble des pratiques spatiales qui « secrète » l'espace d'une société (Lefebvre, [1974] 2000). Le *perçu* qui pour Lefebvre assure à chaque formation sociale sa continuité ainsi qu'une relative cohésion se construit alors « sur une compréhension commune de l'espace qui inclue les dimensions souvent prises pour acquises de la vie ordinaire et des institutions ainsi que le réseau urbain que l'on traverse dans nos routines quotidiennes » (trad. libre)²¹ (Simonsen, 2005, p. 6). Cette dimension permet en ce sens la synthèse entre le *conçu* et le *vécu*. C'est un espace (physique) qui inclurait pour reprendre l'exemple

²⁰ « *Lived space is the experiential realm that conceived and ordered space will try to intervene in, rationalize, and ultimately usurp* »

²¹ « *on a common-sense understanding of space including both the taken-for-granted dimensions of everyday life and the rationalized institutions and urban network that we pass through in our daily routines* »

de Kirsten Simonsen (2005) l'environnement bâti, la morphologie urbaine ou encore la création de lieux dédiés à des usages spécifiques.

2.1.2. L'esthétisation du monde²² ou l'avènement de l'espace conçu

Si Lefebvre reste vague sur la manière d'agencer ces trois dimensions et sur la manière qu'elles participent à la production de l'espace, il reconnaît néanmoins – et c'est la thèse qu'il défend – qu'au sein de nos sociétés capitalistes (modernes) les représentations de l'espace en sont venues à prévaloir sur les formes perçues et vécues de l'espace. Ce seraient, conséquemment, des logiques quantitatives et monétaires qui présideraient – au détriment d'intérêts davantage qualitatifs – sa fabrication et son organisation. « Ici nous dit Merrifield – les exigences des banques, des centres d'affaires, des agglomérations productives, des réseaux d'information, de la loi et de l'ordre priment toutes » (trad. libre)²³ (2000, p. 176). En atteste, comme ce fut le cas du mal-aimé Village olympique de Montréal dans les années 1970, l'aménagement de vastes projets urbains aux styles sévères et peu invitants en rupture avec leur environnement immédiat. Or, la pensée de Lefebvre se construit à une époque – l'après-guerre – où l'urbanisme et l'architecture deviennent l'affaire des technocrates et des professionnels de l'espace. Caractérisée par des approches fonctionnalistes et progressistes où dominent les idéaux matérialistes de la croissance et de la table rase, cette période s'articule alors par rapport à des besoins physiologiques – supposément – quantifiables et universels (Marsan, 2016). La critique lefebvrienne se développe ainsi en réaction contre cette forme d'urbanisme (moderne) qu'il juge destructrice d'urbanité et qu'il accuse de participer à la désintégration de la ville comme « œuvre » (Lefebvre, [1968] 2009).

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'espace *conçu* domine-t-il toujours le *perçu* et le *vécu* ? Et si oui, selon quelles modalités ? Nous posons l'hypothèse que nous assistons présentement – et ce depuis au moins les trente dernières années – à une intégration de plus en plus étroite du conçu, du perçu et du vécu. Une intégration qu'il est possible d'interpréter à la fois comme une domination du premier sur les deux autres, mais aussi

²² Le sous-titre reprend, ici, le titre du livre de Gilles Lipovetsky et Jean Serroy ([2013] 2016), *L'esthétisation du monde : Vivre à l'âge du capitalisme artiste*.

²³ « Here exigencies of banks, business centres, productive agglomerations, information networks, law and order, all reign supreme – or try to »

comme un effacement progressif des frontières entre les trois. L'avènement du « capitalisme artiste » – phase (actuelle) du capitalisme décrite par Gilles Lipovetsky et Jean Serroy ([2013] 2016) – ne se caractérise-t-il pas, en effet, « par le poids grandissant des marchés de la sensibilité et du “*design process*”, par un travail systématique de stylisation des biens et des lieux marchands, d'intégration généralisée de l'art, du “look” et de l'affect dans l'univers consumériste » (p. 12) ? Cette tendance qui s'accompagne à l'échelle urbaine de deux phénomènes étroitement liés, à savoir la substitution des modèles managériaux de développement par des modèles entrepreneuriaux et par l'avènement du design urbain qui remplace tranquillement la planification urbaine, reprend, en ce sens, des éléments qui jusqu'à maintenant caractérisaient l'espace vécu pour les intégrer aux stratégies de la fabrique urbaine (voir notamment Harvey, 1989; Thrift, 2004). La fête prend la forme du festival. L'expérience devient événement. Et le spontané se voit planifié, voire *designé*. Dans les circonstances, les affectes qui composent le champ spatial du vécu se voient de plus en plus mobilisés par les pouvoirs publics dans l'aménagement des espaces urbains. En font foi, la multiplication des formules du genre « Rêver Montréal », « 1km² d'émotions » (Quartier des spectacles), « Pas besoin d'aller plus loin pour s'évader! » (Vieux Port) ou encore « Venez côtoyer l'extraordinaire » (Parc Frédéric-Back). On nous vend du *conçu* sous couvert de *vécu*.

Le capitalisme artiste a impulsé le règne de l'hyperconsommation esthétique au sens de consommation surabondante [...] de sensations et d'expériences sensibles. Le régime [...] de consommation qui se déploie est moins statutaire qu'expérientiel, hédoniste, émotionnel, autrement dit : esthétique : l'important désormais est de ressentir, de vivre des moments de plaisir, de découverte ou d'évasion [...] (Lipovetsky et Serroy, [2013] 2016, p. 31)

L'avènement du design urbain vient de ce fait répondre à des logiques marchandes censées assurer le rayonnement et l'attractivité des agglomérations (Fleury et Froment-Meurice, 2014; Harvey, 1989). Les concepteur·rice·s urbain·e·s espèrent alors que la mise en paysage des espaces urbains et que l'atmosphère des lieux seront à même d'assurer la renommée de la ville. De lui donner un *buzz*. On note, d'autre part, que cet intérêt pour les affectes répondrait d'une volonté d'aménager des espaces censés

produire certaines réponses affectives. Souvenons-nous de la dimension programmatique des parcs. L'esthétisme – nous met en garde Nigel Thrift (2004) – se fait de plus en plus instrumental. La mobilisation de notions telles que les ambiances et le paysage qui jusqu'à tout récemment n'étaient peu ou pas explorées, nous obligent, dans les circonstances, à prendre en compte les perceptions et les sensations qui se rapportent à l'expérience ordinaire des usager·ère·s et à questionner les registres sensible et affectif du droit à la ville.

2.2. Quelle(s) nature(s)?

Comme l'espace, la nature – au sens large – constitue un concept polysémique, et s'avère, pour cette raison, difficile à cerner. Le critique littéraire – et théoricien marxiste – Raymond Williams ([1976] 1983) reconnaît de ce fait que la « nature » représente « peut-être le terme le plus complexe de la langue anglaise » (trad. libre²⁴) (p. 219). Néanmoins, on s'en sert généralement pour distinguer : i) les caractéristiques inhérentes, voire essentielles, d'une chose ou d'un phénomène; ii) les forces qui régissent l'univers et les « lois » qui appellent l'être humain au devoir; iii) le monde extérieur et matériel (Williams, 1983). Malgré une certaine continuité entre les trois définitions, c'est davantage la dernière que nous chercherons à questionner et problématiser dans les pages qui suivent.

Mais par où commencer ? La question se pose, car le concept, de par son caractère polysémique, se trouve nécessairement surchargé de perceptions, de représentations et de connotations (Arnould et Glon, 2006). À un tel point, nous disent Arnould et Glon (2006, p. 227), que « la nature des uns n'est jamais vraiment celle des autres [et] que la nature d'hier n'est pas toujours celle d'aujourd'hui ». Nous trouvons en ce sens pertinent de prendre comme point de départ la typologie proposée par le sociologue David John Frank (1997) qui permet de distinguer entre les différentes acceptions du terme en fonction de ses dimensions fonctionnelles d'une part: a) séparée *des* et opposée *aux* sociétés humaines; b) liée et subordonnée aux sociétés humaines; c) intégrée aux sociétés humaines, et ontologiques d'autre part : a) spirituelle; b) matérielle.

²⁴ « *is perhaps the most complex word in the language* »

2.2.1. La nature *en tant que* modèle édénique

« On ne trouve que peu de vertu dans les actions de la masse »

Henry David Thoreau (cité dans Latour, 2010, p. 5)

« Je souhaite parler en faveur de la Nature, de ce lieu absolument libre et sauvage, par opposition à la liberté et à la culture réservées aux villes, et regarder l'homme comme un habitant ou comme une partie intégrante de la Nature plutôt que comme un membre de la société »

Henry David Thoreau (cité dans Latour, 2010, p. 4)

Le premier modèle qui nous intéresse en est un qui témoigne d'une nature appréhendée en tant que sphère à la fois matérielle et spirituelle, subordonnée – et par conséquent extérieure – aux sociétés humaines.

Ce modèle, qui prend d'abord racine au sein de la pensée moderne, mais qui s'affirme pleinement à partir du dix-septième siècle en Europe, mène alors à terme la séparation des sphères humaines et naturelles déjà entamée par la tradition judéo-chrétienne (Brody, 2003; Forbes, 2001; Frank, 1997; Williams, 1983). Ainsi, se construit, à travers le développement des sciences positives – et en particulier des champs de la physique, de la chimie, de la biologie et de la zoologie – l'idée d'une nature capable de désigner tout ce qui relève du monde physique et biophysique (Forbes, 2001). Ses lois. Ses objets. Ses caractéristiques. En résultent deux images. Celle matérielle, d'abord, d'une nature considérée en tant qu'objet. Une image qui, parce que portée par Descartes et son invitation à « nous rendre maîtres et possesseurs de la nature »²⁵, invite à concevoir la nature comme une sphère sur laquelle il est possible d'agir plutôt que comme quelque chose d'actif *en-soi* (Forbes, 2001). Et celle idéale, d'autre part, d'une nature en tant qu'« état sauvage».

Outside of "nature" – nous dit Jack Forbes – seems to be the physical and mental products of human beings, including changes brought about in the physical world-biological world by human actions. (Thus, a paved road in a forest is probably not

²⁵ D'après un passage du *Discours de la méthode* publié pour la première fois par René Descartes en 1637.

perceived as being “natural” even though it is comprised entirely of “natural” materials simply rearranged). (2001, p. 105)

Les philosophes des Lumières en font, de leur côté – en se fondant sur cette même séparation –, un concept capable de décrire l'ensemble des sociétés prémodernes. Pour ces derniers, la nature précède alors, chronologiquement et ontologiquement, la culture (Besse, 2014). Comme si la nature se situait hors du temps. En attestent, les mythes du « sauvage » et de l'« état de nature » que vont populariser Rousseau, Hobbes et Locke à partir du dix-septième siècle. Qu'elle soit donc pensée en tant que monde matériel qui permet et supporte le déploiement de la civilisation (européenne) ou que condition prémoderne, voire prétemporelle, l'idée de nature qui se développe à l'époque des Lumières se pose d'abord et surtout comme l'antithèse de la culture.

Les fondements ontologiques sur lesquels s'appuie cette idée de nature sont cependant remis en cause à partir du dix-neuvième siècle. La pollution des grandes villes et les dégâts provoqués sur l'environnement naturel par le machinisme – qu'on impute déjà aux conceptions mécanistes de la nature – deviennent de ce fait des thèmes récurrents de la tradition romantique qui prend naissance en Europe (Löwy, 2002). Se développe par conséquent une nouvelle sensibilité face à la nature. Portés par la nostalgie romantique du « paradis perdu » et « des communautés organiques prémodernes », les tenants du romantisme en viennent de ce fait à (re)construire la nature en tant qu'Éden (Frank, 1997; Löwy, 2002). Une nature – comme la première – hors du temps. Or si l'image en est une qui, comme pour celle des Lumières, suppose la séparation des domaines humains et naturels, il convient de souligner que les raisons qui la sous-tendent diffèrent des premières. En effet, pour les romantiques la distinction repose moins sur la raison que sur des arguments d'ordre « spirituel ». On rejette l'idée de nature-objet héritée de Descartes pour en construire une qui se pense plutôt en termes d'harmonie, de paix et de sublime. En atteste, la figure – on ne peut plus romantique – immortalisée par le peintre allemand Caspar Friedrich en 1818 dans le *Voyageur au-dessus de la mer de nuages* du bourgeois (solitaire) dont le regard se porte au loin pour contempler l'infini d'un paysage naturel. Une figure qui évoque non seulement la domination de l'homme sur la nature, mais en même temps l'insignifiance de ce-dernier devant la beauté et l'infini de

l'horizon (Gaddis, 2004). Le matériel s'adjoint le spirituel. Et au dualisme nature/culture succède un dualisme nature/société. Ainsi, sous la plume des romantiques, la nature se



Figure 8 : Voyageur au-dessus de la mer de nuages (Caspar Friedrich, 1818)

for everybody needs beauty as well as bread, places to play in and pray in, where Nature may heal and cheer and give strength to body and soul. (cité dans DeLuca, 1999, p. 222)

(re)construit comme une étendue terrestre – « préservée » de toute intervention humaine – capable d'agir en tant que sanctuaire (DeLuca, 1999). En tant que refuge.

Pour John Muir, préservationniste américain et digne héritier de la tradition romantique qui aura contribué à « sauver » la vallée de Yosemite au début du vingtième siècle, la nature se pare alors d'une aura toute particulière.

It is impossible to overestimate the value of wild mountains and mountains temples as places for people to grow in, recreation ground for soul and body. [...]

Mais pourquoi s'intéresser à un mouvement qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle, commence à s'essouffler ? La question mérite, en effet, qu'on s'y attarde. C'est que le romantisme, malgré sa disparition précipitée, aura tout de même contribué – dans les sociétés occidentales du moins – à influencer, et ce de manière durable, la manière dont nous pensons et nous (re)présentons la nature. En résultent deux tendances : la naissance et la diffusion des philosophies conservationnistes et préservationnistes, d'une part (Arnould et Glon, 2006), et la survivance – renouvelée – des croyances liées au dualisme nature/société (DeLuca, 1999).

Portées, dans un premier temps, par les héritier-ère-s étatsunien-ne-s du romantisme, les idéologies de conservation, de préservation et dans une moindre mesure de restauration

sont, depuis le début du vingtième siècle, relayées à l'international par des organisations comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et à travers la multiplication des parcs nationaux, des parcs naturels, des réseaux d'aires protégées, etc. Or, parce qu'elles représentent une tentative de « figer » la nature – malgré la démonstration du caractère dynamique des environnements naturels – ces stratégies tendent à perpétuer le mythe d'une nature primitive, non perturbée et hors du temps (Katz, 2005). La restauration, par exemple, se fonde encore – trop souvent remarque Cindy Katz (1998) – sur des conceptions romantiques de la nature. « N'en demeure – poursuit-elle au sujet de ces stratégies – qu'elles idéalisent certaines géographies historiques. Elles privilégient certains paysages au détriment de d'autres, ce qui nous amène à nous demander qui détermine ce qu'est un « bon » paysage. À quelle période l'écologie politique doit-elle être restaurée ? » (trad. libre)²⁶ (Katz, 1998, p. 57). Un peu comme la première, la deuxième tendance suppose l'existence d'une nature asociale et apolitique (et donc désocialisée et dépolitisée). Elle s'associe, voire s'accapare – et ce même si elle n'en a pas le monopole –, les idées de calme et de bien-être. Penser la nature en tant que refuge et remède aux impacts de l'industrialisation et de l'urbanisation nécessite alors non seulement d'en circonscrire spatialement et temporellement les contours (avec d'un côté la ville et de l'autre la nature), mais aussi d'effacer et de passer sous silence – en un mot de naturaliser – l'ensemble des rapports sociaux (de pouvoir) que cette circonscription sous-tend (Katz et Kirby, 1991; Mitchell, 2003a). La nature ne peut, en ce sens, être pensée sans prendre en compte les enjeux de classe, de genre et de race qui s'y mêlent. Conséquemment, ces deux tendances supportent – et surtout renforcent – la séparation des domaines humains et naturels. La première en se construisant autour du mythe – pour le moins problématique – d'une nature hors du temps – parce qu'elle ne laisse pas place au changement – et la deuxième en supposant l'opposition de la nature et de la ville comme une énième itération du dualisme nature/culture.

²⁶ « [I]t nevertheless romanticizes particular historical geographies. It privileges certain landscapes over others, which begs the question who determines what a "good landscape is. To which period is the political ecology to be restored? »

2.2.2. L'environnement : entre mécanisation et dépolitisation de la nature

Le deuxième modèle – qui marque une certaine scientification du concept et qui tend, aujourd'hui, à dominer la plupart des discours sur la nature – suppose pour sa part une plus grande intégration (fonctionnelle) des domaines humains et non humains (Frank, 1997). C'est la nature en tant qu'environnement, en tant qu'écosystème.

C'est en 1935, sous la plume du botaniste Arthur George Tansley, qu'apparaît à cet égard le concept d'écosystème qui sert, aujourd'hui, à désigner le complexe naturel planétaire, l'interdépendance de ses systèmes et la place qu'y occupe l'être humain. Son invention et son utilisation contemporaine consacrent alors la (re)construction de la nature – entamée il y a plus de trois cents ans par Descartes, Newton et Bacon – en termes rationnels et scientifiques et – surtout – en tant que sphère fonctionnellement essentielle à l'espèce humaine (Frank, 1997). De la nature-objet de Descartes – en faisant un détour par la nature-refuge des romantiques – on passe à la nature-réseau. Parler de la nature c'est en ce sens parler de réseaux, de systèmes, de flux, d'interconnexions, de strates, etc.

L'intérêt de ce deuxième modèle c'est qu'il précède et (pré) suppose la naissance du concept de développement durable dans les années 1980 (Frank, 1997). L'émergence d'une plus ou moins forte conscience environnementale à l'échelle mondiale et la réinscription de l'environnement au cœur des structures technocratiques – deux phénomènes propres au développement durable – auraient, en effet, été encouragées par la redéfinition de la nature en termes quantifiables et en tant que sphère essentielle à la survie humaine (Frank, 1997; Luke, 1999). Mais qu'est-ce que le développement durable ? La question se pose. Comment définir quelque chose qui ait pu faire l'objet d'interprétations aussi multiples depuis sa parution ? Doit-on se limiter à la définition qu'en donne le rapport Brundtland de 1987 à savoir qu'il constitue « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ? Ou à celle, davantage économique, qui en fait un concept destiné à encadrer l'expansion et la croissance d'un système fondé sur l'accumulation du capital ? Pour le politologue Timothy W. Luke (1995, 1999), il convient

plutôt d'appréhender le développement durable comme une forme de gouvernance. La nature comme un enjeu oui, mais surtout comme produit et comme stratégie politique. L'environnement comme objet de gouvernance. Le développement durable, autrement dit, comme introduction de la nature dans le temps social. « [L]e "futur" devient, par conséquent [...] un objet identifiable à intégrer dans la planification à tous les stades du développement [...]. Il devient quelque chose de tangible à contrôler [et] à ordonner [...] » (trad. libre)²⁷ nous disent Raco, Henderson, et Bowlby (2008, p. 2655).

Trois problèmes s'en suivent. D'abord, il apparaît que derrière cette conception – qu'on aimerait neutre – se cachent différents rapports (spatiotemporels) de pouvoir (Raco et al., 2008). Les décisions temporelles sur lesquelles repose la durabilité sont, en effet, sous-tendues par des relations de pouvoir inégales. « Le concept du développement durable – nous disent Raco et al. – nécessite la création de nouvelles formes de confiance sur l'échelle temporelle à travers laquelle les "bénéfices" d'un projet doivent être livrés » (trad. libre)²⁸ (2008, p. 2655). Ce ne sont plus nécessairement les bénéfices à court terme des communautés locales qui priment, mais ceux – à long terme – de la société en général (Raco et al., 2008). Or, ce général n'est jamais défini. Il reste, à cet égard, ouvert à interprétation.

Dans les circonstances, l'émergence du développement durable semble venir confirmer l'affirmation pour le moins polémique du philosophe politique Alain Badiou (2009) pour qui « l'écologie, c'est le nouvel opium du peuple ». Que voulait-il dire par là ? Comment peut-on être contre l'écologie ? Le problème pour Badiou – et plusieurs – c'est que le consensus scientifique sur lequel se construit l'idée de nature en tant qu'environnement – et par extension celle du développement durable – se traduit par un consensus politique (Swyngedouw, 2010, 2011). S'en suit une dépolitisation – au sens où l'ordre des choses n'est plus contesté – de la nature. L'émergence du développement durable en tant que stratégie structurante de gouvernance et d'aménagement (dé)place, parce qu'il fait consensus, la nature hors du champ politique. Voire hors du temps politique. Jamais on

²⁷ « [T]he "future", therefore, becomes [...] a definable object, which should be integrated into planning frameworks at all stages of their development and design. It becomes something tangible to be controlled, [and] ordered [...] »

²⁸ « The concept of sustainability requires new forms of imagined trust to be created over the timescales through which the "benefits" of development projects are to be delivered »

ne débat de l'idée de nature. Jamais on ne la conteste. L'environnement et la durabilité réduisent, du même coup, la chose politique au domaine de la gouvernance et de l'élaboration de politiques centrées sur l'administration technique, managériale et consensuelle de l'environnement. Le tout sans jamais remettre en cause les rapports sociaux qu'ils sous-tendent (Swyngedouw, 2010, 2011). Sont, de ce fait, rejetées les divisions idéologiques. Le débat se voit circonscrit aux questions relatives aux technologies et aux échéanciers. Comme si les discours sur l'environnement – parce qu'ils prennent toute la place – empêchaient l'articulation de propositions divergentes, conflictuelles et alternatives quant aux trajectoires et aux assemblages socio-écologiques futurs possibles (Swyngedouw, 2010, 2011).

Enfin, malgré la vaste documentation concernant les effets négatifs de l'économie de marché sur les environnements naturels, le développement durable se voit de plus en plus intégré aux stratégies de gouvernance néolibérale. Les dommages socio-écologiques imputés au couple modernité-capitalisme sont, dans les circonstances, pensés non pas comme partie prenante des relations néolibérales mondiales, mais comme des effets secondaires des systèmes (Swyngedouw, 2010). Il suffirait – on suppose – de corriger leurs quelques ratées sans jamais avoir à les remettre en question. En ce sens, la durabilité répond à des impératifs d'abord économiques. C'est moins le développement durable au sens écologique qui intéresse que le maintien du développement économique dans la durée (Davidson, 2013; Lang et Rothenberg, 2017). Le développement durable de quoi? Le développement durable de l'économie de marché. Or, la plupart des spécialistes – tant en sciences sociales qu'en sciences de l'environnement – s'entendent pour dire que la version néolibérale de la durabilité est inefficace et dommageable sur le plan environnemental et qu'elle tend, au contraire, à renforcer le statu quo (voir entre autres Dawson, 2010; Kempf, 2009; Prudham, 2009).

2.3. Le paysage, pourquoi et pour quoi faire ?²⁹

S'il tombait sous le sens d'inscrire l'étude des parcs (nature) urbains au sein du corpus de la recherche urbaine, il convient néanmoins de souligner l'apport des géographies culturelles et sociales à son étude. L'intersection de ces trois corpus s'est, en effet, avérée pertinente à l'identification des notions nécessaires pour repenser la production des espaces (nature) dans leur totalité. Le paysage, notion mobilisée à la fois en géographie urbaine, culturelle et sociale, semble – parce qu'il recoupe les notions d'espace et de nature – s'imposer comme un concept central à cette analyse. Notion polysémique se déclinant en dimensions politiques, matérielles, symboliques, habitées, sensorielles, affectives, voire temporelles, le paysage permet de faire le pont non seulement entre les concepts d'espace conçu, d'espace vécu et d'espace perçu d'Henri Lefebvre, mais aussi avec celui d' « espace sensible » propre aux géographes des émotions (voir entre autres Bochet et Racine, 2002; Thrift, 2007).

2.3.1. Le paysage comme espace conçu

Une première manière d'aborder le paysage consiste à l'appréhender en tant que « thématique du discours construit lors du montage de projet » et que mode d'intervention sur l'espace (Sgard, 2010). Augustin Berque (2008) – géographe et *mésologue*³⁰ français – parle, dans ce cas, d'une pensée *au sujet du paysage*. Une pensée qui fait état de la capacité des sociétés modernes à se représenter le paysage – en le nommant par exemple. Une pensée qui – pour paraphraser Berque – se donne le paysage comme objet. Où ? Quand ? Comment ? Par qui ? Et pourquoi ?

La notion de paysage, telle que mise de l'avant dans un nombre croissant de projets urbains, émerge dans les années 1980 en réponse aux impacts négatifs de l'urbanisme fonctionnel qui avait présidé l'aménagement des villes pendant plus de trente ans. La (re)découverte de la vie de quartier, la sollicitude – renouvelée – pour la ville traditionnelle, l'intérêt croissant pour le patrimoine bâti et l'émergence des mouvements

²⁹ Le sous-titre reprend, ici, le titre de l'essai d'Augustin Berque (2014), *La mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?*

³⁰ Le néologisme est de nous, et désigne celui qui pratique la mésologie à savoir l'étude des milieux (ou des paysages).

écologistes qui s'imposent dans la plupart des sociétés occidentales durant les années 1970 forcent alors les pouvoirs publics à (re)penser l'organisation des territoires urbains (Donadieu, 1999; Marsan, 2016). À Montréal, par exemple, on suppose que la protection et la mise en valeur du paysage auraient « des effets positifs incontestables sur la qualité des milieux de vie, la biodiversité, l'attractivité économique et le dynamisme culturel ». En ce sens, le paysage constituerait une sorte de synthèse des modèles romantiques et scientifiques de la nature.

La mise en paysage de l'espace urbain permet, à ce titre, d'opérer un rapprochement entre les concepts de paysage – en tant que modalité de projet – et d'espace conçu. Comme l'espace lefebvrien, le paysage – parce qu'il est le résultat de stratégies et de représentations propres aux groupes qui le produisent – fait l'objet d'une instrumentalisation politique et idéologique. « Promulguer des politiques urbaines – nous dit à ce sujet Grégory Busquet – [...] renvoie bien sûr à la vision d'une évolution *particulière et souhaitable* de la société » (2012, p. 3). Le paysage donc comme idéologie urbaine. Le paysage comme projet. Parce qu'il résulte (historiquement) d'une volonté de mettre de l'avant une conception de l'espace en tant que structure visuelle cohérente à l'intérieure de laquelle il serait possible de contrôler et d'ordonner les pratiques sociospatiales qui s'y insèrent (Cosgrove, 1998), le paysage constitue une représentation (particulière) de l'espace (Goonewardena, 2005; Wachsmuth, 2014).

Au sein des sociétés capitalistes modernes – et postmodernes – l'idéologie constitue de ce fait « un moyen par lequel l'apparence de la réalité sociale [...] est constamment déformée au profit de certains et au détriment de d'autres » (trad. libre)³¹ (Wachsmuth, 2014, p. 77). La question est alors de savoir par quel(s) moyen(s) l'espace (urbain) sert l'idéologie (urbaine) – et ce, peu importe sa forme. En agissant, nous dit Lefebvre, en tant que socle à cette dernière. « Ce que l'on nomme "idéologie" – poursuit-il – n'acquiert de consistance qu'en intervenant dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre corps » (Lefebvre, 2000, p. 55). Elle se mêle – parce qu'agissant en tant que représentation – à l'espace conçu. Que serait le capitalisme sans l'image que lui rend un

³¹ « a way that the forms of appearance of social reality [...] are systematically distorted to the benefit of some and the detriment of others »

lieu comme Wall Street ? En ce sens, l'idéologie concerne d'abord le monde des idées, des représentations (Goonewardena, 2005). Mais elle n'est pas seulement idéale. Elle est aussi matérielle ! « Pour être effective – nous dit Kanisha Goonewardena – l'idéologie doit aussi être affective » (trad. libre)³² (2005, p. 47). Que serait, pour reprendre l'exemple précédent, Wall Street – et par conséquent le capitalisme – sans le tintamarre caractéristique du *New York Stock Exchange* ? Sans ses rythmes effrénés presque anarchiques ? Autrement dit, pas d'idéologie sans émotion, sans affecte. La mise en paysage des espaces (urbains) qui caractérise le « capitalisme artiste » nous oblige, pour cette raison, à prendre en compte les dimensions sensibles et affectives de ces représentations (Goonewardena, 2005).

Il convient à ce titre de souligner que, pour plusieurs, la gestion des espaces urbains – et en particulier ceux des quartiers péricentraux (Delbaere, 2010) – correspond de plus en plus à une gestion de « paysage public » plutôt qu'à celle d'espace public (Bailly, 2013; Delbaere, 2010; Fleury et Froment-Meurice, 2014; Mitchell, 2003b). Fondée sur un désir d'embellissement et d'attractivité des territoires ainsi qu'une ambition de renouer avec l'environnement – tant sur le plan écologique qu'affectif – cette mise en paysage traduirait, selon Fleury et Froment-Meurice (2014), la volonté des pouvoirs publics de mettre de l'avant une représentation de l'espace au détriment de leur valeur d'usage (voir aussi Lefebvre, 2000). Les usager-ère-s de ces (nouveaux) espaces sont, par conséquent, invité-e-s à « se représenter voire à pratiquer [ces] espaces publics [...] selon des scénographies qui prédéfinissent leurs activités [...] si bien qu'ils font eux-mêmes partie de ce paysage idéalisé » (Fleury et Froment-Meurice, 2014, p. 8-9). Pour Emeline Bailly (2013), trois enjeux sous-tendent cette pratique paysagère. D'abord, l'esthétique déployée semble trop souvent – et en particulier dans les quartiers péricentraux – en rupture avec celle du cadre bâti. Les modèles urbains « peu attachés aux paysages populaires existants » qu'on importe sans prise en compte du contexte d'application vont, en effet, jusqu'à « gommer la réalité du site » (p. 4). En faisant, d'autre part, de l'attractivité territoriale le principal objectif de cette mise en paysage, « la pratique paysagère [est] réduite à la notion d'image ou même d'objectif de gentrification,

³² « *In order to be effective ideology must also be affective* »

notamment par l'attrait d'une vie écologique » (p. 8). Enfin, trop souvent, aucune interrogation sur la manière dont ils seront appropriés ne préside la fabrique de ces espaces. Par exemple, Bailly (2013) note, dans le cas des grands parcs (nature) urbains, que ces-derniers « semblent avant tout conçus comme des stratégies de verdissement [...] sans s'interroger sur la manière dont ils [seront] appropriés, support d'identité et d'urbanité pour ceux [...] les fréquentent » (p. 10).

2.3.2. Le paysage en tant qu'être au monde

Pour paraphraser Di Méo (1999), l'espace – qu'on pourrait ici remplacer par le paysage – ne se limite pas à sa dimension politique ou à sa simple représentation idéologique. En effet, si l'espace conçu – celui des professionnel-le-s de l'espace et des représentations – constitue une dimension importante de la production de l'espace, ses dimensions vécues, sensibles et affectives n'en représentent pas moins des éléments centraux. En ce sens, le paysage peut aussi être appréhendé comme un concept capable de penser les modalités de notre rapport au monde. C'est ce qu'Augustin Berque (2008) qualifie de pensée *de type paysager*. Cette-dernière, qu'il oppose à la pensée *au sujet du paysage*, implique alors un vécu dans le milieu.

Dans son acception la plus répandue, le paysage s'emploie pour désigner un « panorama naturel, généralement découvert depuis une hauteur, permettant ainsi au spectateur d'obtenir une sorte de maîtrise visuelle sur le territoire » (Besse, 2010, p. 260; voir aussi Cosgrove, 1998). C'est l'image qu'en donne non seulement la figure déjà décrite du bourgeois dans le tableau de Caspar Friedrich, mais celle aussi du randonneur-euse qui, une fois l'ascension terminée, s'arrête, bienheureux-euse, au sommet de la montagne pour contempler l'horizon qu'il-elle surplombe. Comme les idées cartésiennes de nature-objet et romantiques de nature-refuge qui l'accompagnent, cette définition du paysage se construit comme une mille-et-unième version du dualisme nature-culture. Elle se fonde alors sur « la subtilisation par la ville de quelque chose qui au départ relevait du monde paysan, et qu'elle s'approprie pour le transformer en ce qui symboliquement est son propre envers : "la nature" » (Berque, 2008, p. 41). Elle suppose, en ce sens, autant l'abstraction du sujet (moderne) que la réification des

paysages-objets et des paysages-refuges (voir Berque, 1996, 2014a, 2014b). Ainsi, on aurait, d'un côté, le sujet – celui-celle qui contemple – qui serait, comme flottant au-dessus de l'espace, libre de se mouvoir à la surface du paysage – mais jamais au travers. De l'autre, on aurait l'objet de son regard – le paysage – qui serait – parce que réifié – comme déposé là sous ses pieds (yeux), hors du temps, prêt à être consommé du regard. L'espace comme une scène nous disions.

Or, le paysage – parce qu'il représente une entité relationnelle capable d'engager tout notre être – récuse justement ce dualisme protéiforme structuré autour des binaires nature-culture/société/ville, corps-esprit, objectif-sujetif et sujet-objet (Berque, 1996, 2014a, 2014b). Le paysage non pas comme regard sur l'objet, mais comme rapport au monde. Comme « l'événement d'une expérience sensible » (Besse, 2010). On croirait entendre Doreen Massey. *The event of the landscape*. Des artistes visuel-le-s comme Etel Adnan ont tenté, à cet égard, de le considérer non plus comme une simple réflexion du monde extérieur, mais plutôt en termes de formes et d'ambiances. Pour ces-dernier-ère-s – comme pour Berque – c'est à travers le paysage que l'être humain éprouve le monde qui l'entoure. Le paysage comme le chemin qui lie les pôles objectif (la réalité matérielle) et sujetif (la représentation de cette réalité). Le paysage, pour reprendre une terminologie *berquienne*, comme trajectif.

Les choses du milieu – nous dit-il à cet égard – ne sont pas des objets substantiels, subsistants dans leur en-soi; elles sont toujours en train de se faire dans leur interaction avec le sujet. Réciproquement, le sujet aussi est toujours en train de se faire dans son interaction avec les choses. (Berque, 2014a, p. 55).

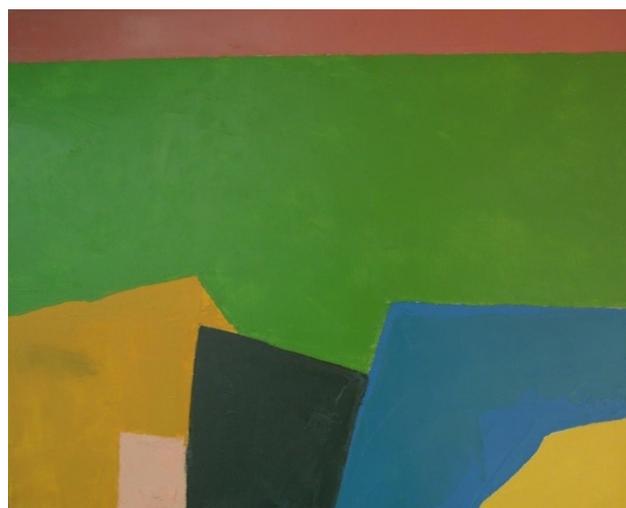


Figure 9 : Paysage calme (Etel Adnan, 2013)

Par ailleurs, si le paysage *en tant* qu'espace conçu permet de consacrer – parce qu'il organise, planifie, prévoit – l'introduction de la nature dans une temporalité sociale, le

paysage *en tant* qu'espace vécu nous permet de nous détacher d'une temporalité par trop linéaire. Parce que situé à la rencontre des mondes sociaux et naturels, il nous oblige, en effet, à considérer l'intrication des temps humains et naturels. Il nous permet, en ce sens, une remise en compte du dualisme nature-culture et de son pendant temporel fixité-mouvement. L'humain, la société et la nature sont, en effet, composés de rythmes qui s'entrecroisent sans cesse (Adam, 1991). Le paysage vécu – auquel on pourrait rajouter le temps vécu – est ainsi composé de rythmes sans cesse répétés (mais jamais les mêmes) qu'on peut comprendre comme un système d'émergence et de disparition (Adam, 1991). La succession des quotidiens a beau, en d'autres mots, être faite de répétitions, derrière chaque détail se cache – en même temps – ce qui le distingue du précédent et tout le potentiel du suivant.

Or, si la pensée paysagère de Berque nous invite, voire nous oblige, à (re)prendre au sérieux les dimensions sensible et affective de notre rapport au monde extérieur, elle reste – à l'image de la tradition phénoménologique (Cresswell, 2003; voir aussi Margier, 2017) – silencieuse sur les rapports de pouvoir qui sous-tendent les modalités de cette relation. À cet égard, la géographie morale s'est intéressée aux liens entre le paysage et ces rapports de pouvoir (Cresswell, 2003; Setten et Brown, 2009). Comment les paysages encouragent, suggèrent ou limitent certains comportements ? Le paysage, en effet, agit à la fois comme un produit et comme une cause des discours, de l'aménagement, des modes d'habiter et des affectes qui caractérisent son espace. Une cause, d'une part, parce qu'en incarnant certaines manières d'être, voire certaines valeurs morales, le paysage non seulement légitime, mais aussi restreint la présence de certains groupes et de certaines pratiques – jugées non convenables – dans l'espace (Setten et Brown, 2009). Parce qu'un paysage est perçu comme paisible, on ne se sent pas nécessairement à l'aise d'y faire du bruit. Un produit, d'autre part, parce que la présence – et l'absence – de ces groupes et de ces pratiques vient comme rétroactivement influencer les caractéristiques du paysage (Setten et Brown, 2009). « Il y a – nous dit le géographe John Allen – dans ces lieux certaines qualités qui se font sentir de telles manières qu'elles encouragent autant qu'elles inhibent les manières dont

nous nous déplaçons et dont nous agissons à l'intérieur d'eux » (trad. libre)³³ (2006, p. 445). À cet effet, le concept de pouvoir ambiant – théorisé par Allen (2003, 2006) – qui rend compte de ce je-ne-sais-quoi caractéristique du vécu spatiotemporel – voire paysager – et qui, de ce fait, nous invite à adopter un certain nombre de comportements nous permet de faire le pont entre le paysage en tant qu'espace conçu et le paysage en tant qu'être au monde.

³³ « *There is certain qualities about such settings which show themselves in such a way as both to encourage and to inhibit how we move around, use and act within them* »

Chapitre 3

Méthodologie: le cheminement de la recherche

« The way research is written up in academic journals often represents it as a linear, pristine, ordered process. Yet, in practice, most projects are actually messy, frustrating, and complex. »

Gill Valentine (2001, p. 43)

Dans le chapitre qui suit, nous tenterons de détailler les réflexions qui ont guidé nos choix méthodologiques ainsi que la manière dont ils ont été appliqués sur le terrain. À cet égard, le cadre théorique développé précédemment aura servi à structurer ces réflexions. Mais avant de poursuivre, quelques remarques s'imposent. Si pour les besoins de la cause, nous avons fait le choix de séparer ce chapitre des autres et de le diviser en sections bien distinctes – laissant croire par la même occasion que la recherche académique représente un processus linéaire et ordonné – il n'en est, en réalité, rien du tout. La construction de nos cadres méthodologique et théorique résulte, en effet, à la fois d'innombrables allers-retours – et de nombreux détours, il faut le dire – entre le terrain et l'université, de nos échanges avec les usager·ère·s du parc et de nos rencontres avec des acteur·rice·s du quartier Saint-Michel. C'est avec eux, autrement dit, et sur le terrain que se sont construits ces cadres. Pas l'inverse. Nous tenons, par le fait même, à souligner, d'une part, le caractère transformateur du terrain géographique et des rencontres qu'il est possible d'y faire et à reconnaître, d'autre part, que le projet final que nous posons, ici, à l'écrit n'est en rien le même que celui de notre proposition initiale.

3.1. L'étude de cas comme manière de structurer nos questionnements

Notre choix d'opter pour l'étude de cas comme manière de guider nos questionnements réside dans sa capacité reconnue à décrire et expliquer des phénomènes variés, à interroger les stratégies mobilisées par une diversité d'acteurs sociaux et à comprendre les logiques d'actions de ces-derniers (B. L. Berg, 2007; Flyvbjerg, 2006; Gagnon, 2012).

Cette méthode permet ainsi de rendre compte des « interrelations dynamiques entre les mécanismes de gestion et de régulation, les interactions sociales et les productions collectives liées au phénomène étudié » (Gagnon, 2012, p. 12). Pour ces raisons, l'étude de cas permet d'étudier à la fois les mécanismes internes d'un phénomène et de replacer ce-dernier dans son contexte de détermination. Pour paraphraser Bruce L. Berg (2007), elle représente, dans ce sens, une méthode à même de décrire à peu près n'importe quel phénomène.

Malgré ses avantages, la validité externe – qui touche, rappelons-le, la généralisation des résultats – représente peut-être le principal écueil de cette méthode (Gagnon, 2012, Flyvbjerg, 2006). Dans son article *Five Misunderstandings About Case-Study Research*, Brent Flyvbjerg (2006, p. 221) rappelait justement que l'un des principaux malentendus qui perdure au sein de la communauté scientifique consiste à croire qu'« on ne peut généraliser à partir d'un cas unique et que, conséquemment, l'étude de cas ne peut contribuer à la recherche scientifique » (trad. libre)³⁴. Est-ce dire, pour autant, que toute généralisation s'avère impossible ? Et si tel est le cas, pourquoi avoir opté pour cette méthode particulière ?

À ce sujet, Michael Burawoy (1998, 2009) propose un ensemble de procédures censé permettre d'extraire le général du particulier et de passer du micro au macro. De généraliser autrement dit. L'une d'elle consiste, dans un premier temps, à interpréter les données recueillies comme les résultats de processus sociaux. L'objectif est alors de récolter « plusieurs interprétations d'un cas unique et de les regrouper à l'intérieur de processus sociaux » (trad libre)³⁵ (Burawoy, 1998, p. 15). On évite ainsi de tomber dans les pièges de « l'individualisme subjectif » et du psychologisme qui menace, selon Di Méo (1990), tous projets de géographie sociale sur l'espace perçu et vécu. « Notre rapport à l'espace – nous rappelle justement ce-dernier – ne relève pas de notre seule fantaisie perceptive » (1990, p. 360). Du moins, pas seulement. L'espace vécu est, pour cette raison, un espace, d'abord, social. La deuxième procédure consiste, pour sa part, à localiser et à (re)contextualiser ces processus dans leur « contexte de détermination »

³⁴ « one cannot generalize on the basis of an individual case; therefore, the case study cannot contribute to scientific development »

³⁵ « multiple readings of a single case and aggregates them into social processes »

(Burawoy, 1998). En effet, les données – pas plus que les processus sociaux qui permettent de les structurer – ne peuvent être considérées en elles-mêmes. Indépendamment, elles n'ont que peu de valeur. L'examen de ces-dernières doit, par conséquent, prendre en compte le champ des forces sociales qui les conditionne (Burawoy, 1998). Par cette extension, il devient alors possible d'opérer des allers-retours entre l'espace-temps de la recherche et le champ des forces sociales qui structurent les situations locales. Autrement dit, l'étude de cas telle que définit par Burawoy « consiste à étudier le quotidien du point de vue de sa structuration, c'est-à-dire en l'analysant simultanément en tant que cause et effet du champ de force dans lequel il se trouve » (trad. libre)³⁶ (Burawoy, 1998, p. 15).

Ces deux opérations dépendent, enfin, de la manière d'aborder le cadre théorique. Burawoy (1998) rejette, à cet égard, les modèles hypothético-déductif et inductif qui dominant – encore – le paysage scientifique pour en proposer un qu'on pourrait qualifier de dialogique. Au lieu de chercher à forcer le trait pour que les données coïncident avec le cadre théorique ou de chercher à le « découvrir » comme caché dans les mille et une données recueillies, il convient plutôt d'élaborer notre recherche à partir d'un cadre préexistant tout en se laissant la possibilité de le réviser, voire de l'abandonner, au profit d'un autre. La recherche ainsi pensée prend la forme d'un incessant va-et-vient. Dans ces circonstances, l'élaboration du cadre théorique dépend d'une multitude de dialogues non seulement entre le-la chercheur·e et les participant·e·s, mais aussi de ceux qui permettent aux savoirs « populaires » de coloniser les théories « académiques » *et vice versa*. Comme le rappelle Burawoy (1998, p. 16), « les théories ne surgissent pas *tabula rasa* des données, mais émergent des débats intellectuels et des divisions [...]. La science n'offre aucune vérité finale, aucune garantie, elle n'existe que dans un état de révision continue » (trad. libre)³⁷.

Finalement, si la généralisation venait à faire défaut, cela ne rendrait pas nécessairement notre recherche invalide ou sans intérêt. En effet, comme le souligne Flyvbjerg (2006), la

³⁶ « *insist [...] on studying the everyday world from the standpoint of its structuration that is by regarding it as simultaneously shaped by and shaping an external field of forces* »

³⁷ « *[t]heories do not spring *tabula rasa* from the data but are carried forward through intellectual debate and division [...]. Science offers no final truth, no certainties, but exists in a state of continual revision* »

généralisation formelle ne représente pas la seule procédure valable dans l'acquisition du savoir. Elle est – nous dit-il (2006, p. 226) – « considérablement surestimée en tant que source principale du progrès scientifique » (trad. libre)³⁸. Une description phénoménologique qui n'aspire pas à généraliser ses résultats s'avère, autrement dit, autant pertinente qu'une étude de cas qui y aspire.

3.1.1. Le choix du cas

Notre recherche se fondera – il convient de le souligner – sur l'analyse d'un cas unique. Cette décision s'explique par le fait que celui-ci permet « une investigation en profondeur, autorisant un temps long d'observation et d'écoute des acteurs, proche de l'ethnographie et permettant de ce fait une meilleure imprégnation [du phénomène étudié] » (Gombault, 2005, p. 8). Le cas unique permet, en d'autres mots, de révéler le phénomène étudié dans toute sa complexité (Flyvbjerg, 2006). Pour ces raisons et parce que le cas unique permet de vérifier, d'invalider ou encore de distinguer une proposition théorique de ses concurrentes (Gagnon, 2012), nous avons choisi d'étudier de manière holistique la production spatiotemporelle du parc environnemental Frédéric-Back – un espace unique au Canada – afin de permettre à qui le voudrait d'établir, d'une part, des parallèles avec d'autres sites déjà étudiés et de proposer, d'autre part, différentes pistes de réflexion quant à notre objet recherche.

Malgré ces arguments en faveur du cas unique, la pertinence de ce-dernier ne va pas de soi. En effet, pour Alvaro Pirès (1997), le recours au cas unique doit se justifier par l'exemplarité du cas choisi – ce que Flyvbjerg (2006) qualifie de cas critique ou paradigmatique, voire de cas favorable – et par son intérêt social. À cet égard, il convient de souligner que le choix du cas permet de renforcer la validité externe de l'étude de cas (Flyvbjerg, 2006).

C'est avec ces deux critères en tête que notre choix s'est arrêté sur le cas du parc Frédéric-Back. Comme déjà mentionné, ce-dernier se situe à la frontière de deux quartiers péricentraux aux profils socio-économiques différents. Dans le contexte montréalais, l'aménagement de ce nouveau parc métropolitain représente, à cet égard,

³⁸ « *Formal generalization [...] is considerably overrated as the main source of scientific progress* »

un espace-temps fécond pour interroger la capacité de différentes populations à se réapproprier un espace devenu stratégique et central. Une manière de raconter Frédéric-Back aurait, dans les circonstances, été de mettre en lumière les mécanismes d'exclusion, de réglementation et de revendication qui façonnent son espace. Or, nous avons rapidement réalisé que ces phénomènes ne concernaient pas ou peu – du moins pas encore – l'espace étudié. Ce sont, pour cette raison, davantage ses récits, les manières d'en parler, la mobilisation de la notion de paysage et le type d'esthétique choisi dans son aménagement ainsi que les pratiques qui y donnent vie qui nous ont amenés à nous intéresser à ce cas.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à réitérer notre conviction que l'étude de cas représente la meilleure méthode pour répondre à nos questions de recherche. En effet, comme le souligne Flyvbjerg (2006) :

One can often generalize on the basis of a single case, and the case study may be central to scientific development via generalization as supplement or alternative to other methods. But formal generalization is overvalued as a source of scientific development, whereas "the force of example" is underestimated. (p.228)

3.2. La récolte des données

Si l'étude de cas invite, dans un souci de renforcer la validité de la recherche à diversifier les sources des données (Gagnon, 2012), c'est surtout pour sa capacité à intégrer des données issues d'échelles variées et à interroger la manière dont les individus, les groupes sociaux et les institutions sont engagés dans différents processus sociospatiaux et spatiotemporels que nous avons choisi d'adopter cette approche. Nous reconnaissons, pour cette raison, la « complémentarité productive » des méthodes mixtes (Elwood, 2010). Cette diversification nous aura, par ailleurs, permis de faire suite à l'invitation de Louisa Cadman (2009) d'hasarder avec les méthodes et d'appréhender le monde dans toute sa complexité. Cette-dernière préfère, à cet égard, parler de montage plutôt que de triangulation. Le montage – voir même le bricolage – permet alors de jouer avec des méthodes ancrées dans différents espaces-temps (Cadman, 2009). Enfin, en raison des objectifs variés de notre recherche, la diversification des méthodes de récolte des données s'est imposée d'elle-même.

3.2.1. Expérimenter sur le terrain: de l'observation à la discussion

« *One should go down into the field again and again.* »

Carl Sauer (1956)

Avant de présenter les stratégies de recrutement que nous avons déployées sur le terrain et les méthodes de collecte de données retenues, il importe de mentionner qu'elles ont été agrémentées d'observations de terrain, d'observations participantes et de discussions informelles. La section qui suit permettra de présenter ces méthodes de recherche. Si nous les présentons ici de manière séparée, il convient de souligner leur complémentarité et de rappeler qu'en réalité – soit celle du terrain – elles ont été menées de manière simultanée.

3.2.1.1. Sortir sur le terrain pour découvrir le monde

D'abord, une série d'observations menée au cours de l'été et de l'automne 2018 ainsi que de l'hiver et du printemps 2019 à différents moments de la journée – et du soir – nous aura permis de nous familiariser avec le terrain d'étude. Comme le rappellent Annette Watson et Karen Till (2010, p. 126), « observer et écrire sur les géographies du quotidien, les émotions, la fluidité des espaces sociaux et la matérialité de nos rencontres sont davantage des pratiques de découverte qu'un compte-rendu "objectif" » (trad. libre)³⁹. La prise de notes, la réalisation de croquis, l'utilisation d'un appareil photographique et l'enregistrement sonore invitent, en ce sens, à attirer notre attention sur ce qui relève à la fois de l'exceptionnel et de l'ordinaire et à faire des choix entre les différents événements qui se déroulent sous nos yeux. L'utilisation de ces outils nous aura aidés, pour ces raisons, à rendre compte de manière étoffée du contexte quotidien, des routines et des événements qui ont ponctué nos sorties sur le terrain.

Par ailleurs, parce que le monde ne se limite pas qu'à sa dimension visuelle, nous avons tenté de nous intéresser aux différentes ambiances qui composent, voire donnent vie, à notre terrain d'étude. À cet égard, nous reconnaissons, comme Gillian Rose, que certaines conceptions du paysage « que les géographes espèrent comprendre sont

³⁹ « *observing and writing fieldnotes about everyday geographies, emotions, fluid social spaces, and material encounters is more a practice of discovery than an "objective" form of reporting* »

encore – et toujours – des construits soumis aux désirs et au pouvoir masculins » (trad. libre)⁴⁰ (citée dans Duncan et Duncan, 2010, p. 236). On pense, notamment, à la figure classique du géographe-explorateur. Nous avons, pour cette raison, porté une attention particulière non seulement aux dimensions sonores, olfactives et tactiles, mais aussi affectives du paysage. L'utilisation d'un magnétophone nous aura, par exemple, permis d'enregistrer les différentes ambiances sonores qui composent le parc Frédéric-Back. Enfin, en les intégrant au montage des données, les observations menées sur le terrain auront permis de renforcer la validité de notre analyse (Kawulich, 2005) et de lui fournir une plus grande profondeur (Flick, Kardoff, et Steinke, 2004).

3.2.1.2. Participer pour mieux comprendre

Parallèlement à ces observations, nous avons mené quelques observations participantes au sein de deux organismes du quartier Saint-Michel à savoir le Forum jeunesse de Saint-Michel (FJSM) et Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS), et au sein de l'organisme en charge de l'animation du parc soit la Tohu. Dans le cas des deux premiers organismes, ces observations ont été menées afin de « désenclaver » notre terrain d'étude. Elles nous auront, en effet, permis d'avoir accès à des populations et des acteur·rice·s qui, s'il·elle·s ne pratiquent pas nécessairement le parc Frédéric-Back, connaissent et habitent néanmoins leur quartier. C'est que dans certains cas l'observation participante représente la seule méthode capable de donner accès à certains types de données (Kawulich, 2005). Dans le cas de notre recherche, ces observations participantes, réalisées lors d'événements organisés dans des hauts lieux du quartier – parc George Vernot, parc Joseph-François Perrault, parc Ovila-Légaré, parc Champdoré, Centre Lasallien, Centre éducatif et communautaire René-Goupil, etc. – nous auront, entre autres, permis de comprendre comment ces-derniers peuvent être perçus et vécus par une partie des Michelois.es et comment ils s'inscrivent dans leurs pratiques d'habiter. D'autre part, nos discussions avec ces acteur·rice·s du quartier nous auront aussi permis de comprendre comment ces-dernier·ère·s se représentent, voire interprètent, la transformation de l'ancienne carrière Miron en parc.

⁴⁰ « *which geographer hope to know [are still] a construct of masculine power and desire* »

Dans le cas de la TOHU, le travail de terrain nous aura – en raison de son rôle dans l’animation du parc – surtout permis de participer à différentes activités organisées par l’organisme circassien. Ici, la participation aura surtout servi à comprendre « comment les choses sont organisées et planifiées, comment les gens interagissent et quels sont les paramètres culturels » (trad. libre)⁴¹ (Kawulich, 2005).

Enfin, toutes ces observations nous auront permis, d’une part, d’affiner les questions que nous comptons poser lors des entrevues et des marches commentées afin d’en assurer leur pertinence. D’autre part, elles nous auront permis de rencontrer et de développer des relations avec certains membres de la communauté facilitant ainsi le recrutement de certains.es répondants.es.

3.2.1.3. Discuter au gré des rencontres

Finalement, que ce soit par manque de temps ou pour palier à certaines difficultés liées à la formalité des entretiens semi-directifs (demande formelle, rendez-vous, questionnements intensifs, etc.), notre recherche de terrain fut agrémentée de plusieurs discussions informelles réalisées au gré des rencontres faites sur le terrain.

Par manque de temps, d’une part. Parce que certaines personnes rencontrées n’étaient que de passage ou parce qu’elles n’avaient que peu de temps à nous accorder. Dans ces cas, nous avons, d’emblée, fait connaître notre posture de chercheur aux enquêté.es. « *Bonjour [...] je réalise un projet d’étude sur le parc Frédéric-Back [...] est-ce que ça vous dérange si je vous pose une ou deux questions sur le parc ?* ». Si notre interlocuteur·rice semblait réceptif·ve nous enchainions avec nos questions. Souvent ces dernières portaient sur une pratique que nous trouvions pertinente d’interroger. « *Je vois que vous avez un bouquet de feuilles dans la main [...] est-ce que je peux vous demander ce que vous comptez faire avec ?* ». Ou alors, nous cherchions à savoir ce qu’ils ou elles aimaient dans le parc. « *Qu’est-ce qui vous attire ici ?* ». Si parfois, les interlocuteur·rice.s s’arrêtaient pour discuter plus longtemps, dans la majorité des cas, ces discussions

⁴¹ « *how things are organized and prioritized, how people interrelate, and what are the cultural parameters* »

étaient brèves. À une occasion, la conversation entamée s'est poursuivie en entretien formel.

Dans d'autres cas, nous avons mobilisé cette forme de discussion afin de pallier à certains défis inhérents à la réalisation d'entrevues plus formelles. Patrick Bruneteaux et Corinne Lanzarini (1998) racontent, à cet effet, leur expérience de terrain auprès de jeunes issu·e·s des « classes populaires » en France :

Lors de nos recherches menées auprès des jeunes sous-prolétaires des cités et des sous-prolétaires de la rue, nous nous sommes rendu compte que les entretiens semi-directifs, avec demande formelle préalable, début d'échange et séparation au bout de deux heures de questionnements intensifs, étaient rarement exploitables. [...]. Le locuteur est averti de l'entrée en discussion par des signes tangibles que livre explicitement l'enquêteur [...]. C'est alors que le locuteur découvre, à travers la relation de questionnement, qu'il se situe dans un cadre social spécifique, étrange (l'abstraction du *speech event*), voire menaçant. (p. 157- 158)

Dans le cadre de notre terrain, cette façon de faire nous aura permis, dans nos rapports avec certaines populations, de contourner certains écueils associés à la passation d'entrevues semi-dirigées. Nous avons, en effet, remarqué assez rapidement que ce type d'entrevue posait problème auprès de certain·e·s usager·ère·s du parc. Certain·e·s ne se présentaient pas aux rendez-vous fixés, d'autres se refermaient une fois l'entrevue amorcée et dans l'ensemble plusieurs « refusaient » d'être soumis à un questionnaire. Bruneteaux et Lanzarini (1998) attribuent cette réticence à la dimension formelle de l'entrevue. Cette méthode de recherche impose au répondant ou à la répondante un espace-temps qui n'est pas nécessairement le sien et dans lequel il-elle ne voit pas ce qui le-la retient. Ces-derniers rappellent, à cet égard, que si les « dominants » – position qu'occupe normalement le-la chercheur·e – ont une expérience des cadres interactionnels ce n'est pas le cas de tout le monde. La notion de « honte culturelle » représente une autre manière d'expliquer les réserves formulées par certain·e·s des usager·ère·s rencontré·e·s dans le parc quant à la réalisation d'entrevues plus formelles. Ici, le refus de participer peut s'expliquer par l'impression que certain·e·s ont de ne pouvoir s'exprimer dans « les normes linguistiques légitimes » (Bruneteaux et Lanzarini, 1998).

« *Euh [...] je suis un peu nul dans la description [...] – s’excuse timidement Cleevenson, un de nos répondants – je suis pas bon dans la description [...] la plupart des fois je le vis [...] mais sans pouvoir le décrire* ». Enfin, deux personnes rencontrées expliquaient leur refus par une crainte d’être « *fiché* ». En optant pour un entretien moins formel, nous sommes généralement parvenus à libérer la parole de ces usager·ère·s.

Si nous avons décidé de faire connaître notre posture de chercheur assez rapidement, nous avons tout de même tenté de garder un profil bas lors de nos discussions informelles. Bruneteaux et Lanzarini (1998) rappellent, à cet égard, que doivent « [disparaître], dans ce type d’échanges, tous les outillages les plus visibles : carnets de notes, stylos, magnétophone, vidéo » (p. 170). Le but, ici, est d’éviter, autant que faire se peut, de reproduire la forme interrogative de l’entretien formel. Plus proche de l’observation participante que de l’entrevue semi-dirigée, la conversation informelle demande de la part du·de la chercheur·e de faire preuve de souplesse, d’être capable de relancer informellement son·sa interlocuteur·rice. Bruneteaux et Lanzarini (1998) parlent ici d’un travail qui consiste à « préparer simultanément les relances [...] qui tiennent compte d’un grand écart toujours à réduire entre le fil de la discussion et les thèmes les plus judicieux à placer ou à relancer » (p. 169). Ce travail demande aussi une plus grande implication de la part du·de la chercheur·e. D’une part, il est conseillé d’évoquer une opinion qui valide globalement celles de l’enquêté·e. Bruneteaux et Lanzarini suggèrent, par exemple, de l’accompagner dans ses blagues ou dans ses critiques. D’autre part, la dimension informelle de cette pratique invite parfois à participer à des activités extérieures à la structure étudiée (Bruneteaux et Lanzarini, 1998). Conséquemment, l’échange de cigarettes, le partage d’une cigarette au cannabis et de boissons alcoolisées ont constitué, sur le terrain, différentes occasions d’établir un dialogue avec certain·e·s usager·ère·s du parc. L’entretien informel suit en ce sens « le parcours sinueux d’une bataille relationnelle qui confronte deux exigences différentes : le chercheur quémande implicitement la collecte la plus étendue possible de l’information [et] la personne “assistée” dans l’échange feutré en espère des bénéfices relationnels et matériels » (Bruneteaux et Lanzarini, 1998, p. 174).

3.2.2. La construction de l'échantillon

Le choix de l'échantillon est important, car c'est par ce-dernier que le-la chercheur·e sélectionne les répondant·e-s à même de répondre aux questions qu'il ou elle se pose (Gagnon, 2012). On distingue alors deux grands types d'échantillons. L'échantillonnage dit probabiliste – souvent associé à la recherche quantitative – vise, dans un premier temps, la représentativité de l'échantillon. L'objectif, en règle générale, est de formuler des inférences statistiques quant à la population étudiée. Les échantillons non-probabilistes qu'on associe plutôt à la recherche qualitative visent quant à eux l'analyse et la compréhension des phénomènes étudiés. Dans le cas de ces-derniers, « l'objectif du recrutement [...] n'est pas de choisir un échantillon représentatif, mais plutôt d'en sélectionner un explicatif » (trad. libre)⁴² (Valentine, 2005, p. 112). Comme nos objectifs ambitionnent de décrire et de comprendre les processus impliqués dans la production d'espaces paysagers, nous avons fait le choix d'opter pour le deuxième type d'échantillon. Dans la section qui suit, nous présenterons les trois méthodes mobilisées pour assurer le recrutement de nos répondant·e-s.

Il importe, cependant, de souligner que l'élaboration de quotas nous aura aidée dans le choix de ces-dernier·ère·s. D'abord, parce que notre terrain d'étude se situe à la frontière de deux quartiers péricentraux aux profils sociodémographiques différents, nous avons fait le choix de diviser – autant que faire se peut – notre échantillon entre les résident·e-s des quartiers Ahuntsic et Saint-Michel. Nous avons, ainsi, rencontré 8 résident·e-s du quartier Ahuntsic, 12 du quartier Saint-Michel, 1 du quartier Villeray, 1 de Montréal-Nord et 1 du Plateau Mont-Royal pour un total de 23 répondant·e-s (Tableau 2). Après avoir pris connaissance non-seulement de la composition de la population des usager·ère·s du parc, mais aussi de celle des quartiers limitrophes, une attention particulière a été portée au recrutement de répondant·e-s représentatif·ve·s de ces deux populations. Par exemple, si certaines populations issues de l'immigration semblaient sous représentées dans celle des usager·ère·s du parc, nous avons tout même tenté de les inclure dans notre échantillon en raison de leur forte représentativité dans celle du quartier Saint-Michel.

⁴² « *the aim in recruiting informant [...] is not to choose a representative sample, rather [than] to select an illustrative one* »

Nous avons ainsi fait un effort important pour inclure dans notre échantillon des individus de genre, d'âge, de classes sociales et d'appartenances ethno-raciales variés.

Tableau 2 : Composition de l'échantillon des usager-ère-s du parc

	Répondant-e-s	Quartier	Âge	Lieu de l'entrevue	Type d'entretien	Durée de l'entretien
1	Danielle	Domaine Saint-Sulpice	58	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:48:45
2	Stéphane	Saint-Michel	58	Secteur du Boisé Est	Semi-dirigé	00:15:55
3	Charles-Antoine	Saint-Michel	40	Stade de Soccer de Montréal	Semi-dirigé	00:46:15
4	Samir	Saint-Michel	43	Place publique de la TOHU	Semi-dirigé	00:50:10
5	Kyôko	Saint-Michel	60	Secteur du Boisé Est	Semi-dirigé	00:16:17
6	Roger	Saint-Michel	70	Logement	Semi-dirigé	00:42:00
7	Martine	Domaine Saint-Sulpice	60	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:49:54
8	Jean-Baptiste	Saint-Michel	21	Parc Champdoré	Semi-dirigé	00:45:20
9	Michel	Saint-Michel	58	Secteur du Boisé Est	Semi-dirigé	00:15:30
10	Mathilde	Montréal-Nord	26	Secteur du Boisé Est	Semi-dirigé	00:25:36
11	Swati	Villeray	23	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:23:15
12	Cleevenson	Ahuntsic	19	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:25:45
13	Léo-Paul	Domaine Saint-Sulpice	60	Logement	Semi-dirigé	01:04:54
14	Rénald	Saint-Michel	55	Secteur du Boisé Est	Semi-dirigé	00:46:24
15	Lamartine Junior	Saint-Michel	19	Parc Champdoré	Semi-dirigé	00:25:14
16	Joshua	Saint-Michel	21	TOHU	Semi-dirigé	00:35:16
17	Guy	Domaine Saint-Sulpice	70	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:23:14
18	Alain	Plateau-Mont-Royal	61	Café	Semi-dirigé	00:31:00
19	Claude	Domaine Saint-Sulpice	71	Parvis Papineau	Semi-dirigé	00:16:12
20	Hélène	Domaine Saint-Sulpice	65	Secteur Ouest et Nord	Marche commentée	00:40:10
21	Connie	Saint-Michel	19	Tour du parc	Marche commentée	01:39:44
22	Richard	Saint-Michel	44	Secteur Ouest et Nord	Marche commentée	01:27:52
23	Andrew	Ahuntsic	27	Tour du parc	Marche commentée	01:18:27

Dans le cas de notre recherche, près de la moitié des répondant-e-s a été recruté à l'aveuglette. Sur le plan opérationnel, cette méthode d'échantillonnage consiste à sélectionner des individus en raison de leur présence physique sur le terrain. Compte tenu de la nature de notre projet, cette-dernière s'est avérée justifiée puisque ces individus étaient (parfois) les seuls à pouvoir nous fournir des informations pertinentes sur le terrain d'étude. En gardant en tête les quotas élaborés précédemment, nos sorties sur le terrain nous ont aidés à recruter les répondant-e-s les plus représentatif-ve-s des populations étudiées. Nous avons, pour cette raison, décidé de donner une plus grande représentativité aux populations composées de jeunes adultes et d'individus issus de l'immigration que celle observée sur le terrain.

Le principal inconvénient du recrutement à l'aveuglette que nous avons rencontré sur le terrain concerne le temps qu'il nous était possible d'allouer à certains entretiens. En effet, comme sa traduction anglaise – *captive sampling* – l'indique, cette méthode consiste à aborder les usager-ère-s dans leur quotidien. À en faire des captif-ve-s. Une sorte d'urgence s'installe parce que le-la répondant-e n'avait pas nécessairement prévu ou n'avait, simplement, pas le temps de s'arrêter pour discuter dans la durée. Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il devenait difficile d'explorer chaque thème en profondeur.

Pour combler cette faiblesse du recrutement à l'aveugle, la deuxième méthode que nous avons utilisée est celle du recrutement volontaire. Nous avons, à cet égard, posé des affiches sur le pourtour du parc et dans les rues des quartiers limitrophes afin d'inviter les riverain-e-s du site à se prononcer, dans le cadre d'entretiens semi-dirigés, sur leurs pratiques et leur appréciation de celui-ci. Des affiches ont ainsi été posées au début et vers la fin de l'été 2018 – respectivement aux mois de mai et d'août. Si certaines critiques notent le manque de représentativité de cette méthode – on observe, par exemple, que (souvent) seuls les gens se sentant fortement concernés par l'annonce vont répondre à l'invitation (Gumuchian et Marois, 2000) – nous estimons qu'elle possède, tout de même, quelques avantages. D'une part, elle nous aura permis de pallier une faiblesse du recrutement à l'aveuglette en facilitant le recrutement d'usager-ère-s prêt à discuter longuement de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs perceptions du parc.

D'autre part, un bref examen du type de population ayant répondu à notre appel nous aura fourni des informations pertinentes sur le genre de populations qu'un projet comme le parc Frédéric-Back rejoint. Sur ceux-celles qui, justement, se sentent concerné-e-s par le parc.

Enfin, l'aide d'une personne-ressource travaillant pour l'organisme Forum jeunesse de Saint-Michel nous aura permis de rencontrer des jeunes Michelois-e-s issu-e-s de l'immigration. Proche de l'échantillonnage par boules de neige, le recours à une personne-ressource – *gatekeeper* en anglais – peut s'avérer utile « lorsque le chercheur éprouve des difficultés à trouver les sujets de l'enquête parce qu'ils constituent une population minoritaire ou une catégorie sociale précise » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 270). En raison de leur faible représentativité dans la population des usager-ère-s du parc, cette aide nous aura permis d'élargir notre échantillon. Malgré ses avantages, le désenclavement que cette approche nous aura permis d'opérer n'aura été que partiel. En effet, en raison des réalités géographiques et sociales du quartier – Joshua, un de nos répondants, allant jusqu'à distinguer *son* Saint-Michel situé à l'ouest de la carrière Francon de l'autre Saint-Michel situé à l'est – aucun-e Michelois-e habitant cet « autre Saint-Michel » n'aura été inclus dans notre échantillon.

3.2.3. La collecte des données : des méthodes variées pour jouer avec les échelles et les temporalités

À cette étape, il est devenu nécessaire d'identifier les meilleures méthodes à même de répondre à nos questions de recherche. Comme nous cherchions à comprendre en quoi la production d'un espace (nature) pouvait se traduire par différents modes d'appropriation et différents modes d'habiter, les données recueillies devaient pouvoir nous renseigner sur les conceptions, les représentations et les mécanismes de production de ce type d'espace ainsi que sur le sens que les usager-ère-s donnent à leurs pratiques, sur leurs représentations du parc et sur leur manière générale de l'habiter. Comme dans le cas des méthodes exploratoires, il importe de souligner que, si les méthodes mobilisées sont, ici, présentées de manière séparée, elles ont été, en réalité, menées de manière simultanée.

3.2.3.1. Le travail d'archive : entre exploration et contextualisation

Dans le cadre de notre étude, le travail d'archive nous aura été utile, d'une part, pour comprendre les logiques qui ont présidé l'aménagement du parc Frédéric-Back. D'autre part, il nous aura permis d'interroger la capacité des différent.e.s acteur.rice.s à s'inscrire dans le temps long de la fabrique spatiale.

Dans leur analyse critique du discours sur la ville intelligente, Ola Söderström, Till Paasche et Fransisco Klauser (2014, p. 37) soulignent l'importance de procéder à un examen des discours sur la ville :

Smart cities, like creative cities, sustainable cities or livable cities are part of contemporary language games around urban management and development. These games involve experts, marketing specialists, consultants, corporations, city officials, etc. and frame how cities are understood, conceptualized and planned.

Ils espèrent qu'un tel travail, inspiré par une démarche foucauldienne de l'analyse de discours (Fadyl, Nicholls, & McPherson, 2013), permette de révéler les objets, les concepts et les stratégies qui structurent les discours entourant la production de l'espace et qu'elle puisse mettre en lumière les implications socio-politiques d'un tel discours. Comme la ville intelligente, le parc environnemental – ou la ville durable – représente, dans les circonstances, une manière – parmi tant d'autres – de concevoir l'espace du parc. Or, comme le soulignent John R. Short et *al.* (1993, p. 208), « les villes, comme n'importe quel environnement, sont des textes dans lesquels sont inscrits des valeurs, des croyances ainsi que l'exercice et la contestation du pouvoir » (trad. libre)⁴³. Ces valeurs, ces croyances et les relations de pouvoir qu'elles supposent sont donc indissociables des différentes manières de se représenter la ville. Pour ces raisons, le discours environnemental – tout comme celui sur la ville intelligente – n'est pas aussi apolitique qu'on aimerait nous le faire croire. Un tel exercice devrait, pour cette raison, nous aider à rendre compte des manières par lesquelles un tel discours tend à conférer

⁴³ « *cities, like all environments, are texts in which are inscribed values, beliefs, and the exercise and struggle for power* »

une impression de fixité à l'espace, à normaliser certaines pratiques et à délégitimer certains conflits potentiels.

D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné, il apparaît, pour Delbaere (2010) et Margier (2017), que la « vraie » publicité des espaces publics résiderait de plus en plus dans leur fabrique.

[S]i l'espace public demeure espace du vivre ensemble et de la confrontation, c'est moins aujourd'hui par la réalité des pratiques qui s'y côtoient, que par la diversité des discours et des acteurs impliqués dans sa production. D'espace vécu collectivement, l'espace public est devenu espace conçu démocratiquement (Delbaere, 2010, p. 94).

Si tel est le cas, force est de constater que les rapports de pouvoir qui se rapportaient, hier encore, à l'espace vécu se rapportent aujourd'hui – quoique sous des formes différentes – de plus en plus à l'échelle du conçu. Nous croyons, pour cette raison, qu'une exploration des différentes temporalités de la carrière devrait nous permettre de mettre en lumière des logiques d'appropriation différenciées entre la Ville et les Michelois-e-s⁴⁴.

Supposant qu'ils constituent une source d'information pertinente quant à l'évolution de notre terrain d'étude (Garat, Gravari-Barbas et Veschambre, 2005; Margier, 2013), nous avons d'abord choisi de procéder à un examen des articles de journaux traitant du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM) dans son ensemble et aux discours sur l'urbain qui lui étaient liés. L'utilisation du moteur de recherche *Eureka* nous aura, à cet égard, permis d'identifier tous les articles portant sur le devenir de l'ancienne carrière Miron. Pour ce faire, nous avons saisi dans le moteur de recherche une série de mots-clés (carrière Miron, Tohu, Complexe environnemental Saint-Michel, Taz, Frédéric-Back, biogaz) et sélectionné tous les articles qui traitaient du site depuis l'année 1989. Ce choix se justifie par le fait que c'est à cette date que la Ville de Montréal faisait l'annonce des grandes orientations qu'elle entendait donner au site.

Nous avons, d'abord, classé les articles en fonction de leur source. Ainsi, d'un côté, nous avons rassemblé les articles provenant de quotidiens dont la portée se veut métropolitaine (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *24H Montréal* et le *Journal*

⁴⁴ Sur la question des différentes temporalités sociales voir Pronovost (1996).

Métro) et de l'autre, les articles repérés dans les journaux de quartier (*Le Journal de Saint-Michel* et *Le Courrier d'Ahuntsic*). Dans le cas des premiers, nous nous attendions à ce que les articles révèlent la vision métropolitaine de l'aménagement du site alors que dans le cas des seconds nous nous attendions à ce qu'ils rendent compte d'une vision plus locale du projet. Nous avons ensuite trié les articles récupérés en deux grandes catégories à savoir les brèves et les articles plus étoffés. Les premières nous auront – surtout - permis de tracer l'évolution de notre cas à travers les années et d'identifier certains moments charnières dans l'aménagement du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM). Les articles de type descriptif ont quant à eux été classés en fonction de leur année de production et des sujets qu'ils abordaient. À cet égard furent retenus les articles traitant de la Tohu, du Frédérick-Back, des centrales Gazmont et Biomont, du CESM et du projet avorté de centre de compostage. Leur examen nous aura, entre autres, permis de révéler les discours qui ont orienté l'aménagement de notre site d'étude.

Nous avons, par ailleurs, agrémenté cette analyse des discours médiatiques d'un examen des discours officiels. D'un côté, nous avons sélectionné un nombre important de discours municipaux que nous avons classés en fonction de leur temporalité et de leur logique scalaire. Nous avons, à cet égard, sélectionné autant des documents ne portant qu'exclusivement sur notre terrain d'étude (*Plan directeur d'aménagement* [1997], *Le Complexe environnemental de Saint-Michel – Un projet d'aménagement exemplaire* [2010], etc.) que ceux agissant à l'échelle de la ville, voire de la métropole (*Réussir Montréal* [1992], *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* [2015], etc.). D'un autre, nous avons identifié une série de textes et de présentations produite par des architectes paysagers et des urbanistes (*Le CESM : un site en perpétuel mouvement* [2009], *Complexe environnemental de Saint-Michel – La métamorphose d'un grand espace urbain* [2017], etc.). Comme dans le cas des articles de presse, l'analyse des documents officiels nous aura permis de rendre compte de l'évolution du projet ainsi que des concepts qui structurent le(s) discours sur le parc.

Enfin, un examen des différents mémoires déposés lors des consultations publiques tenues dans les années 1990 aura permis non seulement d'identifier les périodes clés de

cet aménagement, mais surtout de révéler certaines controverses ayant animé le projet depuis son annonce en 1989. Nous avons ainsi procédé à l'examen des mémoires déposés dans le cadre des consultations organisées par le Bureau de Consultation de Montréal (BCM) en 1989 sur l'aménagement du site et par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1994 concernant le projet d'aménager une centrale électrique sur le pourtour du site. Nous voulions, grâce à cet examen, montrer la capacité d'un quartier à prendre (ou non) en main son devenir. Nous espérons, d'autre part, pouvoir remettre en question l'apparent consensus qui semble aujourd'hui entourer le devenir de l'ancienne carrière Miron.

La combinaison des documents médiatiques, officiels et citoyens nous aura ainsi permis d'identifier non seulement les moments clés et les débats qui ont présidé l'aménagement du CESH, mais aussi de révéler les grands thèmes qui ont structurés et qui structurent toujours les discours des différent.e.s acteur.rice.s associé.e.s à ce projet. Néanmoins, ce choix n'est pas sans faille. De part et d'autre, du côté de l'administration comme du côté des acteur.rice.s locaux.les, sont occultées les opinions divergentes. Les voix silencieuses. Malgré ses nombreux avantages, le travail d'archive ne permet pas une analyse raffinée des rapports de pouvoir. On reste à l'échelle du macro. Des rapports frontaux. En ce sens, les documents officiels sont le reflet d'*une* réalité et non de *la* réalité. On le sait, seule une faible partie de la population – une partie souvent dotée d'un fort capital sociospatial – prend part aux processus participatifs (Fleury, 2010). Il convient, pour cette raison, de rappeler les limites du travail d'archives.

3.2.3.2. *L'entrevue*

Complémentaire à l'analyse documentaire, l'entretien aura constitué notre deuxième stratégie de collecte de données. Pour comprendre l'intérêt de cette méthode, il semble pertinent de revenir un instant au couple espace conçu-espace vécu. En effet, si le travail d'archives doit, en replaçant le phénomène étudié dans son contexte socio-historique, nous permettre de révéler les formes discursives par lesquelles l'espace en vient à paraître stable, l'entrevue invite, quant elle, à interroger les milles et une manière de faire des acteurs qui perçoivent, se représentent, voire subissent, cet espace et à questionner cette apparente stabilité de l'espace conçu. Le recours à l'entrevue nous aura donc

permis d'aborder avec les répondant-e-s reconstruit-e-s leurs représentations et leurs perceptions du parc ainsi que le sens qu'il-elle-s donnent à leurs pratiques sociospatiales.

Si le questionnaire ambitionne, de par sa forme standardisée, la généralisation formelle des résultats (Valentine, 2005), l'entretien, lui, vise plutôt une compréhension en profondeur du phénomène étudié (McDowell, 2010; Valentine, 2005). En effet, en permettant aux individus de se raconter, l'entretien se donne comme objectifs d'examiner « les relations humaines et de découvrir autant que possible les raisons pour lesquelles les gens se sentent ou agissent d'une certaine manière » (trad. libre)⁴⁵ (McDowell, 2010, p.158). Plus flexible que le questionnaire, il permet ainsi aux répondant-e-s de formuler leur compréhension du phénomène dans leurs propres termes (Valentine, 2005). La discussion crée, dans ce sens, un espace où le-la participant-e « peut expliquer les complexités et les contradictions de leurs expériences et peuvent décrire les détails mondains de leur quotidien » (trad. libre)⁴⁶ (Valentine, 2005, p. 111). Enfin, l'entretien permet aux répondant-e-s d'aborder des sujets que le-la chercheur-e n'aurait pas anticipés (McDowell, 2010; Valentine, 2005). Ces moments où le-la participant-e parvient à détourner la discussion peuvent alors s'avérer une source d'informations importantes pour la personne qui mène l'entrevue. Le « refus », par exemple, de Samir, de répondre à une de question.

Interviewer : Et si je te demandais de me vendre le parc Frédéric-Back ? De me le faire découvrir ?

Répondant : Honnêtement [...] personnellement je t'aurais pas convaincu pour venir ici. Ça, c'est sûr. Mais si y avait un autre parc que je pouvais te dire d'aller, j'te dirais vas-y parc Jarry !

(Samir, 43 ans, Saint-Michel, entrevue 4, 2018)

Pour ces raisons, nous avons réalisé 20 entretiens semi-dirigés aux abords du parc Frédéric-Back. S'entretenir avec une diversité d'usager-ère-s du site nous semblait

⁴⁵ « *human relationships and [to] discover as much as possible about why people feel or act in the ways they do* »

⁴⁶ « *can explain the complexities and contradictions of their experiences and can describe the mundane details of their everyday lives* »

essentiel pour comprendre la capacité des différents groupes qui composent la population riveraine du parc à se (ré)approprier ce-dernier et à y exprimer leur conception de l'urbanité. Ces entretiens, d'une durée moyenne de 40 minutes – la plus longue ayant duré 1 heure et 15 minutes et la plus courte 15 minutes – ont été construits autour de trois thèmes généraux à savoir la représentation du site, sa perception – comprise ici comme le rapport sensible à l'espace – et sa pratique.

Mais tout ça pour dire que, ben oui, ça fait longtemps que je regarde, mais c'est vraiment [...] c'était un peu de manière détachée [...]. Une des premières choses que je dis c'est "Besoin de faire connaître l'histoire de ce parc-là", tu comprends. Ça serait intéressant que ce soit l'occasion de dire [...] tsé quand tu parles des biogaz, c'est aussi parler de l'histoire du parc, comment ça s'est transformé [...]
(Léo-Paul, 60 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 13, 2018)

Ça me fait respirer de temps en temps [...] et moi j'suis un homme malade [...] donc pour moi c'est un peu zen [...]
(Léo-Paul, DSS, entrevue 13, 2018)

Ben on est deux là [...] mais moi j'y vais souvent à vélo [...] mais aussi j'y vais tout simplement pour prendre un petit bout de marche pis me sortir de ma bulle [...] faut que je bouge, et ça me donne une raison de plus de bouger.
(Léo-Paul, DSS, entrevue 13, 2018)

Évidemment, comme en font foi ces trois extraits, ces trois dimensions – représentée, perçue et habitée – ne sont pas mutuellement exclusives. L'une ne pouvant exister sans les autres. Il convient par ailleurs de souligner qu'en fonction des intérêts et des caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées, certains thèmes ont été explorés plus en profondeur que d'autres. Par exemple, si, d'une manière générale, les jeunes nous ont surtout parlé de leurs pratiques socio-spatiales, les populations plus âgées, elles, ont surtout cherché à nous parler de l'histoire du parc et de l'aménagement général du site.

J'suis allé plusieurs fois la nuit pis j'trouve ça vraiment cool. Y a [...] j'sais pas comment ça s'appelle [...] genre des sphères qui cachent les tuyaux de gaz pis

comme on peut dessiner là-dessus avec des flashlights. Flaque des j'y vais avec des amis pis on trouve ça cool [...] on fait des niaiseries pis on sait que ça va s'effacer.

(Jean-Baptiste, 21 ans, Saint-Michel, entrevue 8, 2018)

Flaque tsé je capote [rires]. Mais vraiment, vraiment, vraiment, j'ai l'impression des fois de parler juste de ça avec ma famille [rires]. [...] Faque petit à petit c'est sûr qu'on était très excité [...] à chaque fois qu'y avait une annonce de quelque chose qui se passait [...]

(Danielle, 58 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 1, 2018)

Enfin, quelques précisions s'imposent quant au déroulement et à la transcription des entretiens. Nous croyons, d'abord, qu'il est justifié d'aborder la question des lieux choisis pour mener à bien nos entrevues. « Les micro-géographies de l'entrevue reflètent les relations entre le chercheur et le participant, entre le participant et le lieu, et du lieu à l'intérieur d'un contexte socioculturel qui affecte à son tour le chercheur et le participant » (trad. libre)⁴⁷ nous disent Sarah Elwood et Deborah Martin (2000, p. 650). Autrement dit, le choix du lieu, lorsque laissé à la discrétion du-de la participant-e, peut s'avérer une source d'information pertinente. Par exemple, si plusieurs résident-e-s du Domaine Saint-Sulpice nous ont donné rendez-vous sur le parvis Papineau, les jeunes du quartier Saint-Michel ont préféré, pour la plupart, que les rencontres se déroulent au parc Champdoré ou à la Tohu. Ensuite, pour des raisons éthiques, nous tenons à préciser qu'avec l'accord écrit des participant-e-s, toutes les entrevues ont été enregistrées afin de faciliter le traitement des données. Ces entretiens ne seront, évidemment, entendus que par l'étudiant-chercheur. Pour les mêmes raisons, nous conserverons l'anonymat des répondant-e-s ayant participé à la recherche. Enfin, nous tenons à souligner que, si notre intérêt porte d'abord sur le contenu des entrevues, nous avons, tout de même, tenté de rendre ces-dernières dans leur langue orale. Ce choix s'explique, d'une part, par la volonté de réduire les biais typiquement associés à la transcription interprétative (Oliver,

⁴⁷ « *the microgeographies of the interview reflect the relationships of the researcher with the interview participant, the participant with the site, and the site within a broader sociocultural context that affects both researcher and participants* »

Serovich, et Mason, 2005) et par le désir, d'autre part, de conserver un peu de la mélodie, voire de la poésie, du parler des répondant-e-s rencontré-e-s.

3.2.3.3. *La parole du public en marche* ⁴⁸

Finalement, la méthode des parcours commentés aura été mobilisée dans le but de questionner plus spécifiquement les usager-ère-s du parc sur leur perception de ce dernier. L'objectif était, à cet égard, d'appréhender le contexte sensible dans lequel se déploie leurs pratiques et d'accéder à l'expérience sensible de ces-dernier-ère-s. Thibaud (2003) parle alors de « mettre la parole du public en marche ». Ce qui rend cette démarche unique est qu'elle permet un accès immédiat, détaillé et intensif aux manières de voir, de parler, de toucher, d'écouter et de se mouvoir des individus (Rose et al., 2010; Thibaud, 2003). L'un des plus grands défis de la recherche sur les affectes réside dans la nature évasive de ces-derniers (Rose et al., 2010). Parce que fondée sur un dialogue non-structuré entre le-la chercheur-euse et les répondant-e-s, la marche commentée « fourni un accès à ce qui est directement ressenti et vécu par le chercheur et le participant » (trad. libre)⁴⁹ (Rose et al., 2010, p. 340).

La réalisation de ces parcours s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, lors des sorties sur le terrain, les répondant-e-s ont été invité-e-s à décrire l'environnement du parc, à commenter leurs pratiques et à faire état de l'ambiance des lieux. Des notes ont été prises en complément afin de rendre compte du mouvement des corps dans l'espace parcouru. À cet égard, cette technique permet une diversité de description fondée sur trois variables (Thibaud, 2003). Laissez à la discrétion des participant-e-s, la variété des cheminements offre, dans un premier temps, « des indications précieuses sur les modes d'appropriation de l'espace urbain » (Thibaud, 2003). Chaque parcours faisant état des micro-géographies du-de la marcheur-e. En raison, d'autre part, de leur temporalité, les parcours sont nécessairement réalisés dans des contextes variés. Ces conditions temporelles et sensorielles peuvent ainsi rendre compte d'une variété de

⁴⁸ Le sous-titre reprend, ici, le titre d'un article de Jean-Paul Thibaud (2003) sur les manières de réaliser un parcours commenté.

⁴⁹ « *provides access to what is directly felt and experienced both by the researcher and researched* »

circonstances. Enfin, en invitant des gens de différents milieux et de différentes appartenances sociales à y participer, ces marches auront permis d'explicitier une variété non seulement de point de vue sur l'espace étudié, mais aussi de pratiques spatiotemporelles.

Une fois la marche complétée, une deuxième partie nous aura permis de revenir avec les participant-e-s sur le parcours effectué. En s'inspirant de Thibaud (2003), une série de points a été abordée avec ces-dernier-ère-s : capacité à distinguer les lieux visités en fonction des ambiances, possibilité de découper le trajet en séquences, identification des éléments les plus marquants du trajet, évaluation de l'expérience, etc.

3.3. Traitement des données : analyse des discours, méthodes complémentaires et fil conducteur

3.3.1. Traitement des données

Dans sa leçon inaugurale prononcée au Collège de France le 2 décembre 1970, Michel Foucault (1971) posait les prémices de ce qui allait devenir l'analyse de discours :

Voici l'hypothèse que je voudrais avancer, ce soir, pour fixer le lieu - ou peut-être le très provisoire théâtre - du travail que je fais: je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.

L'intérêt de l'analyse réside, pour Foucault, dans sa capacité à rendre compte des procédures de sélection, d'exclusion et de domination par lesquelles le discours non seulement révèle, mais surtout participe à la création des rapports de pouvoir qui traversent le corps social. Loretta Lees (2004, p. 102-103) définit, à cet égard, le discours comme « la partie d'un processus à travers lequel des choses et des identités prennent forme [...] les discours ne sont, à ce titre, pas une représentation de la réalité; ils

produisent plutôt leur propre vérité » (trad. libre)⁵⁰. En d'autres termes, les discours ne sont pas seulement des reflets de la réalité; ils participent activement à sa création.

Par ailleurs, parce qu'ils participent simultanément à la production des lieux en leur conférant une identité spatiale (Stock, 2006) et à en déterminer les pratiques et les comportements appropriés (Margier, 2017), les discours possèdent une dimension géographique importante. Comme le souligne Tim Cresswell (2009, p. 223), en prenant l'exemple du ghetto américain :

Subjects are not simply constituted anywhere but on a particular terrain. The discourse of urban planning, for instance, is implicated in the production of the "ghetto". The ghetto then historically became a site associated with particular people (often racially coded) and particular kind of practices.

Ainsi, dans le cadre de notre recherche, la mobilisation de l'analyse de discours nous aura permis d'interroger la fabrique de l'espace (public) et les pratiques socio-spatiales qui en découlent. En considérant nos données comme mille et une traces d'un ensemble de discours sur l'espace urbain, nous nous sommes alors intéressés, d'une part, aux moyens par lesquels ces discours sur l'espace public, le paysage, le verdissement des villes et la qualité de vie en viennent à constituer des régimes de vérité à l'échelle de la métropole montréalaise (Dittmer, 2010; Keith Jacobs, 2006; Söderström et al., 2014) et, d'autre part, aux relations de pouvoirs – tant entre les individus et les pouvoirs publics qu'entre les individus eux-mêmes – qui sous-tendent ces discours (Berg, 2009; Fadyl et al., 2013)

Parce qu'il existe un nombre infini de discours, et qu'il n'existe pas *une*, mais *des* méthodes d'analyse, rares sont les chercheur·e·s qui se sont attardé·e·s à décrire les méthodes de cette discipline (Berg, 2009; Dittmer, 2010; Normand, 2014). Tout en reconnaissant qu'il serait vain de fonder nos choix méthodologiques sur un quelconque guide pratique, nous nous sommes tout de même inspirés d'un certain nombre de travaux

⁵⁰ « [a] part of a process through which things and identities get constructed [...] discourses are not simply a reflection of (mis)representations of "reality"; rather they create their own "regime of truth" »

(Fadyl et al., 2013; Hook, 2001; K. Jacobs, 2004; Jacobs, 2006; Lees, 2004) pour guider ces-derniers.

Si différentes écoles de pensées permettent de faire du discours un objet d'analyse (Lees, 2004), nous avons décidé d'inscrire notre projet dans la tradition foucauldienne de la discipline. On estime, à cet égard, que l'œuvre de Foucault peut être divisée en trois périodes distinctes soit les périodes archéologique, généalogique et éthique (Fadyl et al., 2013; Darier, 1998). Si la première nous aura, dans le cadre de notre projet, surtout permis d'identifier les formations discursives qui composent le discours sur le CESH, nous nous sommes principalement intéressés à la deuxième pour guider notre analyse. Elle nous aura, en effet, servi à questionner les relations pouvoir-savoir qui sous-tendent la production et le maintien des discours dominants sur l'espace paysager montréalais en général et sur le parc Frédéric-Back en particulier. En s'inspirant de Fadyl, Nicholls et McPherson (2013), nos objectifs étaient donc de revoir l'histoire du site pour mieux comprendre pourquoi les discours contemporains sont ce qu'ils sont, de comprendre comment on en est venu à penser, parler et agir en fonction de ces discours sur l'espace public et l'environnement, et d'interroger les relations de pouvoir qui permettent de les produire et de les maintenir. Il convient, ici, de souligner que l'analyse de discours, dans le sens foucauldien de l'expression, ne se limite pas au texte en tant que tel, mais qu'elle s'étend au contexte plus général du discours et à ces effets. Il devient alors possible de se poser des questions comme; Qui porte le discours ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Quels groupes sont exclus de certaines pratiques discursives ? Quels rapports de pouvoir soutiennent-ils ? Quelles pratiques socio-spatiales sanctionnent-ils ? etc. (Fadyl et al., 2013).

Dans un deuxième temps, cette approche nous aura permis de recentrer l'analyse à l'échelle des discours et des pratiques des usager·ère·s du parc. Notre objectif était donc de comprendre, d'une part, comment ces discours et ces pratiques imposent un certain nombre de règles, voire un certain ordre, dont l'une des principales caractéristiques est de différencier les individus entre eux. Comme si la mobilisation d'un discours dépendait à la fois de leurs connaissances préalables et de leur capacité à intégrer les règles de celui-ci. « [N]ul n'entrera dans l'ordre du discours s'il ne satisfait pas à certaines

exigences ou s'il n'est pas, d'entrée de jeu, qualifié pour le faire » disait, à ce sujet, Foucault (1971). Pour cette raison, le discours a un double rôle à jouer à l'échelle du corps social.

La doctrine [le discours] lie les individus à certains types d'énonciations et leur interdit par conséquent tous les autres; mais elle se sert, en retour, de certains types d'énonciations pour lier les individus entre eux, et les différencier par là même de tous les autres. (Foucault, 1971)

D'autre part, notre objectif était de comprendre comment ces discours participent à la fois à la construction de l'identité du lieu – *identity of place* - et à celle des identités socio-spatiales des usager·ère·s (Stock, 2006). Avec ce changement d'échelle, il devenait alors possible de s'intéresser à deux concepts développés par Foucault durant ses deux dernières périodes soit les stratégies de normalisation et les tactiques de résistances (Darier, 1999). L'intégration de ces concepts à l'analyse géographique est, ici, intéressante, car elle permet d'établir un certain nombre de parallèles avec un ensemble de travaux portant sur l'espace (De Certeau, 1990; M. Degen, 2017; Margier, 2017). D'un côté, les stratégies de normalisation peuvent non seulement faire référence aux manières dont les individus construisent leur identité en rapport aux discours dominants (Bowerbank, 1999; Davies et Harré, 1990), mais aussi au phénomène contemporain de normalisation de l'espace public décrit par Antonin Margier (2017). Les tactiques de résistances peuvent, quant à elles, faire référence autant au concept de « résistance des lieux » de Monica Degen (2017) qu'aux « opérations microbiennes » de Michel De Certeau (1990).

Si l'analyse des discours sur le parc nous permet de travailler davantage la dimension représentée du paysage public, il convient, dans un troisième temps, de s'intéresser aux méthodes nous permettant d'en révéler les dimensions vécues et sensibles. Dans un article où il invite à un repositionnement des discussions sur le droit à la ville, Cameron Duff (2017) rappelle, qu'encore aujourd'hui, trop peu de travaux s'intéressent aux registres sensible et affectif de ce droit. Or, comme l'ont démontré plusieurs chercheur·e·s (Allen, 2006; Duff, 2017; Rose et al., 2010; Thibaud, 2010; Thrift, 2004), l'intégration de ces dimensions à l'analyse géographique est devenue nécessaire pour rendre compte

des potentialités de l'espace pratiqué. Pour cette raison, les données qualitatives récoltées à l'aide d'entrevues semi-dirigées ont été assemblées à un ensemble de données recueillies par la mobilisation de méthodes variées. Ces méthodes devaient ainsi nous fournir un maximum d'information sur les pratiques des usager·ère·s du parc et sur les environnements visuels, sonores, olfactifs, tactiles et affectifs dans lesquelles elles se déploient.

Les objectifs de cette triangulation étaient multiples. Elle nous aura, d'abord, permis de penser l'espace du parc comme un « événement » (Massey, 2005). Ce premier objectif, de nature descriptive, nous aura donc offert une chance de comprendre comment le parc Frédéric-Back résulte d'un ensemble de processus humains et non-humains. Parallèlement à l'analyse documentaire des discours sur le site, cette description nous aura aussi permis de mieux comprendre pourquoi la question des affectes se voit de plus en plus mobilisée par les pouvoirs publics dans l'aménagement des espaces urbains. En effet, comme le faisait remarquer Thrift (2004, p. 58), « dans un contexte où on s'attend de plus en plus à ce que les villes aient un "buzz", qu'elles soient "créatives" et qu'elles mettent de l'avant des capacités d'innovation et d'intuition – le tout, dans le but de servir d'argument économique – la construction active du registre affectif des villes est devenue de plus en plus importante » (trad. libre)⁵¹. Troisièmement, dans une perspective plus critique, cette triangulation nous aura permis d'intégrer le concept de « pouvoir ambiant » d'Allen (2006) à l'analyse. L'objectif était de voir comment les ambiances qui caractérisent présentement le parc participent aux dynamiques d'inclusion et d'exclusion sociospatiales observables sur le site. Enfin, parce que l'espace n'est pas stable et qu'il est en constante transformation, le travail sur les pratiques et les ambiances nous aura permis, à l'instar de Degen (2017), de réfléchir au potentiel transformateur de certaines pratiques sociospatiales. Il s'agissait, autrement dit, d'analyser comment « les expériences temporelles et sensorielles sont calées dans la "résistance du lieu" » (trad. libre)⁵² (M. Degen, 2017, p. 142).

⁵¹ « *as cities are increasingly expected to have "buzz", to be "creative", and to generally bring forth powers of invention and intuition, all of which can be forged into economic weapons, so the active engineering of the affective register of cities has been highlighted* »

⁵² « *the temporal and sensory-experiential are embedded in the "resistance of place"* »

3.3.2. Un espace en construction : promesses et limites de la recherche

Frédéric-Back – comme nous l’avons déjà mentionné – est un espace en pleine évolution. Un espace sans cesse changeant. Une réalité – il convient de le souligner – qui représente à la fois la force et la faiblesse de notre recherche.

Une faiblesse, d’abord, parce que nous nous situons en amont de plusieurs processus étudiés. L’absence de processus forts observables sur le terrain nous aura, d’une part, obligés à revoir plusieurs fois l’angle de la recherche. C’est que l’appropriation et la domestication de l’espace ne sont pas automatiques. Pour certains groupes elles peuvent prendre plus de temps. Pour d’autres, elles dépendent des développements futurs. Nous prenons ainsi le risque que les transformations que connaîtra le parc dans les prochaines années contredisent nos données. Tout porte à croire, par exemple, que l’aménagement d’un lac dans la section nord-ouest du site contribuera à attirer une plus grande variété d’usager·ère·s. La projection constitue, pour cette raison, notre principal argument. Il convient, d’autre part, de reconnaître que le choix d’opter pour une analyse archivistique aurait pu – voire dû – être bonifié de quelques entrevues avec des professionnel·le·s de l’espace.

Or, ces limites ont aussi constitué une force de notre projet. L’un des principaux défis de cette recherche était, en effet, de trouver un moyen de structurer un ensemble de données éparses provenant de sources variées. De lui donner, autrement dit, un fil conducteur. Comment opérer le passage de la représentation de l’espace à ses dimensions perçues et vécues ? Comment traiter des différentes échelles sans donner l’impression de les fixer ? Comment aborder d’un seul trait les enjeux de pouvoir, d’appropriation et de résistance propre à la production de l’espace ?

La solution – pourtant si simple – tardait à se présenter. C’est que, trop occupés à réfléchir à l’espace, nous n’avions pas réalisé qu’elle se trouvait au détour de ce-dernier. Cachée sous la forme du temps. C’est le temps, en effet, qui devait nous permettre de donner un sens à nos données. Pas le temps historique, mais le temps synchronique, diachronique et rythmique. Pas, en d’autres mots, l’« événement dans le temps », mais le « temps dans l’événement » (Adam, 1991). Comme si le temps – lorsque considéré dans toute sa

complexité – offrait de nouvelles avenues pour les sciences sociales (voir Adam, 1991). La métaphore des niveaux temporels (passé + présent + futur) décrite par le physicien Ilya Prigogine et la philosophe Isabelle Stengers et reprise par la sociologue britannique Barbara Adam (1991) nous aura, à ce titre, permis d'organiser nos données. D'organiser notre pensée. Pour la sociologue britannique, la métaphore – parce qu'elle repose sur l'idée que le temps implique toujours le présent, le passé et le futur – doit en effet permettre de dépasser les oppositions dualistiques et de rendre compte de la multiplicité des temporalités qui compose notre réalité. Chaque niveau de description, concluent Prigogine et Stengers, « suggère un autre et est suggéré par un autre. Nous sommes en présence d'une multiplicité de niveaux, tous connectés entre eux sans qu'aucun n'ait prééminence sur les autres » (trad. libre)⁵³ (cité dans Adam, 1991, p. 68).

Il est, en effet, devenu possible de se situer – chose rare dans une étude sur la production de l'espace (public) – à un moment où le passé, le présent et le futur concordent. À un moment où le passé, le futur et – même – le présent ont tous le même poids dans l'équation. Avant que l'échafaudage soit retiré pour reprendre l'expression d'Henri Lefebvre ([1974] 2000)

Son ouverture récente constitue, en ce sens, une force à exploiter. En effet, comme le rappelle Mitchell (2003, p. 129), « l'espace public [...] prend souvent forme en tant que représentation de l'espace – par exemple la place d'un palais de justice, une plaza, un parc public ou un district commercial » (trad. libre)⁵⁴. Ainsi, nous croyons qu'en situant notre recherche dans un espace en pleine construction, il devient possible de révéler les effets induits par la fabrique (affective) de l'espace sur les discours et les pratiques des usager·ère·s du parc et sur leur capacité à se (ré)approprier cet espace. Nous espérons aussi être en mesure de « prévoir » les manières à travers lesquelles se déploieront les processus de « résistance des lieux », théorisés par la géographe Monica Degen (2017), et les « opérations quasi microbiennes », du philosophe Michel De Certeau (1990, p. XL),

⁵³ « *is implied by another and implies the other. We need multiplicity of levels that are all connected, none of which may have a claim of pre-eminence* »

⁵⁴ « *public space often [...] originates as representation of space, as for example a courthouse square, a monumental plaza, a public park, or a pedestrian shopping district* »

« qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et [qui] en détournent le fonctionnement ».

3.4. Réflexions sur la position du·de la chercheur·e et incidence sur nos données

Deux jeunes adolescentes traînent dans le parc. Nous nous croisons une première fois au détour d'un chemin. Elles se prennent en photo avec leur cellulaire. Le paysage sert d'arrière-plan. Il n'y a pas personne dans le parc. Nous nous recroisons une deuxième fois plus loin. Elles se sont arrêtées pour discuter sur un banc de parc. Je m'approche pour leur parler. Elles semblent reculer. Ont-elles eu peur ? Peut-être les dérangeais-je. Mais une partie de moi continue à se demander si je ne leur ai pas fait peur. (Notes de terrain, 19 juillet 2018)

Lorsque nous avons fait le choix de travailler sur le parc Frédéric-Back, nous nous attendions à ce qu'en raison non seulement de nos identités sociales – c'est-à-dire celle d'un jeune homme blanc francophone – et académiques, mais aussi de notre manière générale de s'exprimer et de se présenter l'accès à certaines populations serait plus aisé qu'à d'autres. Nous nous attendions, en effet – et c'est, de manière générale, ce qui s'est produit – à ce que le contact avec les jeunes racisé·e·s des quartiers limitrophes, soit plus ardu. Inversement, nous supposions – encore une fois correctement – que le contact avec les populations blanches plus âgées se ferait facilement. Ce que nous n'avions pas prévu – et c'était une erreur de notre part – était que notre identité de genre poserait problème. Or, comme en fait foi l'extrait de notre carnet de terrain, cette partie de notre identité s'est souvent avérée plus problématique que les autres. A posteriori, il est apparu évidemment que notre approche ait été perçue, contre notre volonté, comme « menaçante » de la part de certaines usagères du parc. Effectivement, comme l'ont démontré nombre de travaux sur le sujet (Day, 2001; Madge, 1997; Wesely et Gaarder, 2004), et comme nous l'a confirmé la majorité de nos répondantes, la peur fait partie intégrante de la pratique féminine de l'espace public.

Pour ces raisons, il importe de rappeler que la posture du chercheur – comprise comme l'assemblage de différents aspects de son identité sociale tels que la racialisation,

l'identité de genre, la classe sociale ou encore le niveau d'éducation – fait partie intégrante du processus de recherche. Comme le souligne Clare Madge: « la posture d'un-e chercheur-euse [...] peut influencer les données qu'il-elle récolte et, de cette manière, l'information qui se transforme, une fois codée, en *savoir* » (trad. libre)⁵⁵ (citée dans Rose, 1997, 308). Notre objectif derrière cette réflexion sur notre posture, notre présence sur le terrain et nos rapports avec les participant-e-s est de rappeler la nature située de notre recherche et de rappeler que les procédés – qualifiés de masculinistes – de mise à distance du-de la chercheur-e « impose une règle fictionnelle de neutralité, de transparence et d'universalité subjective (objectivité) » (Volvey, Calbérac, et Houssay-Holzschuch, 2012, p. 447). Autrement dit, tout savoir – qu'il concerne l'être humain, la nature voire la physique (B. Latour, 2005) – « porte la trace de ses origines » (trad. libre)⁵⁶ (Rose, 1997, p. 307).

Parce que nous partons du postulat que toutes connaissances relatives au terrain d'étude géographique résultent d'une co-construction de la part du-de la chercheur-e et des participant-e-s (Mike Crang, 2003), il nous apparaissait – et nous apparaît encore – essentiel de réfléchir aux modalités de nos rapports avec ces-dernier-ère-s. En effet, si nous acceptons comme vrai ce postulat, il devient nécessaire de s'intéresser à notre position de chercheur, et de réfléchir sur l'impact que cette-dernière peut avoir sur la capacité des différents groupes qui composent la population étudiée à co-construire notre objet d'étude. Nous souhaitons, par la même occasion, faire suite à la critique formulée par Cindi Katz (1994) qui estime que l'ethnographie s'est, depuis trop longtemps, contenté de localiser, de marquer et de décrire ses objets d'étude et pas assez à reconnaître que ces procédés d'inclusion sont nécessairement accompagnés de procédés d'exclusion.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la méthode d'échantillonnage volontaire mobilisée durant le processus de recrutement a, dans ce sens, posé problème. En optant pour cette méthode, nous avons pris le risque d'exclure les populations se sentant moins

⁵⁵ « *a researcher's positionality [...] may influence the data collected and thus the informations that becomes coded as knowledge* »

⁵⁶ « *is marked by its origins* »

concernées par le l'aménagement du parc – celles qui ne se l'étaient pas encore appropriées autrement dit – de notre projet de recherche (Gumuchian et Marois, 2000). En effet, l'ensemble des personnes ayant répondu à l'appel était composé d'usager·ère·s âgé·e·s de plus de 50 ans. Toutes, à l'exception d'une, habitaient le Domaine Saint-Sulpice. Aucun·e n'était racisé·e. Dans un même ordre d'idée, force est de constater que nos rapports avec les répondant·e·s, et le fruit de ces rapports ont nécessairement été affectés par notre positionnalité – c'est-à-dire notre identité au sein d'une relation de pouvoir entre enquêteur·e et enquêté·e (Volvey et al., 2012). Par exemple, si d'un côté, notre manière de nous présenter sur le terrain et d'aborder les usager·ère·s du parc nous ont facilité l'accès auprès de ceux·celles avec qui nous partageons des traits communs (position sociale, éducation, couleur de peau, manière de s'exprimer, etc.), elles nous auront, d'un autre, fermé certaines portes. Par ailleurs, comme nous avons pu le constater non seulement dans un nombre important de documents, mais aussi lors de nos observations participantes et à travers les discussions que nous avons eues avec des résident·e·s de Saint-Michel, plusieurs ne se sentent pas ou peu concernés par ce projet de parc environnemental. En effet, dans un quartier où les priorités d'action concernent davantage l'accès au logement, la culture, la persévérance scolaire et l'employabilité que la création d'un parc d'envergure métropolitaine, il est possible que l'appropriation du parc n'en soit pas une. Pour cette raison, force est d'admettre que le sujet même de notre projet aura eu un impact sur le désir ou non de participer des riverain·e·s du parc.

Parce que nous croyons comme Marcuse (2009) que le droit à la ville est un droit non seulement pour tou·te·s, mais surtout pour les plus démun·e·s, le danger, ici, était de laisser le contrôle du discours et de la recherche aux usager·ère·s issu·e·s de la classe moyenne, et en particulier à ceux·celles qui habitent le Domaine Saint-Sulpice. Comme le rappelle McDowell (2010, p. 165), « si faire des entrevues implique un ensemble d'actes politiques et une négociation des rapports de pouvoir, la manière de présenter et l'écriture sont aussi des actes politiques » (trad. libre)⁵⁷. Il en revenait alors à nous de

⁵⁷ « [if] doing interviews involves a set of political acts and negotiations of power differentials [than] representations and writing are also political acts »

décider quelles voix nous ferions entendre. En effet, si notre position de chercheur a joué contre nous sur le terrain, il est devenu possible, au moment de l'analyse, de la faire jouer entre notre faveur.

Chapitre 4

Les nombreuses temporalités de l'ancienne carrière Miron

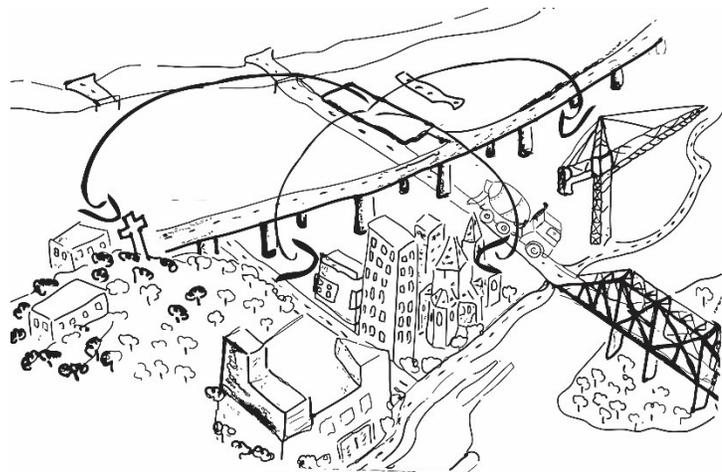
« [!]t is customary to think of the past as “there” and as not being subject to change. [...] but it is so only in so far as we cannot change or undo events as they have happened. In its meaning and the way it is preserved, evoked, and selected, however, the past is revocable and as hypothetical as the future »

Barbara Adam (1991, p. 39)

4.1. Le temps long de l'appropriation

Une première manière de concevoir et de problématiser l'évolution de l'ancienne carrière Miron est de s'intéresser aux dynamiques politiques, économiques, socio-écologiques et spatiotemporelles qui ont traversé – et qui continuent de traverser – le site depuis la fin du dix-neuvième siècle. Nous croyons que cette lecture diachronique s'avère pertinente pour comprendre comment – dans la longue durée – la métropole s'est appropriée cet espace en cherchant à le (re)définir en tant que lieu stratégique et central.

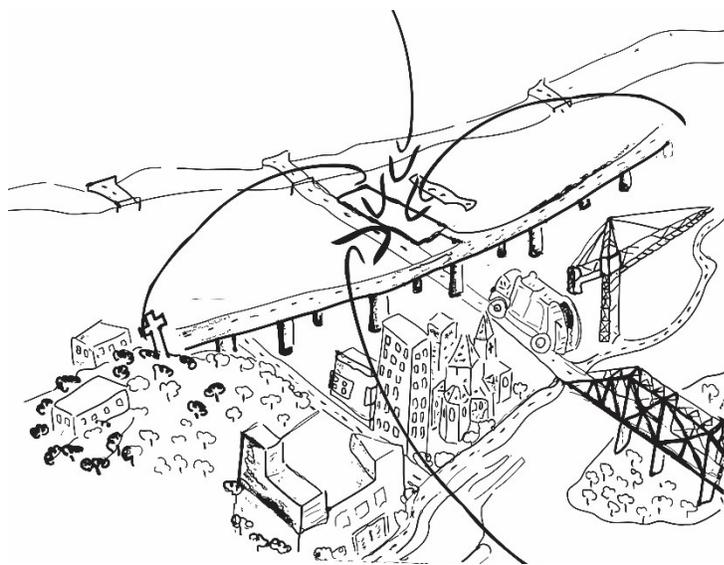
Si – comme nous l'avons déjà démontré – l'histoire du site est liée à celle de Saint-Michel, elle est aussi – et sinon plus – liée à celle de Montréal. C'est, en effet, l'expansion des chantiers de construction sur l'île à la fin des années 1860 qui contribue à en faire l'un des principaux sites miniers de la région montréalaise (Fontaine et Thibault, 2008). L'intensification des activités minières situe alors le site de la carrière Miron « en amont [...] de la chaîne de consommation des ressources de l'agglomération de Montréal » (Jolivet et Carré, 2017, p. 4). C'est que la carrière fournit au reste de la ville le calcaire gris et le ciment essentiels à l'érection de plusieurs infrastructures telles que la gare Centrale, l'hôpital Sainte-



Justine, la place Ville-Marie et le Complexe Desjardins. Des infrastructures – il va sans dire – centrales à son développement et à son rayonnement (Brassard, 2011; Jolivet et Carré, 2017; Marsan, 2016). L'extraction de matières premières donne alors au site « un rôle décisif dans l'édification de l'agglomération de Montréal, et tout particulièrement de son centre » (Jolivet et Carré, 2017, p. 4).

En 1968, la compagnie Miron, qui opère à cette époque la carrière, obtient l'autorisation du gouvernement du Québec de transformer une partie de la carrière en dépôt à déchets. D'un côté, l'autorisation accompagne le projet provincial de créer une communauté métropolitaine. Or, ce projet accroit, suivant l'annexion de plusieurs villes autonomes, la pression sur l'incinérateur des Carrières qui doit gérer un nombre sans cesse plus important de déchets. Le site Miron constitue, dans ce contexte, une solution idéale – et économique – au problème alors criant de la gestion métropolitaine des déchets. La décision converge, parallèlement, « avec la stratégie politique de la Ville de Montréal de relocaliser [...] les déchets loin du centre » (Jolivet et Carré, 2017, p. 12), dans l'« anneau périurbain ». De les éloigner, autrement dit, « parce qu'ils sont encombrants et de voisinage désagréable » (Donadieu et Fleury, 2003, p. 20)

Elle repositionne le site « à l'aval de la consommation des ressources naturelles, en bout



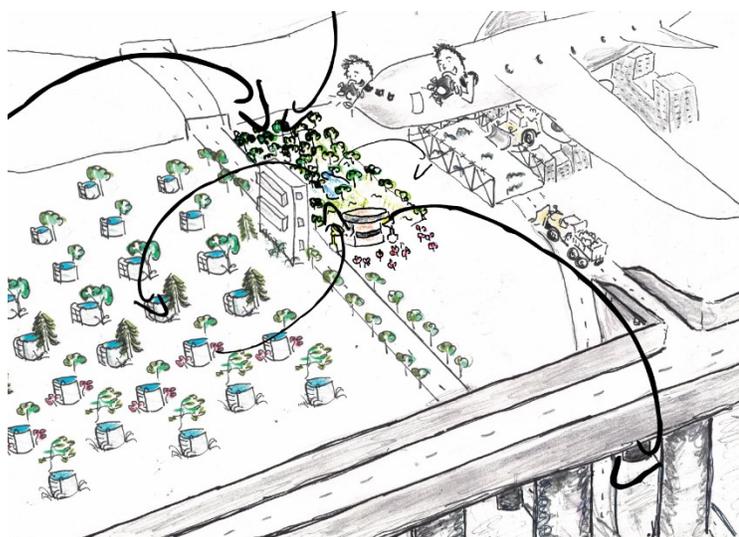
de la chaîne du métabolisme urbain » (Jolivet et Carré, 2017, p. 4). La construction de l'autoroute métropolitaine dans les années 1960 et le maintien des tarifs d'enfouissement très faibles jusqu'aux années 2000 permettent alors de « tenir à distance un équipement considéré comme l'un des plus polluants par une commission

d'enquête environnementale tenue en 1974 » (Jolivet et Carré, 2017, p. 12). Même s'il existe d'autres moyens de disposer des déchets ménagers, le recours à l'enfouissement

répond, à cette époque, d'un désir de minimiser les dépenses et de maximiser les investissements de l'agglomération. Une technique considérée, dans les circonstances, non seulement comme la plus sûre, mais surtout comme la plus rentable « en raison de l'amortissement des investissements initiaux sur le long terme (10 à 20 ans) et du faible prix du foncier » (Carré et Le Tourneau, 2016, p. 267). Entre 1968 et 2000, c'est donc près de 40 millions de tonnes de déchets domestiques en provenance de la ville de Montréal, des 26 municipalités de la Régie Inter-municipale de Gestion des Déchets de l'Île de Montréal (RIGDIM), de Laval et de la rive sud qui sont enfouies dans l'ancienne carrière Miron.

La décision du Cirque du Soleil (CdS) de s'implanter, en 1994, sur le site marque la transition définitive de cet espace vers une économie postindustrielle (Jolivet et Carré, 2017; Trudelle et al., 2016). Le début des années 2000 est alors caractérisé par une redéfinition du « fonctionnement du métabolisme dans la métropole » (Jolivet et Carré, 2017, p. 13). « [D]'espace déchet, le site [re]devient un espace ressource » (Jolivet et Carré, 2017, p. 14).

Comme dans la plupart des grandes villes du monde, la périphérie urbaine, qui avait jusqu'alors servi à accueillir les activités « expulsées du centre », est de plus en plus intégrée aux stratégies de mise en valeur de la ville postindustrielle (Clerval et Fleury, 2009; Gaschet et Lacour, 2002). Cette décision s'inscrit en



même temps dans le projet avoué de l'administration Bourque à s'engager, en termes de développement économique, dans la voie du partenariat-public-privé. D'espace délaissé, l'« anneau périurbain » devient – suivant le nouveau régime d'accumulation flexible décrit par David Harvey (1987), Roger Keil (1994) et Neil Smith (2002) – « une projection spatiale de l'économie postfordiste globale émergente ainsi qu'un objet d'investissement

et une source d'accumulation » (trad. libre)⁵⁸ (Keil, 1994, p. 134).

L'implantation du siège social du Cirque du Soleil sur le site de l'ancienne carrière Miron s'inscrit alors dans la tendance, observée par Anne Clerval et Antoine Fleury (2009) en Europe, à la reconversion d'anciennes friches industrielles en hauts lieux de production et de consommation culturelle. Comme l'explique, au début des années 2000, Gaétan Morency, alors porte-parole du Cirque du Soleil, la création d'un cluster culturel à l'entrée du site répondait – à la Richard Florida (2002) – d'un désir de « créer un pôle majeur des arts du cirque à Montréal ». « L'idée ultime – pour ce–dernier – [consistait] à faire de Montréal une capitale mondiale du cirque ». Ce même Richard Florida – célèbre pour sa thèse sur la classe créative – est du reste mandaté par l'organisme Culture Montréal en 2004, pour dresser un portrait de la « force créative » montréalaise – et accessoirement du Cirque – et pour mettre en lumière le potentiel économique du développement culturel⁵⁹. À ce titre, on peut, comme la journaliste Nathalie Petrowski (2005), poser l'hypothèse que « Montréal ne se payait pas une étude », mais qu'« [elle] s'achetait – pour la modique somme de 200 000\$ US – un nom et une caution extérieure ». Une « caution » que, sans surprise, la Ville intègre depuis à ses stratégies de développement et de rayonnement.

L'ouverture, durant la même période, du Centre de récupération et de tris des matières recyclables, la création du Complexe environnemental Saint-Michel, la construction de la centrale Gazmont et la décision du maire Pierre Bourque de réhabiliter l'endroit en parc enviro-patrimonial viennent, du même coup, entériner le projet de faire de l'ancienne carrière Miron un espace destiné à attirer de nouveaux flux de personnes et de capitaux ainsi qu'une vitrine des bonnes pratiques environnementales de la Ville.

Ces transformations accompagnent, en ce sens, le projet (néolibéral)⁶⁰ de faire de Montréal – à une époque où la métropole se cherche – « une ville moderne [...]

⁵⁸ « *have become projection spaces of the emerging global post-fordist economy [and] the target of investment and accumulation* »

⁵⁹ Le rapport, intitulé *Montréal, ville de convergences créatives : perspectives et possibilités*, peut être consulté sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (mamh.gouv.qc.ca)

⁶⁰ Pour une description succincte du néolibéralisme à l'échelle urbaine voir Neil Brenner et Nik Theodore (2005)

résolument tournée vers le vingt-et-unième siècle » (trad. libre⁶¹) (Bourque, 1996)⁶². C'est qu'au début des années 1990, les ménages montréalais quittent pour la banlieue. Les entreprises, de leur côté, déménagent leurs bureaux à Toronto. L'île se vide de ses richesses. La question, dans ce contexte, était alors de savoir par quels moyens on allait parvenir à la sortir de son marasme (économique). Jean Doré, le maire sortant, avait tenté grâce à la mise en place d'un imposant appareil consultatif et par une série de réformes administratives d'assurer la relance de Montréal, mais sans réel succès. Bourque qu'on qualifiait alors d'« apôtre de l'environnement » et de « deuxième Marie-Victorin des temps modernes » promettait, de son côté, de faire de Montréal « la capitale mondiale de l'environnement ». De faire – si l'on s'en tient au document *A Strategic Vision for Montréal* rédigé par Bourque lui-même – de l'écologie un moteur de croissance économique.

In order to achieve maximum efficiency with a minimum of resources, Montreal must develop its niches, i.e. fields of excellence that reflect its image and values and in which its strengths will be bolstered.

[...]

As we will see, from the standpoint of sustainable development [...] the Montreal of the future will be a city of knowledge, advanced technology, culture and the environment, a peaceful, open city.

[...]

For Montreal, which is seeking to become world environmental capital, the environment is an extremely important economic niche. After culture and the living environment, and the knowledge industry, it is the third main sector in Montreal's strategy.

(Bourque, 1996)

⁶¹ « modern city [...] turned resolutely toward the 21st century »

⁶²

La promotion de l'environnement devait, pour le futur maire, relancer l'économie montréalaise, contribuer au développement de la métropole, assurer son rayonnement à l'étranger et permettre de freiner l'exode des ménages vers la banlieue.

Ces promesses – comme le font remarquer Davidson (2013) dans le cas du parc olympique de Sydney et Lang et Rothenberg (2017) dans celui du High Line à New York – tendent à (re)positionner le devenir du site Miron. À le (ré)inscrire à la croisée d'un assemblage politico-discursif autant néolibéral qu'environnemental. La promotion internationale du parc n'est, dans les circonstances, pas sans intérêt. Elle comporte trois temps forts sur lesquels il convient de revenir afin de mieux comprendre les trajectoires néolibérales et environnementales à travers lesquelles la Ville tente de (re)définir cet espace. Le premier nous ramène en 2007, à Dalian, en Chine, alors que se tient la Première rencontre annuelle des nouveaux champions organisée par le Forum économique mondiale (FME). Invité par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, pour l'appuyer dans la promotion du Québec et de la métropole, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, avait choisi de présenter – lors d'un panel intitulé *Building Urban Champions* – la réhabilitation de la carrière Miron comme une « référence mondiale » en termes d'aménagement urbain.

Le panel d'aujourd'hui a été l'occasion d'échanges fructueux entre représentants des pouvoirs publics et chefs d'entreprise sur des questions environnementales. Nous reconnaissons la nécessité d'accroître nos échanges, notamment en ce qui a trait aux bonnes pratiques en matière d'économie énergétique. Ces échanges doivent emprunter des modes de communication efficaces afin d'agir rapidement sur ces questions qui demandent des solutions immédiates. Les idées novatrices qui ont émané de ce panel seront bénéfiques pour tous.

(Gérald Tremblay, cité dans Canada News Wire, 20 août 2007)

Pour Gérald Tremblay, l'événement représentait une occasion de (re)positionner la métropole comme un pôle d'excellence international et un lieu privilégié d'investissement. De mettre, autrement dit, l'environnement au service de la « mondialisation de l'économie ».

En raison de [cette mondialisation], nous devons également être là où sont nos concurrents, notamment en Chine, pour développer notre accès à ces immenses marchés et faire la promotion de nos forces [...]. Par ailleurs, je suis fier que Montréal fasse partie des neuf villes mises en vedette à Dalian. C'est [...] une occasion exceptionnelle de mieux faire connaître les attributs de Montréal dans un marché très compétitif.

(Gérald Tremblay, cité dans Canada News Wire, 9 juin 2007)

Si le discours est d'abord environnemental, l'objectif, lui, est plutôt d'ordre économique. La rencontre devait, en effet, permettre de mettre en valeur neuf régions économiques à croissance rapide parmi les plus concurrentielles au monde. Comme le fait remarquer à ce sujet le géographe Mark Davidson (2013, p. 662), « bien que la durabilité ait un impact sur les processus de développement urbains, ces impacts sont en définitive conçus et influencés par les demandes de l'idéologie néolibérale et la compétitivité interurbaine » (trad. libre)⁶³. Comme si le discours environnemental agissait comme une caution – dans une logique gagnant-gagnant – du récit néolibéral (voir Davidson, 2013; Lang et Rothenberg, 2017; While, Jonas, et Gibbs, 2004).

En 2010, c'est à Shanghai, dans le cadre de l'Exposition universelle, que le maire Tremblay allait – au coût de 4,5 millions \$ – faire la promotion du Complexe environnemental Saint-Michel. Venu y présenter les bons coups de la métropole dans le domaine du développement durable, l'Exposition était aussi l'occasion de « positionner [Montréal] sur le marché très concurrentiel de la Chine » (Gérald Tremblay, cité dans Cybresse, 29 mars 2010). On voit, à ce titre, dans quel long terme s'inscrit – du moins pour la Ville – le devenir de l'ancienne carrière Miron. En effet, pour Gérald Tremblay, le coût de la participation de Montréal à l'événement d'envergure internationale se justifiait par le fait

[qu']il y a des choses qui sont immatérielles, qui rapportent des dividendes à long terme [...] notre présence, comme étant la seule ville nord-américaine avec

⁶³ « *while sustainable city projects have impacted urban development processes, these impacts are ultimately shaped and conditioned by the demands of "neo-liberal" ideology and interurban economic competition* »

Vancouver, va consolider la relation privilégiée que nous avons avec la ville de Shanghai et avec la communauté chinoise.

(cité dans Cybresse, 29 mars 2010)

Shanghai constituait, en ce sens, l'occasion rêvée pour Montréal de faire de cet importun, fâcheux, voire honteux, symbole que représentait l'ancienne carrière Miron pour l'administration montréalaise une ressource symbolique destinée à faire de la métropole un « modèle urbain » dans l' « univers des palmarès » et des « olympiades urbaines » décrit par Alvergne et Latouche (2009).

Enfin, la même année, le maire était invité à présenter, dans le cadre de la sixième édition du *Global Cities Forum* qui se tenait à Chicago, le Complexe environnemental en tant qu'exemple de revitalisation économique et social. L'objectif de la rencontre était de souligner la capacité des partenariats entre la Ville, la société civile et le secteur privé – les fameux PPP – à contribuer à stimuler l'innovation et à améliorer les milieux de vie urbains. La volonté de la Ville de faire du projet un mécanisme de revitalisation urbaine nous invite, dans les circonstances, à faire certains parallèles entre l'aménagement du parc Frédéric-Back et le processus de gentrification environnementale décrit par plusieurs commentateur-riche-s (voir Checker, 2011; Davidson, 2013; Glachant et Bureau, 2010; Lang et Rothenberg, 2017; While et al., 2004).

On remarque, à cet égard, que la revalorisation « verte » des milieux de vie tendrait à moyen et long termes à favoriser l'augmentation des prix sur le marché du logement (Glachant et Bureau, 2010). L'ajout de nature serait, dans ce contexte, générateur de croissance économique, notamment par la hausse de la valeur foncière. La « bonne » nouvelle – du moins c'est ce qu'on nous promet – c'est que cette croissance « verte » se ferait sans menacer la qualité des environnements naturels. Or, malgré cette mise à « vert », on ne peut négliger que ces initiatives s'inscrivent – encore et souvent – dans une vision entrepreneuriale du développement urbain (Checker, 2011; Harvey, 1989).

Comme le faisait déjà remarquer, en 2010, Marcel Lebel, alors directeur de l'organisme Vivre Saint-Michel en Santé au sujet du réaménagement de la carrière :

C'est sûr que c'est plus difficile de vendre un projet à Saint-Michel qu'à Villeray ou Rosemont, par exemple, surtout pour ceux qui viennent de l'extérieur. Mais je pense que Saint-Michel devient de plus en plus attrayant, avec le parc dans la carrière Miron par exemple [...]

(cité dans Journal de St-Michel, 15 septembre 2010)

C'est que la réhabilitation du site s'inscrit dans le projet plus vaste de revitaliser cette partie de la ville. En 2003, le directeur de la TOHU disait, par exemple, souhaiter que l'organisme participe à l'initiative de faire de « *la rue Jarry [...] la première strip écolo en ville, avec des commerces équitables et des épiceries 100% biologiques* » (cité dans Cyberpresse, 10 octobre 2003). Un souhait – il va sans dire – partagé par certain-e-s usager-ère-s du parc. La revitalisation majeure du quartier prévue, dans le cadre Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la Ville, autour de la rue Jarry Est aux abords du parc abonde dans le même sens. « *On veut valoriser le quadrilatère avec une mixité de voisinage permettant l'établissement de bureaux, commerces, habitation et industries légères et en rehausser l'image pour le positionner comme secteur dynamique* » pouvait-on lire, à ce sujet, dans les pages du Journal de St-Michel à l'été 2013.

L'enjeu, pour plusieurs, c'est que ces transformations – lorsque laissées au bon vouloir des promoteur-riche-s et des pouvoirs publics – ont le potentiel de rendre le secteur attrayant pour les ménages plus aisés au détriment des populations plus vulnérables (Checker, 2011; Glachant et Bureau, 2010; Lang et Rothenberg, 2017). De gentrifier le secteur autrement dit. « *Ça va augmenter* – nous dit Hélène, une riveraine du parc – *nos maisons vont augmenter de valeur. Tsé un parc... c'est quoi ça ? Un parc municipal là tsé... ça donne de la valeur à ta maison* » (marche commentée 1, 2018). En atteste, d'autre part, l'apparition de condominiums de luxes au nord-ouest du site. Est-ce dire, pour autant, que l'aménagement du parc Frédéric-Back est voué à contribuer au remplacement des populations locales par des classes plus aisées ? Pas nécessairement. Il semble, en effet, possible, sous certaines conditions, de revitaliser les quartiers en limitant les effets négatifs de la gentrification (voir par exemple Tremblay et Tremblay, 2012). Le projet des condominiums Promenades St-Michel – situé à 500

mètres du parc – en est un bon exemple. Réalisé en 2011, le projet devait initialement accueillir, selon le désir du promoteur – Ulisse construction – des logements dispendieux. Or, le projet fut révisé grâce aux pressions de l’organisme Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS) qui força le promoteur à revoir ses prix pour accommoder une clientèle davantage micheloise.

* * *

Ce que ce premier récit nous oblige à considérer, en somme, c’est la capacité de la Ville à (re)définir, voire à (ré)inventer, un espace à travers le temps pour en faire une ressource urbaine. Une capacité qui représente – pour reprendre l’expression du philosophe français Michel De Certeau – « une victoire du lieu sur le temps » et qui permet, par la même occasion, « de capitaliser des avantages acquis, de préparer des expansions futures et de se donner ainsi une indépendance par rapport à la variable des circonstances » (1990, p. 60). Une capacité qui, enfin, postule

un lieu susceptible d’être circonscrit comme un propre et d’être la base d’où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces (les clients ou les concurrents, les ennemis, la campagne autour de la ville, les objectifs et objets de recherche, etc.) (De Certeau, 1990, p. 69).

Ce récit constitue, de ce fait, une dimension, voire une réalité, importante de Frédéric-Back. Or, si ce-dernier prend sens dans le premier, il ne s’y limite pas. En effet, si l’évolution du site depuis le dix-neuvième siècle rend – davantage – compte des stratégies matérielles et symboliques déployées par la Ville pour s’approprier l’espace de la carrière, le dernier exemple nous oblige à considérer la capacité de certain-e-s acteur-ric-e-s du quartier à s’inscrire – eux-elles aussi – dans les temps longs.

4.2. L'expérience quotidienne comme fondement de la mobilisation

4.2.1. Le temps présent ou l'inflexion du temps long

Pour la plupart des Michelois-e-s, c'est autour de l'expérience quotidienne de la carrière que s'organise – sur le long terme – l'inscription de son devenir. Un long terme, comme nous le verrons dans la prochaine section, qui, sans en être totalement détaché, ne correspond pas toujours à celui imaginé par la métropole. À ce titre, le récit synchronique des luttes citoyennes contre la carrière et le dépotoir devrait nous permettre de comprendre comment le vécu quotidien de ces deux activités aura, pour Saint-Michel, contribué à propulser le site dans le futur.

La carrière fait d'abord la fierté des Michelois-e-s. « *C'est de ce trou-là que sort Montréal* – témoignent deux résidents du quartier – [...]. *C'est notre béton* » (cité dans Jolivet et Carré, 2017). C'est que – comme nous l'avons déjà mentionné – le site fait, durant un temps, de Saint-Michel le centre minier de la métropole. Mais rapidement, la population déchantée. Porté-e-s par la cristallisation du mouvement écologique au Québec, certain-e-s citoyen-ne-s commencent, à partir des années 1960, à se plaindre du bruit, des secousses, de la poussière et de la pollution de l'air provoqués par l'extraction du calcaire. C'est qu'avec le temps plusieurs logements s'étaient construits – en raison notamment des emplois fournis par la carrière – aux abords du site. Or, l'intensification des activités causée par la fermeture de la plupart des carrières sur l'île de Montréal nuit de plus en plus à la qualité de vie de ses riverain-e-s. Dans une pétition destinée au maire de Montréal, Jean Drapeau, une micheloise écrit, en 1963, en référence à la terre qu'accumule la compagnie à la limite de leur terrain que

[I]orsque cette terre est sèche, le vent en fait une poussière qui retombe sur les balcons arrière de nos maisons et sur le linge fraîchement lavé sur les cordes, et surtout depuis le début des chaleurs où très souvent l'on laisse la porte intérieure ouverte cette poussière pénètre partout dans nos maisons.

Dans une autre pétition, un citoyen souligne, la même année, que

[n]os enfants ne peuvent plus jouer dans les cours ou dans la rue étant donné la peur que leur cause le dynamitage. Encore, le soir après 11h, nous sommes privés de sommeil étant donné le bruit des véhicules et le broiement des perceuses.

Une autre rajoute que

[q]uand ils font sauter, à l'heure du dîner, vers 1h, la carrière, qui est à 500 pieds environ de ma cour, alors je l'ai quasiment dans la cour, le trou. Les enfants se réveillent dans leur dodo et puis ils se demandent ce qui se passe. Quelqu'un qui n'est pas averti dans la maison, je vous jure, on se demande s'il n'y a pas un tremblant de terre.

Enfin, dans une lettre adressée à l'intendant de la carrière, un dernier déplore qu'une roche de 10 livres soit sortie de la carrière pour atterrir à quelques pas d'une centaine d'enfants qui jouaient dans la rue. En plus des vitres fracassées par les éclats de roche et du morceau de chaussée endommagé à l'impact, ce-dernier regrette que « *cet incident des plus graves aurait pu être fatal et non seulement provoquer des blessures à la personne mais aurait pu tuer des enfants* ».

Durant les années 1960 et 1970, la situation est telle que le service de police s'en mêle. Des rondes nocturnes sont effectuées ponctuellement pour s'assurer que la compagnie ne procède pas à des activités illégales. Dans les circonstances, l'entente signée en 1979 entre l'administration de la Ville et les gestionnaires de la carrière pour permettre à ces-derniers de dynamiter jusqu'à 300 pieds du parc Jean-Rivard et d'en évacuer les enfants – au son d'une sirène – ne passe pas (Trudelle et al., 2016). La Ville, pour faire suite aux pressions de la population, tente tant bien que mal de mettre en place des mesures d'apaisement, mais sans réel succès (Trudelle et al., 2016). C'est dans ce contexte que se forme, en 1983, le Comité de sauvegarde de Saint-Michel qui marquera, en exigeant pour la première fois que soit fermée la carrière, l'inscription de celle-ci dans une temporalité pleinement micheloise. Une temporalité dont la principale finalité sera – pendant longtemps encore – la fermeture du site.



Figure 10 : Cohabiter avec la carrière Miron durant les années 1960

Or, entretemps, une partie de la carrière est transformée en dépôt à déchets. Après le bruit, c'est autour des odeurs de poser problème. Lors des Audiences publiques tenues sur le devenir du site en 1989, un riverain remarque à ce titre que

[c]'est très fort ces mauvaises odeurs qu'il y a dans la carrière. Même le monsieur qui a parlé en avant l'a dit, sur la rue Papineau hier soir et avant-hier soir tu n'es pas capable de dormir durant la nuit tellement elle [est] forte cette odeur.

Aux dires d'un surintendant du CTED, on pouvait, durant les années 1990, sentir les biogaz jusqu'à un kilomètre du site. Les odeurs sont si fortes qu'elles causent nausées et maux de tête aux populations riveraines. Outre le paysage olfactif, c'est aussi l'image du quartier et ses paysages qui en prennent un coup. « Il y avait les rats et les mouffettes qui passaient en courant le long des propriétés voisinant la grande décharge publique » décrivait le journaliste Bruno Brisson en 2012.

[E]t les cris irritants de nuées de mouettes, qui tournaient en rond au-dessus du "trou" de l'ancienne carrière Miron. Certains jours, l'odeur était si déplaisante qu'elle interdisait toute activité extérieure. En marchant sur la rue, il arrivait parfois que les passants soient subitement pris de nausée en raison des relents d'une traînée de lixiviat qui avait coulé de la benne d'un des camions transportant les ordures de toute l'île de Montréal vers le dépotier de Saint-Michel.

(La Presse, 6 février 2012)

« Y avait de la vidange ici, c'était creux le trou – se rappelle Michel, un michelois riverain du parc – y mettaient de la marde dedans, moi j'appelle ça un trou plein de marde, une dump. Une vraie merde esti. Vivre dans le quartier c'était pas ben beau » (58 ans, Saint-Michel, entrevue 9, 2018).

Quand les Michelois-e-s apprennent, aux débuts des années 1990, que des biogaz de la carrière s'infiltreraient dans leur logement, plusieurs commencent à s'interroger sur les risques encourus par la décomposition des déchets. Certain-e-s s'inquiètent des risques d'explosion liés à la présence de méthane – une substance hautement inflammable – dans ces biogaz. D'autres craignent plutôt que ces-derniers soient nocifs pour la santé. De son côté, VSMS fait pression pour que soit réalisée une étude sur la composition de ces gaz. Dans les circonstances, l'opposition municipale jette de l'huile sur le feu lorsqu'elle rend publics les résultats préliminaires d'une étude réalisée par le Département de santé communautaire Sacré-Cœur et la firme Biothermic qui indiquent que la décharge publique installée sur l'ancienne carrière Miron pourrait théoriquement provoquer de 50 à 250 cas de cancer dans la population environnante. Ces cancers seraient, selon l'étude, imputables à l'émanation de composés organo-volatils (COV) qui se trouvent dans les biogaz produits par la décomposition des déchets. Bien que la Ville démente les risques d'explosion et les dangers pour la santé, les riverain-e-s de la carrière demeurent inquiet-e-s. Encore aujourd'hui, et ce malgré les garanties émises par le ministère de l'Environnement, certain-e-s usager-ère-s se questionnent sur la sécurité du site.

C'est dans ce contexte que les riverain-e-s de la carrière lancent – à l'image du mouvement pour la justice environnementale qui apparaît à peu près au même moment aux États-Unis pour dénoncer la répartition inégale des risques environnementaux – un important appel à la mobilisation contre la Ville. Un appel qui – encore aujourd'hui – constitue une source de fierté pour plusieurs acteur-ric-e-s du quartier. Signe du ras-le-bol des Michelois-e-s, plusieurs organismes du quartier voient le jour durant cette période⁶⁴.

⁶⁴ Pour un historique de la mobilisation citoyenne dans Saint-Michel voir Trudelle, Klein, Fontan, Tremblay et Bocquin (2016)

Ce qui les anime ce sont alors non seulement les enjeux relatifs à la santé et à la qualité de vie de ceux-celles qui habitent aux abords de la carrière, mais aussi la volonté de redorer l'image de leur quartier longtemps considéré comme « la poubelle de Montréal ». Pour Saint-Michel, c'est la fermeture du site ou rien ! En ce sens, l'installation du Cirque du Soleil sur le pourtour du site représentait, pour Pierre Durocher, alors président du PARI Saint-Michel, un pas dans la bonne direction. « *C'est un début – faisait-il remarquer – les gens ne regardent plus Saint-Michel de haut avec dégoût* » (cité dans La Presse, 25 juin 2005). Dans ces circonstances, c'est avec soulagement que la population va, durant les années 1980, accueillir la promesse du maire Jean Drapeau de mettre fin, dès 1987, à l'enfouissement dans l'ancienne carrière Miron.

En somme, ce que l'expérience quotidienne – les temps courts – nous indique c'est la capacité d'un vécu à affecter le rapport d'un groupe à sa temporalité. En d'autres mots, c'est, dans le cas de Saint-Michel, la capacité d'une expérience éprouvante à structurer et à organiser – pour une partie de la population du moins – sa vision du futur. En ce sens, le récit de la mobilisation micheloise en est d'abord un de l'appropriation pleinement micheloise de la carrière. Une appropriation – il va sans dire – plus symbolique et temporelle que spatiale, mais une appropriation néanmoins importante pour le quartier. Cette période aura, en effet, constitué – dans le temps long – « la base de certains compromis qui expliquent la dimension cohésive de la gouvernance qui s'[est implantée] à Saint-Michel » (Trudelle et al., 2016, p. 428).

4.2.2. Les trajectoires conflictuelles et consensuelles du temps long

Le PARI se fait ici le porte-parole des participants à son colloque [...]. De l'avis de tous, trop d'incertitudes émanent [du dossier Miron], trop de questions demeurent sans réponses [...] Enfin, le point majeur : trop peu de temps a été alloué au milieu pour qu'il soit à même de préparer des mémoires dans lesquels il pourrait faire connaître ses propres positions et propositions. La Ville de Montréal à l'expérience du processus démocratique et du temps de réflexion, de concertation, de préparation et de planification qu'il nécessite pour le rendre légitime et valable. Si on s'arrête au temps que l'appareil municipal a pris entre le moment de sa première version du développement présenté en juin 1987 et

le lancement de ses grands enjeux d'aménagement du site Miron en mai 1989, ainsi que les années qui restent avant la mise en œuvre effective de ce projet, cette prolongation demandée par le milieu de Saint-Michel apparaît fort raisonnable. *Nous tenons aussi à agir démocratiquement.* (Projet d'Aménagement Résidentiel et Industriel de Saint-Michel [PARI], 1988)

En 1988, le maire Doré lance, avec son *Énoncé d'orientations d'aménagement du site Miron*, les premières discussions sur le devenir de l'ancienne carrière. Une grande consultation publique sur la mise en valeur de la carrière est lancée l'année suivante. Une séance d'information est prévue ainsi qu'une série d'audiences publiques. On invite la population à venir se faire entendre sur les grandes orientations définies par la Ville.

Nous croyons – comme en fait foi l'extrait, présenté ci-dessus, d'une lettre rédigée par le PARI Saint-Michel et destinée à l'attention du Bureau de consultation de Montréal (BCM) – que ces années représentent, dans l'histoire du site Miron, un moment pertinent pour comprendre, d'une part, l'importance symbolique du site dans l'imaginaire michelois et pour rendre compte, d'autre part, des différentes temporalités que son devenir révèle. Des temporalités qui, il va sans dire, ne peuvent être comprises sans se référer aux relations de pouvoir qui structurent les procédures, les stratégies et les imaginaires autant montréalais que michelois. En ce sens, la temporalité de la consultation « imposée » par l'administration Doré représente une première avenue pour comprendre ces rapports de pouvoir et pour rendre compte de la capacité des acteur·rice·s du quartier à y opérer.

L'empressement – politique – avec lequel le maire Doré semble avoir voulu mettre en place le processus de consultations publiques fut, dans les circonstances, mal accueilli par les organismes du quartier. Quelques mois seulement séparaient les audiences de la publication de l'*Énoncé*. On déplorait, du côté michelois, la difficulté avec laquelle les fonctionnaires de la Ville avaient été en mesure de répondre aux questions des citoyen·ne·s lors de la séance d'information. On commençait à douter de la capacité de l'appareil bureaucratique montréalais à supporter non seulement les ambitions de l'administration Doré, mais aussi les espoirs des Michelois·e·s. Si aucun document consulté ne le mentionne explicitement, on peut – comme certains journaux du quartier – émettre l'hypothèse que derrière cet empressement se cachaient des motivations –

d'abord – politiques. Il faut dire que la consultation se tenait à moins d'un an des élections municipales, et que la promesse de fermer le site pour 1994 faisait partie des engagements pris par Jean Doré lors des élections précédentes. « *C'est comme si l'échéance d'un premier mandat venait bousculer l'horizon !* » pouvait-on lire dans les pages du journal Le Monde de Saint-Michel en 1989. L'horizon de Montréal, mais aussi – et surtout – de Saint-Michel. Or, comme le faisait déjà remarquer le PARI en 1988, cette temporalité qu'on leur « imposait » risquait de porter préjudice à la capacité du quartier à s'organiser. Les Michelois-e-s ne disposaient, suivant le dépôt de l'Énoncé, que de quelques mois pour se préparer alors que la Ville, elle, avait bénéficié d'au moins deux ans. À ce titre, plusieurs organismes du quartier écrivent, au mois de juin 1989, au BCM pour demander que soient déplacées à l'automne les audiences publiques qui étaient prévues pour le 19 juin et que soit tenue, par la même occasion, une deuxième séance d'information.

Ces-derniers obtiennent en partie gain de cause lorsque la Ville annonce, le 15 juin, que les audiences sont reportées – « *à la suite des demandes des gens du milieu* » – au 29 août 1989. Malgré tout, certain-e-s persistent à croire que l'administration montréalaise ne leur a pas accordé assez de temps. « *Nous avions* – comme le soulignait en 1989 le Centre hospitalier Saint-Michel avec une certaine touche d'ironie – *demandé que le Mémoire soit reporté à l'automne, nous avons oublié de spécifier que l'automne se situait pour nous de septembre à octobre. Il semble que la Ville de Montréal situe l'automne en août* ».

À ces temporalités différenciées s'ajoutent – du côté michelois – un manque de capacité humaine ainsi qu'une structure consultative contraignante. Il apparaissait, par exemple, pour le Centre éducatif communautaire René-Goupil (CECRG) impossible, faute de ressources humaines, de prétendre faire des propositions en termes d'aménagement. Pour d'autres, c'est plutôt la construction des audiences autour de l'Énoncé d'orientations qui aura représenté une contrainte. Conciliant, Christian Pelletier du CECRG reconnaît, par exemple, « *[être] parti de l'idée* ». « *Quand dans l'énoncé il est dit que ce parc-là ne peut pas faire autrement qu'être à vocation métropolitaine, nous autres* – contrairement à d'autres organismes du quartier – *on ne l'a pas remis en question. Et c'est dans ce*

sens-là qu'on a travaillé, avec cette balise-là ». Pour d'autres, s'en était toutefois assez pour mettre en doute la crédibilité de la démarche.

Le point que je voulais soulever, c'est que finalement on arrive avec un plan directeur puis que déjà les balises semblent très, très marquées [...]. Je comprends que vous allez consulter, nous autres on va vous dire ce qu'on pense, sauf que je me dis : bien si les balises sont déjà très fermées, la marge de manœuvre diminue de plus en plus chaque fois.

(Robert Dupuis, citoyen, 1989)

Mise à part ces quelques mésententes sur l'organisation temporelle des audiences et sur leur structure interne, ce sont surtout les débats sur le devenir du site qui animent les discussions.

4.2.2.1. Quel avenir pour le site Miron ?

Pour la population de Saint-Michel, la fin des activités d'enfouissement aura – dès les années 1960 et jusqu'à sa fermeture définitive durant les années 2010 – toujours constitué sa principale demande. C'est, dans ces circonstances, avec espoir qu'elle accueille, en 1984, la promesse de l'administration Drapeau de cesser l'enfouissement pour 1987. Or, en 1986, un an avant la fermeture annoncée, la décision est prise de reporter le projet à une date ultérieure. L'année suivante, c'est autour du parti de Jean Doré de promettre – lors de sa campagne – la fermeture définitive du site pour 1994. Les audiences publiques organisées par la Ville en 1989 sur l'aménagement du site Miron sont, en ce sens, l'occasion des Michelois-e-s d'obtenir des garanties sur la promesse de l'administration Doré. Or, deux ans après les élections, aucun fonctionnaire n'est en mesure de réitérer la promesse du maire. Les réponses sont devenues évasives. On ne veut plus rien promettre. C'est donc sans surprise qu'on apprend en 1992 – et ce malgré la principale recommandation des commissaires aux audiences publiques de 1989 de respecter, voire de devancer, la date de fermeture fixée pour 1994 – que la Ville, incapable de remplir le site, entend prolonger l'enfouissement au-delà de la date promise.

L'enjeu de la fermeture du dépotoir Miron révèle, dans les circonstances, différents intérêts. Des intérêts calés – il va sans dire – dans différentes temporalités. Plusieurs

raisons expliquent, à ce titre, la décision de l'administration Doré de reporter la fermeture du site. Au début des années 1990, sa fermeture représente, en effet, un réel enjeu pour la grande région de Montréal. L'annonce de la fin des activités d'enfouissement soulève plusieurs inquiétudes. Où seront envoyés les déchets après 1994 ? Pour quelle(s) méthode(s) opter ? Quelle(s) échelle(s) de gestion privilégiée(s) ? C'est dans ces circonstances qu'on organise en 1992 des audiences sur la gestion intégrée des déchets à l'échelle de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Pour le Bureau de consultation de Montréal, il apparaît alors essentiel de garder le dépotier ouvert plus longtemps puisqu'il s'avère impossible d'en ouvrir un nouveau sur l'île en deux ans. Pour Saint-Michel, la décision ne passe pas ! Certain·e·s vont jusqu'à suggérer de se séparer de Montréal. De se joindre à la municipalité indépendante de Saint-Léonard situé à l'est du quartier. On organise une assemblée publique à laquelle participe 200 citoyen·ne·s. S'en suit un rapport dans lequel les commissaires suggèrent, à l'administration municipale, de fermer – comme promis – le site en 1994, d'accélérer le remblaiement du « trou » et de respecter le réaménagement du site tel qu'il avait été promis en 1989. Sans surprise, aucune de ces recommandations n'est suivie par la Ville (Trudelle et al., 2016).

Pour Montréal, la fermeture du site est, d'autre part, conditionnelle au remplissage du « trou ». Si cette condition répond, d'un côté, à des objectifs techniques, elle vise aussi à faire du projet une entreprise rentable. C'est que l'enfouissement des déchets devait permettre d'assurer une partie des coûts associés à la réhabilitation de la carrière. Un document technique produit par la Ville en 1992 démontre, en ce sens, qu'il était possible et – surtout – plus avantageux financièrement pour la métropole de continuer – au détriment des Michelois·e·s – l'enfouissement au-delà des années 2000 plutôt que d'utiliser un autre emplacement. On accepte, du même coup, d'augmenter la capacité maximale d'enfouissement. Advenant des difficultés majeures dans la mise en place d'une solution à la gestion des déchets à l'échelle de la CUM, la capacité additionnelle devait représenter une marge de sécurité. Il apparaît aussi que l'annonce – électorale – précipitée de la fermeture du site en 1987 conjuguée à la décision d'augmenter les tarifs d'enfouissement ait contribué à ralentir le rythme d'enfouissement au site Miron. Selon un rapport interne commandé par la Ville, ces annonces auraient, dans un premier temps,

forcé les villes de banlieue à trouver d'autres solutions et encouragé, dans un deuxième, les multinationales spécialisées dans la gestion des déchets – qui jusqu'à cette époque ne s'étaient pas ou peu engagées dans l'activité d'enfouissement autour de Montréal – à mettre en place des capacités importantes d'enfouissement à moindre coût à l'extérieur de l'île. De son côté, le gouvernement du Québec aurait lui aussi contribué à cette baisse en permettant des mesures d'assainissement moins élevées à l'extérieur de la métropole et en rendant, par conséquent, les coûts d'enfouissement plus accessibles en périphérie. Or pour Saint-Michel, ces excuses ne passent pas. On reproche, entre autres choses, à la Ville de ne pas s'être ajustée à la baisse d'achalandage.

En considérant les conséquences des nombreuses augmentations appliquées au tarif d'enfouissement et l'absence d'étude appuyant le fait que le site doit obligatoirement contenir 39 millions de tonnes de déchets pour permettre la fermeture sécuritaire du site, l'objectif d'atteindre le niveau de tonnage actuellement requis semble constituer *essentiellement un objectif économique* [...]. Mais l'évaluation de la situation d'enfouissement ne devrait-elle pas viser une fermeture sécuritaire et favorable à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de Saint-Michel ? L'insuffisance des fonds, permettant de procéder à la revalorisation du site dès 1994, constitue un argument inacceptable.

(Audiences populaires, 1993)

Ainsi, si pour la Ville la fermeture du site s'inscrit dans un long terme structuré autour d'objectifs techniques, économiques et politiques, à Saint-Michel c'est davantage dans le temps court qu'elle s'inscrit. Pour la population micheloise, la fermeture du dépotoir représente non seulement une question d'équité, mais aussi – et surtout – une condition à leur désir de se projeter dans l'avenir. À ce titre, le prolongement de la durée de vie du dépotoir Miron constitue – pour les organismes du quartier – une entrave au développement de Saint-Michel.

La concertation dans Saint-Michel demeure encore bien fragile : jusqu'à présent nos résultats en cette matière, de même qu'en matière de développement économique et communautaire, ont été acquis grâce à une extraordinaire fidélité et une incroyable persévérance des intervenants du milieu. Pour nous tous, le site Miron est dangereusement problématique, et d'y continuer les opérations d'enfouissement au-

delà de 1994 risque d'annihiler tous nos efforts.

(Pierre Cyr, président du PARI, 1992)

C'est finalement Pierre Bourque, avec sa promesse – encore une fois électorale – de mettre fin à l'enfouissement des déchets putrescibles en 1998 et des matières sèches durant les années 2010, qui décidera, en 1994, du sort de l'ancienne carrière Miron. À Saint-Michel, les réactions sont partagées. D'un côté, on se réjouit de la décision de mettre fin à l'enfouissement des matières putrescibles en 1998. D'un autre, on s'inquiète de voir les activités d'enfouissement se prolonger au-delà des années 2000. On craint, par exemple, que la décision de n'y enfouir que des déchets non putrescibles ne règlera pas – à court terme du moins – les problèmes d'odeurs liées à la décomposition des déchets. On estime que la décision du maire Bourque ne fera que retarder la fermeture définitive du dépotoir. À ce titre, les Michelois-e-s déplorent devoir – pendant encore longtemps – vivre avec le camionnage, la poussière et l'image de « quartier poubelle ».

4.2.2.2. (Di)vision d'avenir

L'autre « division » concerne la portée de l'aménagement proposé par la Ville de Montréal. Les visions d'avenir de Montréal et de Saint-Michel révèlent, en ce sens, autant des conflits que des compromis, et permettent, du même coup, de rendre compte de la capacité de certain-e-s acteur-ric-e-s à orienter – à des degrés différents – le devenir du site.

La deuxième moitié des années 1980 voit – comme nous l'avons déjà mentionné – poindre les premiers débats concernant le devenir de la carrière. Rien n'est encore décidé, mais on parle déjà, dans l'Énoncé de l'administration Doré, d'y aménager des logements, un secteur industriel de haute technologie et un parc urbain. À Saint-Michel, on suit avec attention ces premiers débats. Il faut dire que la carrière recouvre un peu plus de 25% du territoire du quartier. Son aménagement représente, dans ce contexte, une chance inouïe, pour les Michelois-e-s, de (re)prendre en main l'avenir de leur quartier. On espérait pouvoir non seulement pallier au manque d'espaces verts dans le quartier et contribuer à améliorer la qualité de vie de la population, mais aussi – et surtout – répondre aux priorités du quartier en termes de logements, d'emplois, d'aménagement, d'offre

commerciale et d'activités communautaires. Des priorités qui – il va sans dire – sont toujours d'actualité dans le quartier. « *L'aménagement de l'ancien site de la carrière Miron aura un impact majeur sur le développement du quartier Saint-Michel* » prévoyait en 1989 le PARI. Le volet habitation s'annonçait, à ce titre, « *comme un des points les plus importants dans l'aménagement du site Miron* » (Ialenti, conseiller municipal du district Saint-Michel nord, 1989). Pour les organismes du quartier, il était alors souhaitable de favoriser la construction, sur le pourtour du site, de logements de type coopératif, « *les revenus des Michelois ne permettant pas qu'on leur donne du logement luxueux, à des prix spéculatifs* » (Journal le Monde et Carrefour populaire Saint-Michel, 1989). L'importance accordée au plateau Papineau, situé à l'ouest de la carrière, est, en ce sens, révélatrice des enjeux relatifs à l'aménagement du site Miron. Pour le PARI, « *il [était] essentiel que le développement du plateau Papineau ne fasse en rien référence* » aux quartiers Saint-Sulpice et André Grasset qui connaissaient alors une importante croissance. Or, pour plusieurs raisons – dont la plupart, il faut le dire, sont d'ordres techniques – le projet de logements fut abandonné. Bien qu'aucun document consulté ne le confirme, on peut néanmoins émettre l'hypothèse que la décision a convergé avec celle de l'administration Bourque de réserver l'entièreté du site à l'aménagement du complexe environnemental. Certain·e·s riverain·e·s s'étaient d'ailleurs opposé·e·s à ce projet. « *Au départ, dans les années fin 1980, y était question que la couronne soit habitée [...] – nous apprend Danielle – tsé où y a le Taz, où y a le soccer toute cette couronne-là c'était des maisons, Faque c'est ben plus le fun que ce soit devenu ce que c'est devenu. Parce qu'on en profite encore plus* » (58 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 1, 2018). Aujourd'hui, le pourtour sert plutôt à accueillir deux infrastructures d'envergure métropolitaine, le Taz et le Stade de soccer de Montréal, maintes fois célébrées dans la presse montréalaise et internationale pour leur architecture et leur dimension « verte », mais peu ou pas utilisées par la population micheloise.

Pour les organismes du quartier, le projet proposé par la Ville de Montréal d'aménager au nord du site une zone industrielle de haute technologie ne tenait pas la route. On s'inquiétait de la viabilité économique du site et surtout de la hausse des taxes qu'un tel projet pouvait entraîner dans le quartier. Pour Saint-Michel, il était préférable d'y

déménager les industries légères mal réparties dans la trame urbaine du quartier et d'y aménager des commerces qui en plus d'être moins polluants fourniraient des emplois adaptés aux Michelois-e-s et bonifieraient l'offre commerciale.

L'idée principale est surtout... il y a... dans ces petites industries-là, ça peut amener des problèmes [...] au niveau du bruit que ça peut faire [...]. Mais je pense qu'il faut se situer encore dans une approche globale à ce niveau-là en termes de dire : il faut arrêter de dire que le quartier Saint-Michel, c'est un quartier où il y a des résidences et puis des industries qui voient ça. C'est plus dans cette optique-là. En termes de faisabilité, je pense qu'il y a du travail à faire à ce niveau-là [...]. Et on dit une chose, c'est que la compagnie qui accepterait de déménager sur ce site-là, c'est un investissement futur, autant pour les employés aussi, à ce niveau-là, dans le sens que les emplois resteraient peut-être à Saint-Michel aussi. Parce que j'imagine qu'il doit y avoir des petites entreprises qui seraient prêtes à se développer, mais quand elles sont prêtes à se développer, il n'y a plus de terrain à Saint-Michel, elles vont s'en aller ailleurs et les emplois s'en vont ailleurs aussi.

(Christian Pelletier, CECRG, 1989).

Si la zone industrielle de haute technologie ne vit jamais le jour, il n'en demeure pas moins que la décision de la Ville d'aménager à sa place une centrale biomasse – pourtant vantée à l'internationale pour sa dimension environnementale – entraîna d'autres problèmes pour les résident-e-s du quartier. Durant ses deux premières années d'exploitation, plusieurs citoyen-ne-s durent, par exemple, porter plainte contre la compagnie Gazmont en raison du bruit excessif produit par la centrale. « *Chaque fois j'avais l'impression qu'un avion survolait ma maison pendant une heure* » confiait à La Presse une citoyenne (16 août 1996). D'autres s'inquiétaient qu'une centrale carburant au biogaz ne devienne un incitatif pour la Ville à continuer à enfouir des déchets sur le site Miron. Comme le soulignait un citoyen lors des audiences publiques organisées par le BAPE au sujet de l'aménagement de la centrale Gazmont : « *alors que tous s'entendent pour claronner que le pivot de toute politique de gestion des déchets urbains est le recours aux 3R⁶⁵ [...] le présent projet favorise implicitement la continuation de la*

⁶⁵ Les 3R représentent une stratégie de gestion des déchets visant à Réduire, Recycler et Réutiliser.

politique actuelle, c'est-à-dire l'enfouissement pêle-mêle des déchets biodégradables » (cité dans BAPE, 1994, p. 18). Pour plusieurs, la décision de la Ville allait, en ce sens, à l'encontre de la volonté des Michelois-e-s. « *[A]près toutes ces études – se désolait Frank Venneri conseiller du district François-Perreault – après tout ce travail, après toutes ces interventions, on se retrouve aujourd'hui avec un mégaprojet industriel, qui ne cadre pas du tout, mais pas du tout avec ce que la population veut à Saint-Michel, à ce qui s'est dit dans le passé et ce qui devrait être fait dans le futur »* (cité dans BAPE, 1994, p. 22).

En ce qui a trait au parc, les avis des intervenant-e-s présent-e-s lors des audiences publiques de 1989 et de la Ville semblent, en règle général, avoir convergé. Si certain-e-s souhaitent que le parc soit aménagé en fonction des besoins (exclusifs) des Michelois-e-s, la plupart ne remet pas en cause le désir de l'administration municipale d'en faire un espace métropolitain. Pareillement, à l'exception du mémoire déposé par le Journal Le Monde et le Carrefour populaire Saint-Michel, la majorité des intervenant-e-s expriment le souhait que la carrière Miron soit transformée en un vaste espace vert. Malgré tout, à Saint-Michel, plusieurs questions persistent. « *Quel type de parc voulons-nous ?* » se demandent le Journal Le Monde et le Carrefour populaire. Quels en seront les couts ? Quel nom lui donner ? Et de quelle manière la Ville comptait-elle intégrer le parc au reste du quartier ? À ce titre, les questions relatives aux couts du projet et à l'intégration du parc dans le tissu urbain michelois semblent être celles qui ont le plus préoccupé les organismes du quartier. D'un côté, on reprochait à la Ville de ne pas avoir fait les démarches nécessaires pour s'assurer de la faisabilité du projet. Cette négligence – qu'on peut imputer à l'empressement avec lequel le projet avait été annoncé – venait perturber les espoirs futurs des Michelois-e-s.

Est-ce que la ville n'a pas, tout au moins, une idée des limites financières qu'elle se doit de respecter ? Si c'est le cas, deux hypothèses sont alors possibles. Soit que la ville de Montréal considère que la compensation aux citoyens de Saint-Michel, pour les nombreuses années d'inconvénients causé par l'exploitation de la carrière, n'a pas de prix (*ce dont nous doutons*). Soit que les autorités de la ville s'engagent à l'aveuglette dans une vaste opération de prestige dont les coûts risquent de croître sans cesse en cours de réalisation (*ce que nous craignons*).

(CECRG, 1989)

On craignait que, par manque de financement, la période de réalisation du projet soit étendue. D'un autre, on s'inquiétait du manque de vision globale du projet.

Vous savez, l'écueil principal à ce stade-ci dans le dossier Miron, tel que nous le voyons, c'est de se consacrer uniquement sur le site, d'y consacrer des énergies et des fonds considérables pour réaliser tout probablement un bijou d'aménagement, mais qui se situera dans un quartier à certains égards désuet et qui, d'ailleurs, vous le savez, fait partie du fameux T inversé de la pauvreté. Si c'était le cas, on nous présentera alors, peut-être fièrement, un bijou inestimable mais dans un écrin vétuste.
(PARI, 1989)

On reprochait à la Ville de ne pas considérer l'ensemble du territoire michelois. De s'approprier, en quelque sorte, l'espace de la carrière pour en faire, au détriment des besoins du quartier, un symbole métropolitain. De parachuter leur projet. Les réserves de Christian Pelletier du CECRG au sujet du devenir de la carrière Francon s'avèrent en ce sens – toujours – pertinentes.

Et malgré que le projet de réaménagement du site Miron touche presque 40% du territoire de Saint-Michel, on ne semble pas vouloir tenir compte d'une approche globale là-dedans et ça, l'absence entre autres d'un plan d'aménagement, d'une vocation pour la carrière Francon en est un exemple. Et ça nous autres, on a des craintes à ce niveau-là pour le secteur [...] il y a des obstacles naturels. Et ça, il y a 12 000 citoyens qui vivent là-dedans et depuis des années, ils sont maintenus dans un état d'isolement. Et puis cet état d'isolement-là au niveau des accès, du transport en commun, des accès à des commerces, à des installations de la Ville, etc., crée une espèce de ghetto qu'il faudrait un jour, à un moment donné, s'y pencher et voir à trouver des solutions à ce niveau-là.

(Christian Pelletier, CECRG, 1989)

* * *

Comme dans le cas de l'enfouissement, c'est le maire Bourque et son « équipe d'experts » qui, finalement, décideront – faisant pendant un temps cavaliers seuls – du devenir de

l'ancienne carrière Miron. On annonce, lors de la campagne électorale de 1994, que le site serait, suivant la volonté du futur maire, transformé en parc (nature) enviro-patrimonial. Un parc – comme en fait foi la présence de la centrale Biomont, du Centre de tri et des matières recyclables, de l'Écocentre Saint-Michel et de l'espace réservé au compostage des feuilles mortes de la Ville – dont l'une des principales vocations consiste à servir de « fenêtre » aux (bonnes) pratiques de gestion des déchets de la Ville de Montréal.

Si certain-e-s craignent, comme la conseillère municipale Louise Roy de l'opposition, que le parc soit davantage un « monument à la gloire des déchets », la plupart se réjouissent – sans trop savoir à quoi s'attendre – de la décision du maire d'enfin débiter le réaménagement de la carrière. La décision venait, en ce sens, sceller le devenir du site Miron. L'environnement – parce que consensuel – marquait la fin des débats sur l'aménagement du site. La promesse d'un parc plus que celle d'une réduction des nuisances environnementales telles que la pollution de l'air, la circulation automobile ou les nuisances sonores était parvenue à aplanir les débats sur le devenir de la carrière et à effacer les aspérités qui persistaient. « *Nous sommes – dira à ce sujet Bourque – tous divisés sur les questions de religion, de langue, de politique, mais pour l'environnement, nous sommes tous d'accord* » (cité dans La Presse, 22 octobre 1994). On croirait entendre Alain Badiou (2009). Il faut dire que Bourque s'était fait élire en tant que maire de l'environnement et de la qualité de vie. À l'instar de ce qui se dessinait dans la plupart des sociétés postindustrielles de l'époque, ses promesses venaient consacrer le rapprochement non naturel (voir Rapley, 2003) – entamé par le mouvement romantique au dix-neuvième siècle – entre les concepts d'environnement, de qualité de vie et de bien-être. Un rapprochement que Pascal Tozzi (2013) n'hésite pas à qualifier de « néo-hygiénisme » environnemental. Comme si l'introduction de nature – peu importe sa forme – garantissait l'amélioration de la qualité de vie des espaces où elle est introduite. L'enjeu c'est que cette décision consacre – d'abord – l'imbrication des intérêts économiques et environnementaux. Pour Bourque, il convient de le rappeler, le développement durable constitue surtout un moteur de croissance économique et de rayonnement pour la métropole. En atteste, notamment, les décisions non seulement de faire de la carrière un parc non pas local, mais métropolitain. Ou celle d'opter pour une toponymie exogène au

quartier (voir Jolivet et Carré, 2017). Nommer c'est faire exister disais le philosophe Jacques Attali. Cette décision du maire vient, dans un deuxième temps, inscrire l'aménagement de la carrière dans une temporalité (néolibérale) du développement durable pleinement métropolitaine. L'enjeu, comme le décrivent Mike Raco et al. (2008) dans le cas du front d'eau de Manchester, c'est que cette inscription se fait au détriment des priorités – plus quotidiennes – des Michelois·e·s. Enfin, parce que fondée sur l'idée d'environnement comme un système complexe et sur notre confiance en la capacité humaine à « améliorer » les milieux autant naturels qu'urbains, la durabilité devient une affaire d'expert·ète·s. Ces-dernier·ère·s étant alors les seul·e·s – on le suppose – à détenir les connaissances et les savoirs faire nécessaires pour mettre à jour les potentialités (écologiques) des environnements urbains (Wachsmuth et Angelo, 2018).

* * *

Ces récits – et en particulier les deux derniers – nous révèlent néanmoins la capacité d'un quartier, et de ses acteur·rice·s, à opérer dans une temporalité subie. La capacité – dirait De Certeau – « de jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère » (1990, p. 60). On aurait pu – évidemment – en conter d'autres. La lutte acharnée des Michelois·e·s et des résident·e·s du Domaine Saint-Sulpice contre le projet de la Ville d'aménager un centre de compostage au cœur du site en 2012. Un projet qu'on justifiait pourtant – au point de s'associer à l'environnementaliste Steven Guilbeault pour en vanter les mérites – pour ses dimensions « vertes » et ses retombées à long terme. Ou le travail de l'ancienne mairesse d'arrondissement, Anie Samson, pour que l'un des premiers secteurs à ouvrir dans le parc soit situé du côté de Saint-Michel.

Il va sans dire que l'un n'est pas plus important que les autres. Aucun n'est plus *réel* que les autres. Il convient, enfin, de souligner qu'au moment de conclure notre commentaire sur les temps longs de la carrière ces temporalités continuent de se croiser et de traverser celles du quotidien. On les retrouve, comme nous l'avons déjà mentionné, dans le sentiment de fierté qu'éprouvent – encore – certain·e·s (néo)-Michelois·s·e·s lorsqu'on évoque l'histoire du site Miron, mais aussi dans les vécus affectifs des usager·ère·s contemporain·ne·s du parc.

Chapitre 5

Les temps présents du paysage

Nous nous sommes jusqu'ici attardés aux temps longs du site, à ses dimensions symboliques et politiques. La perspective adoptée était, à ce titre, d'ordre macro. Or, quand est-il de ses représentations quotidiennes, de ses dimensions affectives et matérielles et de son habiter ? Quand est-il de ses temps présents ?

La prise en compte du vécu spatiotemporel nous oblige à délaisser – pour un temps du moins – les récits synchroniques et diachroniques de la fabrique spatiale pour nous intéresser aux rythmes – compris comme une suite de mouvements répétés, mais sans cesse changeants – et aux temps cycliques des assemblages socio-écologiques de l'espace étudié. Ce dernier chapitre s'intéressera de ce fait aux va-et-vient, aux vécus spatiotemporels et aux représentations qui donnent forme au parc.

5.1. L'émergence du parc Frédéric-Back : les trajectoires des assemblages spatiotemporels du parc

10h AM : Le ciel est bleu. Aucun nuage à l'horizon. Le mercure indique 35°C. Nous sommes en pleine canicule humide. Je quitte mon appartement de l'avenue Chateaubriand à vélo pour me rendre à Frédéric-Back. Je suis censé y rencontrer Hélène, 65 ans, retraitée et nouvellement résidente du Domaine Saint-Sulpice, pour ma première marche commentée. J'ai le trac ! En chemin, je dois, comme à l'habitude, zigzaguer entre les voitures et les nids-de-poule. Je ne suis pas craintif, mais si je n'étais pas autant pressé je ne pédalerais pas au travers du trafic. Le transport actif ne fait pas toujours bon ménage avec le klaxon des voitures, les émanations des tuyaux d'échappement et les trous dans la chaussée. Une fois arrivée au parc, je peux enfin souffler. Nous nous rencontrons à l'entrée située près du Taz. J'explique à Hélène les objectifs et le déroulement de la marche. Après un bref échange, nous nous mettons en route. « *C'est un endroit magnifique* – lance-t-elle d'emblée – *mon amie qui habite [en campagne] va marcher sur le bord d'un lac tous les matins. Pis je l'ai amené ici pis elle m'a dit "Oh mon Dieu que t'es chanceuse"* ». Comme pour plusieurs, ce qui semble l'impressionner c'est d'abord la chance « *d'avoir un horizon* ». « *On n'est pas au bord de la mer là, mais on peut voir loin !* » m'expose-t-

elle avant même que j'aie pu lui poser une première question. « *Pis ça me semble que c'est bon pour l'œil, c'est bon pour l'âme, c'est bon pour tout* ». La marche, parce qu'elle fend l.e.n.t.e.m.e.n.t le paysage, constitue, pour Hélène, une forme de méditation. C'est un moment pour s'évader, pour tendre l'oreille, écouter le chant des cigales et observer l'horizon. Nous continuons notre route. Au détour d'un chemin, un dégagement attire notre attention sur l'intérieur du parc. « *Ce qui est beau – m'explique-t-elle – c'est que la profondeur de ce parc-là est aussi haut que le Mont-Royal. Moi j'ai trouvé ça très chouette, très intéressant comme symbolique, très l'fun. Je l'ai répété mer et monde* ». La dimension représentée du parc semble – comme chez plusieurs usager-ère-s – constituer une partie importante de l'expérience du lieu. Rapidement, la chaleur commence à se faire accablante. Hélène me demande de prendre une pause pour respirer. « *Là ici c'est ça... ouffff* [imite l'action de reprendre son souffle]. *C'est un poumon, c'est un poumon. C'est bon pour tes poumons de marcher, pis c'est bon de respirer ici* ». Je lui demande si la chaleur l'indispose et si elle désire continuer l'activité. Elle me laisse comprendre qu'il n'y a pas de problème : « *Ce parc là aussi t'incite à faire de l'exercice. Dans le sens que... hier j'suis partie avec mes bâtons en fin de journée pis là j'suis partie pis là j'me suis donnée un coup de pied pour y aller. Pis là, à un moment donné, c'est comme "Ok j'vais aller plus loin"* ». Au bout d'une heure, nous revenons tranquillement vers notre point de départ. Nous échangeons quelques observations sur le parc. En guise de conclusion, je demande à Hélène si elle craint qu'il y ait dans le futur des problèmes ou des conflits entre les usager-ère-s. Elle me répond que non, mais qu'elle espère que ça reste paisible. (Notes de terrain, 10 juillet, 2018)

Plus qu'un simple donné matériel, le parc – comme nous l'avons vu, en partie, dans le chapitre précédent – s'intègre à un ensemble de pratiques socio-écologiques. Qu'elles soient discursives, performatives, matérielles ou représentées. « [T]out paysage – nous dit Jean-Marc Besse – est en mouvement et plus précisément en transformation, en cours de modification par le jeu même des forces naturelles, économiques [et] sociales » (2010, p. 43; voir aussi Rose, Degen, et Basdas, 2010). Et des forces affectives aimerions-nous ajouter. Le paysage, après tout, concerne les relations qui lient l'humain au matériel et au naturel. C'est pour cette raison que nous porterons notre attention, après nous être intéressés aux forces économiques et sociales à travers lesquelles se (re)définit le site

de l'ancienne carrière Miron, sur les processus affectifs, naturels et représentés qui donnent vie au parc en construction.

5.1.1. Une pause de la ville

À des degrés différents – mais de manière assez constante – le parc représente, pour la plupart des usager·ère·s rencontré·e·s, une pause de la ville. « *Et pis t'as une impression à un moment donné de lâcher la ville... quand tu regardes... c'est vraiment bien à cet égard-là... t'as l'impression d'être un peu en campagne... et y a le calme de la chose* » nous raconte Léo-Paul, rencontré dans le jardin arrière de la maison unifamiliale qu'il habite dans le Domaine Saint-Sulpice.

Ah ben moi j'vous dirais que c'est agréable de venir marcher ici parce qu'y a pas d'auto autour de toi, t'as moins de bruit... entre autres... c'est ça, t'as moins d'autos pis t'as moins de bruit. [...] ça te permet de marcher pis là t'entends les petits oiseaux pis les cigales. Y a de la nature !

(Martine, 60 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 7, 2018)

[L]es arbres absorbent le gaz carbonique et rejette l'oxygène... donc ce qui veut dire que le coin ici c'est riche en oxygène... l'air est beaucoup plus pur que dans des endroits ailleurs... comme à Montréal-Nord.

(Cleevenson, 19 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 12, 2018)

J'ai l'impression d'être comme vraiment en campagne n'importe où [...] pis c'est comme vraiment une pause de la ville quand j'arrive ici. [...]. Donc par rapport au reste de la ville c'est vraiment... une pause... c'est serein genre.

(Mathilde, 26 ans, Montréal-Nord, entrevue 10, 2018)

L'aménagement du parc, ses rythmes, ses ambiances et la présence de verdure agissent – pour ces-dernier·ère·s – comme des marqueurs de distinction entre le naturel et l'urbain. D'un côté, la ville – grise, sale, stressante, bruyante – et, de l'autre, la nature – verte, paisible et bénéfique. On cherche alors par tous les moyens à en conserver l'illusion. C'est notamment ce qu'espère Richard, un photographe amateur, que nous avons accompagné pendant l'une de ses sorties sur le terrain.

Moi j'veux que ça reste authentique... sauvage genre tsé. Tu peux mettre des

sentiers, mais met pas tes sentiers esti en béton. Laisse-les comme ça... c'est correct. Avec les arbres... met pas trop d'environnement... comment j'pourrais dire ça... d'environnement [...] de civilisation mettons. [...]. Met rien... même pas de clôture de même. Mettre quelque chose de plus naturel possible. Sinon ça donne quoi de marcher dans un environnement qu'on est dedans déjà tout le temps.

(Richard, 44 ans, Saint-Michel, marche commentée 3, 2018)

Un peu à l'image des parcs (nature) de la bourgeoisie du dix-neuvième siècle, Frédéric-Back constitue pour plusieurs un refuge aux « maux de la ville » (Cranz, [1982] 1989).

Comme tu vois, le matin y a pas grand monde. C'est relax. Moi je travaille au Dollarama pis ça crie... les bébés... même des bagarres des fois là-bas. Faque c'est ben mausus [le quartier Saint-Michel] ... y a ben du monde qui s'aime pas. Donc on vient ici parce que c'est calme.

(Stéphane, 58 ans, Saint-Michel, entrevue 2, 2018)

You see I work in a restaurant, I have to deal with a lot of customers... and then it's nice to have one space just to see and then calm down.

(Kyôko, 67 ans, Saint-Michel, entrevue 5, 2018)

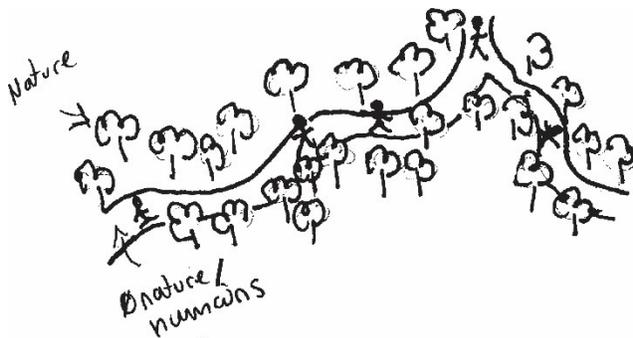
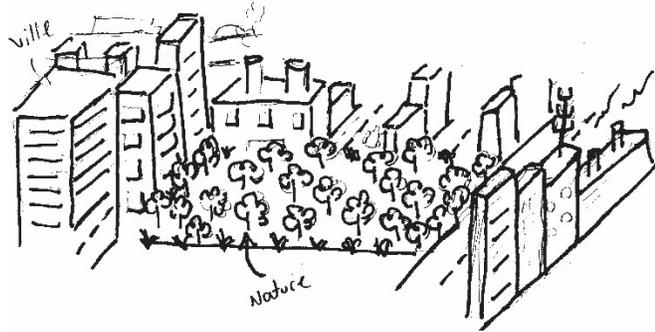
Une distinction qui, parce qu'elle se fonde sur « une logique de séparation, de classification [et] de discrimination » (Lussault, 2003, p. 45), se rapporte à l'identité spatiale du parc. « Exciper de l'identité d'un objet spatial (quel qu'il soit) – nous dit à ce sujet Lussault – c'est entreprendre de le distinguer, au sens fort du mot, en postulant qu'il peut être repéré et reconnu à certains signes qui d'emblée le particularisent; on le pose alors en une place singulière dans l'ensemble constitué par la mise en série de tous les objets spatiaux » (2003, p. 45). La ville. La nature.

Une compréhension du parc semble, de ce fait, passer par une prise en compte des affectes qui lui donnent sens. Une prise en compte qui devrait, selon Gillian Rose, Monica Degen et Begum Basdas (2010), nous permettre de comprendre comment un espace se vit, et de quelles manières ce vécu produit – en retour – ce que constitue cet espace pour ses usager·ère·s.

5.1.1.1. La nature urbaine : la nature, mais juste assez

C'est – il convient de le souligner au passage – dans sa mise en scène *d'une* ou de *plusieurs* nature(s) que le parc prend sens. Mais de *quelle(s)* nature(s) s'agit-il ? À travers *quelle(s)* nature(s) prend-t-il forme ?

On remarque, à ce titre, que c'est – dans un premier temps du moins – à une nature « contrôlée » que plusieurs usager·ère·s aspirent. La nature oui, mais juste assez. La nature d'accord, mais pas trop.



[M]oi m'a façon de vivre c'est de rester en ville donc je profite des aménagements en ville, mais je... j'aime pas la nature avec plein de maringouins... ben j'aime pas... j'aime ça oui, mais tsé la nature... tsé faire 3h de char [...].

(Martine, DDS, entrevue 7, 2018)

Une « bonne » nature, c'est une nature planifiée, « défrichée ».

[I]ci tsé y en ont coupés beaucoup [des arbres]. Mais ici y ont fait un nettoyage normal dans le fond parce que c'était complètement abandonné ici. Tsé c'était très boisé et tout croche. Mais là y ont fait un parc. C'est normal qu'ils sélectionnent des arbres [...]. Pis des arbres qui ont de la valeur entre guillemets là tsé. Faque y ont enlevés beaucoup. Mais y nettoient là.

(Danielle, 58 ans, retraitée, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 1, 2018)

J'venais pas icitte dans les années 1980, mais... y avait rien icitte dans l'temps. [...]. Y avait une butte pfff. Ben ça avait l'air sale tsé, c'était juste de la mauvaise herbe, c'était toute... on avait même pas [le chemin] icitte, y avait rien. Y ont tout défriché ça, y ont tout arrangé ça pour que ce soit nice.

(Richard, SM, marche commentée 3, 2018)

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette préférence pour les environnements naturels contrôlés. Or, dans le cas des usager-ère-s rencontré-e-s, elles semblent – surtout – s’organiser autour d’un certain nombre de craintes associées à l’idée d’une nature laissée à elle-même.

J’pas très risqué moi quand y a des petits bois pas défrichés [...]. Tu peux te tourner la cheville, tu peux tomber dans un trou comme au pied d’un arbre là. Tu sais pas dans quoi tu t’embarques. Y a de l’herbe à puces.

(Guy, 70 ans, Domaine Saint-Sulpice, entrevue 17, 2018)

J’trouve que malgré qu’y aille quand même du monde de Saint-Michel, y a plus de monde de Ahuntsic qui viennent dans le parc [...]. J’pense que les personnes de Saint-Michel ont une certaine crainte derrière le parc. [...]. Tsé les coyotes, les histoires de coyotes. Ça fait capoter le monde. J’rencontrais du monde dans l’parc pis y disaient “*Ah non j’veux pas me promener dans le parc parce que j’ai peur de me faire manger par les coyotes*”.

(Joshua, 21 ans, Saint-Michel, entrevue 16, 2018)

Ainsi, si l’aménagement d’un espace (nature) donne – à l’échelle macro – l’impression d’une réintroduction de la nature en ville, on se rend compte à l’échelle micro que la nature (urbaine) continue d’être pensée comme extérieure aux environnements humains.

5.1.1.2. *Un parc (pas) d’ambiance(s) ?*

On se retrouve, néanmoins, en présence d’une *certaine* nature. La nature urbaine semble à ce titre être – d’abord – une affaire d’ambiance. Bien avant les aménagements, ce sont les atmosphères du parc qui semblent lui donner forme. Les descriptions des usager-ère-s sont, en ce sens, relativement cohérentes. « *Pour moi c’est le côté relaxant... c’est le côté se retrouver dans la nature* » nous dit Régnald (Saint-Michel, entrevue 14, 2018) un organisateur communautaire dont la cours donne – littéralement – sur le parc.

Pour moi c’est le côté relaxant – poursuit-il – c’est le côté se retrouver dans la nature [...]. Moi c’est un endroit que j’appelle ça relaxant. J’appelle ça une place relaxante... c’est une place tranquille... t’es bien, t’as la paix, c’est relaxant... tsé t’es bien. Tu

viens ici pis... tiens regarde c'est tranquille. C'est toujours comme ça... c'est paisible... c'est tranquille.

(Rénald, SM, entrevue 14, 2018)

Cause like I said, you just hear the wind and it's quiet you know. There's not a lot of people here. And like you don't hear the cars that much [...] you just like... when you focus on one thing that's all you hear... you don't hear anything else. [...] you look at the view and then it's like you connect.

(Swati, 23 ans, Villeray, entrevue 11, 2018)

À comparer à Maisonneuve y a très peu de monde. Moi j'aime mieux ici. C'est plus tranquille.

(Stéphane, SM, entrevue 2, 2018)

La nature, pour ces-dernier·ère·s, s'associe – presque exclusivement – les idées de calme, de paix, voire de solitude. La nature comme refuge. Le bois « *ça c'est un lieu de quiétude... ok ?* » (entrevue 13, DSS, 2018) nous dit Léo-Paul. On y vient pour la promenade, la détente, l'entraînement et le plein-air. Sur les sentiers, les promeneur·euse·s du dimanche vont et viennent d'un lent va-et-vient. Comme si les sentiers (nature) obligeaient – du moins pour certain·e·s – l'adoption de rythmes lents. Les usager·ère·s sont, par ailleurs, souvent seul·e·s. Pour cette raison, ils-elles ne parlent pas. Lorsqu'en groupe, ils-elles parlent bas comme pour ne pas déranger les autres visiteur·euse·s. Comme si l'identité spatiale du parc agissait comme une « invitation sensorielle » (Rose et al., 2010).

Souvent même j'avais aller faire une course au Métro pis j'avais faire le détour pis j'avais passer par le parc pour justement goûter un petit peu à c'te tranquillité-là.

(Léo-Paul, DSS, entrevue 13, 2018).

Pour d'autres, en revanche, elle a plutôt – il convient de le souligner – l'effet contraire. L'association n'est pas si naturelle. L'emploi du terme « ambiance » fut, dans les circonstances, accidentellement révélateur. Si, dans son acceptation la plus large, il se réfère aux caractéristiques atmosphériques d'un lieu, il s'utilise aussi – comme en atteste l'expression « mettre de l'ambiance » – pour désigner un contexte de fête, voire de

désordre. « *Ben l'ambiance* – nous répond Martine, retraité et propriétaire d'une copropriété dans le Domaine depuis les années 1990, lorsqu'on lui demande de nous la décrire – *je saurais pas trop quoi vous dire... y a pas nécessairement... ben y a pas de musique, tant mieux ! J'en veux pas d'ambiance ! J'veux dire l'ambiance... mais ouais c'est ça une ambiance tranquille tsé* » (DSS, entrevue 7, 2018). La même confusion est à l'origine de cet échange avec Samir, un employé du Centre de tri et récupération, rencontré sur la place publique de la TOHU alors qu'il buvait un *cooler* alcoolisé avec ses amis :

Intervieweur : Pis l'ambiance, ici, tu la décrirais comment ?

Samir : Honnêtement y a pas encore d'ambiance [...] vraiment c'est juste fait pour les marches, les vélos.

Intervieweur : Et si je te demandais, plutôt, de me vendre le parc ?

Samir : Honnêtement... personnellement je t'aurais pas convaincu pour venir ici. Ça c'est sûr. Mais si y avait un autre parc que je pouvais te dire d'aller, j'te dirais '*Vas-y parc Jarry*'.

(Samir, 43 ans, Saint-Michel, entrevue 4, 2018)

Il apparaît, néanmoins, que l(es) ambiance(s) agit(ssent) sur les pratiques de plusieurs visiteur·euse·s. Négativement comme positivement. « *[C]'est une belle place de relaxation* – nous explique Stéphane, commis au Dollorama et nouvellement arrivé dans le quartier Saint-Michel, au sujet de cette "invitation" – *principalement pour prendre des marches ou pour faire du bicycle. C'est pas vraiment une place pour rencontrer du monde parce qu'y se passe pas grand-chose* » (SM, entrevue 2, 2018). On s'y rend pour ce que le parc a à offrir.

5.1.1.3. Bon pour le corps, bon pour l'âme, bon pour tout

Ça me fait respirer de temps en temps... et moi j'suis un homme malade... j'ai eu un cancer donc... pour moi c'est un peu zen. Et c'est important de passer aussi un autre message qui concerne... plus holistique... la santé mentale. L'équilibre que tu peux retrouver en te repluggant sur des choses aussi simples qu'une fleur ou un bout

d'arbre... ou simplement de l'espace. On dit que de regarder loin c'est pas donné à tout le monde dans les gens qui vivent à Montréal... et que ça a un impact sur la santé mentale, ok ? Y a beaucoup de dépression dans les lieux où les gens sont « whou » [rapproche sa main de son visage] [...]. C'est une chose qui est pas donnée partout à Montréal ça... et t'as rien qu'à aller dans le quartier Villeray et y a des gens qui voient rien que des murs. (Léo-Paul, DSS, entrevue 13, 2018)

Pour la plupart des usager·ère·s rencontré·e·s, la nature constitue aussi un espace associé à la santé mentale et au bien-être physique.

La nature est, en ce sens, pensée en termes d'ouverture, de paysage, voire d'horizon.

It doesn't feel so like closed off... and you're in nature so it feels open.

(Swati, Villeray, entrevue 11, 2018)

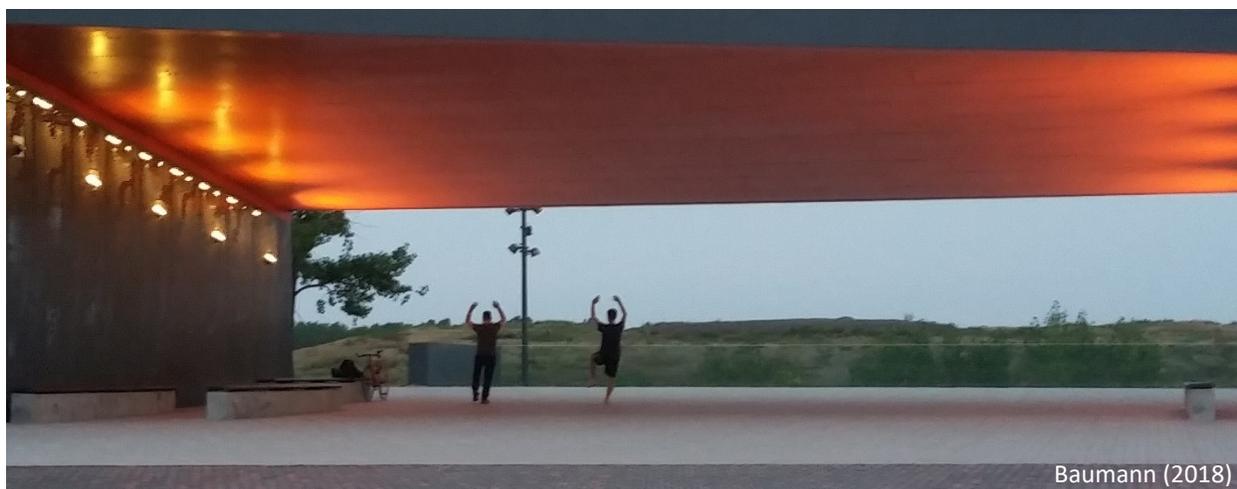


Figure 11 : Relaxation et tai-chi crépusculaires sous l'Abris

« [C]'est un bel endroit. Un endroit pour contempler l'horizon. Parce que t'es vraiment... t'as le ciel devant toi. C'est ça qui est le fun » nous explique Michel (58 ans, Saint-Michel, entrevue 9, 2018), qui travaille comme employé de la Ville au parc du Mont-Royal et qui se rend toutes les fins de semaine observer les oiseaux au parc Frédéric-Back.

C'est rare à Montréal – poursuit-il – [pour moi] c'est l'univers... on est dans l'univers faque quand tu vois [le ciel] tu te dis « ouain l'univers est là tsé ». Faque pour moi c'est être face à l'univers. C'est comme la mer hein ? C'est comme un océan tsé... tout le monde voit ça l'horizon... c'est l'infini qui est là. (SM, entrevue 9, 2018)

Cette ouverture vécue permet à l'espace – parce qu'elle se conjugue aux ambiances – d'agir comme un « un lieu de recueillement ». « *J'trouve ça beau l'parc – nous confie Michel – j'viens réfléchir souvent ici [...] c'est un lieu de recueillement pour moi la nature tsé* » (SM, entrevue 9, 2018).

En parallèle, les pratiques dominantes et les aménagements confèrent au parc une ambiance sportive qui vient comme se greffer à la première.

C'est beaucoup des gens qui viennent s'entraîner j'ai l'impression... y a beaucoup de gens qui courent, beaucoup de gens qui font du vélo, beaucoup de gens qui marchent [...]. Mais ouais les gens ce que je vois faire s'est s'entraîner pis marcher... mais j'ai jamais vraiment vu des gens comme pique-niquer ou tsé s'asseoir longtemps [...].
(Mathilde, Ahuntsic, entrevue 10, 2018)

Majoritairement, moi j'dirais que c'est plus des personnes... trentaines et plus majoritairement. Jogging, marche, vélo [...]. Pis moi j'pense que c'est... moi j'trouve que ça amène... si j'pourrais dire comme ça... c'est une ambiance un peu sportive. Dans le sens où ça permet... c'est un endroit qui permet... ça incite... ça permet aux gens de bouger.

(Rénald, SM, entrevue 14, 2018)



Figure 12 : Ballades et trajectoires linéaires à Frédéric-Back

Il y aurait dans chaque situation – nous dit Ash Amin au sujet de cette « incitation » à bouger et à se mouvoir – une force, voire une contrainte, capable d'aiguillonner autant

nos expériences que nos pratiques sociospatiales (citée dans Rose et al., 2010). Si la majorité des trajectoires suivent, à Frédéric-Back, une ligne droite, leur vitesse, elle, diffère. Les corps rapides des sportif·ve·s croisent – les frôlant, parfois, de trop près à leur goût – ceux des promeneur·euse·s. Comme si les corps étaient construits comme des « corps en mouvement » (voir Rose et al., 2010, p. 342). Aux dires des usager·ère·s interrogé·e·s, cette incitation n'est, toutefois, pas simplement due aux autres masses en mouvement. L'aménagement du parc y serait aussi pour quelque chose.

Moi ce qui me marque le plus c'est les sentiers. Y en a un peu partout. C'est l'fun ça. Pour prendre des marches, c'est idéal.
(Stéphane, SM, entrevue 2, 2018)

Y a la fraîcheur quand on court [...]. Pis... comment je peux expliquer ça... c'est... quand on court pis on commence à avoir mal aux pieds, on arrête pas de dire la même chose : « le point d'arrivée est là... le point d'arrivée est là... le point d'arrivée est là ». Pis à chaque fois qu'on est là on dit « le point d'arrivée est là ». Comme ça, on prend ça comme une source de motivation [...]. Même si je commence de marcher jusqu'à là, j'me sens déjà fatigué ou j'commence à avoir mal aux pieds... mais le fait de dire comme « le point d'arrivée est là » ça m'encourage à continuer pis j'crois que c'est une bonne chose quand on connaît le parcours pis on sait où on va. Ça c'est bien.
(Lamartine Junior, 19 ans, Saint-Michel, entrevue 15, 2018)

5.1.2. Une gimmick environnementale

« Tu savais-tu c'tait quoi icitte avant ?!? »

(Richard, SM, marche commentée 3, 2018)

Mais Frédéric-Back n'est pas qu'un simple parc (nature). C'est également un site enviro-patrimonial. Un site où le futur est aussi important que le passé. Un espace à travers lequel on espère faire la promotion du développement durable et encourager l'adoption de comportements « écoresponsables ». Rappelons-nous de la dimension programmatique des parcs. Un espace, enfin, qui – parce qu'il prend sens dans les concepts d'environnement et de patrimoine – tend à « privilégier la capacité de la pensée, du langage et du *design* à transformer la société en suggérant – voire supposant – que

les espaces sociaux et mentaux correspondent parfaitement l'un à l'autre » (trad. libre)⁶⁶ (Wachsmuth et Angelo, 2018, p. 1043). L'aménagement du site vise, à ce titre, à rappeler ses passés et sert de vitrine aux bonnes pratiques de la Ville. Les activités proposées servent, de leur côté, à informer les visiteur·euse·s sur les enjeux environnementaux. La plupart porte, en effet, sur la réhabilitation du site et sur la gestion métropolitaine des déchets. Les autres concernent davantage la mise en valeur des biogaz par la TOHU.

L'environnement confère, de ce fait, au parc une dimension immatérielle importante – autant symbolique que conceptuelle. Lors de leurs premières visites, la plupart des usager·ère·s évoque l'histoire du parc et commente sur les anciennes fonctions du site. Chaque observation s'accompagne d'un *savais-tu-que* ou d'un *regarde-ce-qu'ils-ont-fait*. Pour cette raison, Frédéric-Back semble – du moins pour le moment – exister davantage à l'intérieur de cadres idéels que dans le vécu. Les gens le (re)connaissent plus qu'ils ne le pratiquent. Comme si l'attachement au parc passait nécessairement par l'intérêt porté à la chose enviro-patrimoniale.

Andrew : Ah c'est hot l'histoire de ce... ben l'histoire... mais j'suis fan de...

Intervieweur : T'as connaît de où ?

Andrew : Ah ben juste par curiosité ! C'est genre un des plus gros *spots* sur l'île *tsé*. C'est un énorme parc pareil. Pis là j'avais checké un peu sur internet là. [...].

Intervieweur : Pis qu'est-ce que t'aimes ici ?

Andrew : [...] c'qui est différent c'est... j'sais pas justement... on dirait c'qui m'attire ici aussi c'est comme l'aspect malsain qui a été repris... ben malsain... c'est pas malsain, mais tsé dans l'sens qu'y a comme un genre de background. [...]. J'sais pas... ici y a comme le côté genre la reprise [...].

(Andrew, 26 ans, étudiant, Ahuntsic, marche commentée 4, 2018)

Est-ce dire, pour autant, que l'environnement n'a, comme concept structurant, comme thématique, aucun impact affectif, aucun impact matériel ? Loin de là ! Rappelons-nous

⁶⁶ « *privileges the ability of thought, language, and design to transform society, by suggesting that social and mental space exist in direct correspondence with each other* »

de la dimension affective de l'idéologie (Goonewardena, 2005).

[R]epresentations – nous dit David Crouch – are the product of living and emerge through practice. [Representation] are not isolated from the world we all live in. They have no “priority” over making sense of things, what they mean, how things and experience relate, if at all, with any of our identities. They are merely “available” in our lives. They have no priority or privilege over our lives and what we make of them, or things and events we engage and may encounter. (2010, p. 59)

L'environnement ne concerne, en ce sens, pas que le monde des idées. Il est à la fois objet de performances, de représentations, de jugements et d'expériences. Le « respect » des lieux – et conséquemment des environnements naturels – requièrent, par exemple, l'adoption d'un certain nombre de comportements. Parce qu'elles dérangent l'« ordre » établi, les pratiques intensives semblent – du moins pour certain-e-s – suspectes, voire à proscrire. Pour d'autres, c'est sur le plan affectif que ce fait sentir le « concept » du parc. Les plus régulier-ère-s « *capote[nt]* ». Danielle, qui a longtemps travaillé dans le domaine de l'activité physique et qui habite le quartier Ahuntsic depuis son enfance, nous avoue, par exemple, qu'elle a « *vraiment, vraiment, vraiment, l'impression des fois de parler juste de ça avec [sa] famille* » (DSS, entrevue 1, 2018). Pour ces-dernier-ère-s, l'environnement et les récits du parc soulèvent (presque) les passions. Plusieurs répondant-e-s aimeraient, enfin, pouvoir bénéficier de sentiers d'interprétation. D'autres aimeraient que le parc fasse une place encore plus grande à l'environnement. Pour ceux-celles-là, le concept d'environnement en vient à organiser leurs aspirations quant au futur du site. Comme si l'environnement devenait une ressource à mobiliser pour sécuriser ses inclinaisons. Or, ces attitudes ne vont pas de soi. Elles dépendent de l'idée qu'on se fait de la nature.

5.2. Espaces (nature) enviro-patrimonial, espaces de pouvoir

« À la rencontre des aspects affectifs et cognitifs, à la rencontre des désirs et des représentations prennent naissance des aspirations relatives à la modification de l'espace construit, en relation avec tout un imaginaire, propre à la culture d'un groupe, d'une classe sociale, d'une

société, mais vécues d'une manière spécifique par chaque individu. S'approprier un espace construit consiste déjà à pouvoir ajuster l'espace-objet et l'espace représenté [...] et à pouvoir associer le désir à la représentation et à l'utilisation des objets dans l'espace [...] »

Paul-Henry Chombart de Lauwe (1979, p. 144)

La section précédente témoigne de l'importance des affectes dans la production de l'espace, d'une part, mais également dans nos rapports avec et à travers lui. Or ces relations, parce qu'elles prennent place dans le temps, dans l'espace et en situation de coprésence, ne peuvent être pensées sans faire référence au concept d'appropriation et sans révéler les rapports de pouvoir qui se cachent sous les rythmes et les temps du parc. La question n'est, en ce sens, pas simplement de savoir quels sont les affectes qui donnent vie au parc; mais de se demander ce qu'ils permettent. De se demander comment ils prennent racine dans le passé pour préparer le futur. Comment et pourquoi – autrement dit – certains espaces sont marqués par certains affectes ? Qu'est-ce que ces affectes cachent ? Quels groupes en bénéficient ? L'entrée par l'appropriation – parce qu'elle permet de travailler de manière simultanée avec une multiplicité de dimensions (de Lauwe, 1979) – permet, de ce fait, de répondre à la critique formulée par Tim Creswell (2003) à l'égard d'une certaine géographie culturelle incapable – selon lui – de révéler les relations de pouvoir qui traversent les mondes affectifs.

5.2.1. Le pouvoir auratique du parc

Comme en atteste les idées d' « invitation » et d' « incitation » décrites plus haut, il y aurait à Frédéric-Back un je-ne-sais-quoi capable d'à la fois prescrire et proscrire. Un je-ne-sais-quoi capable – dirait Monica Degen (2008, p. 60) – de « pousser le visiteur-consommateur à coopérer et à s'autoréguler » (trad. libre)⁶⁷. Un je-ne-sais-quoi capable, enfin, d'assurer un certain contrôle à travers l'expérience sensible de l'espace (Allen, 2006; Degen, 2008). John Allen (2003, 2006) qualifie le phénomène de « pouvoir ambiant ». Monica Degen (2008) de « pouvoir suggestif ». Déjà, au début du vingtième siècle, le philosophe et critique culturel Walter Benjamin parlait d'« aura ».

⁶⁷ « *induces cooperation and self-regulation in the consuming visitor* »

We define [the aura] as the unique appearance of a distance, however close it may be. If, while resting on a summer afternoon, you follow with your eyes a mountain range on the horizon or a branch which casts shadows over you, you experience the aura of those mountains, of that branch. (Benjamin, cité dans Latham, 1999, p. 466)

L'expérience auratique repose en ce sens « sur la transposition – voire la traduction – d'une réponse commune aux rapports humains à la relation entre un objet inanimé ou naturel et l'être humain » (trad. libre)⁶⁸ (Benjamin, cité dans Latham, 1999, p. 466). Comme si l'expérience requérait que l'objet soit capable de « rendre le regard de celui qui regarde » (trad. libre)⁶⁹ (Benjamin, cité dans Latham, 1999, p. 466). Elle suppose un rapport direct et de correspondance entre l'objet et l'être pensant.

Or l'aura, telle que définie par Benjamin, constitue un concept difficile à cerner (Latham, 1999). Comment, en ce cas, en faire un concept opératoire capable d'appréhender les enjeux contemporains des espaces (nature) publics ? Il convient – au risque de supposer des séparations qui, dans l'expérience, n'existe pas – de porter notre attention non pas tant sur l'aura en général, mais sur ses « composantes ». À savoir, dans le cas qui nous intéresse, sur l'aménagement, les pratiques, les rythmes et les ambiances du parc. Autrement dit, sur ses temps présents.

Frédéric-Back semble, en ce sens, être aménagé pour produire certaines réponses affectives. On y vient pour la sérénité de la chose. On s'y rend pour la promenade, pour s'entraîner ou tout simplement pour échapper à l'urbain. Comme s'il y avait quelque chose capable d'« [affecter] comment on en fait l'expérience et qui, en retour, chercherait à induire certains comportements qu'on n'aurait autrement pas nécessairement choisis d'adopter » (trad. libre)⁷⁰ (Allen, 2006, p. 445). La présence de parcours bien identifiés, la gêne de ne pas faire comme les autres ou la peur des herbes hautes qui longent les sentiers remplacent – en quelque sorte – le besoin d'avoir recours à des barrières physiques.

⁶⁸ « rests on the transposition of a response common in human relationships to the relationship between the inanimate or natural object and the human being »

⁶⁹ « return the viewers gaze »

⁷⁰ « that affects how we experience it and which, in turn, seeks to induce certain stances which we might otherwise have chosen not to adopt »

Bon la chose que j'dirais que je reproche un petit peu c'est dans les aires justement comme ici moi j'pense que ce serait mieux si se serait mieux tondu... parce que c'est moins agréable pour les familles de venir et de jouer avec les enfants à proximité des tables parce que y a pas cette possibilité de faire ça. Je pense que si cette partie-là serait tondue mieux, j'pense qu'y aurai une plus grande appropriation de la place.
(Rénald, SM, 2018)

Pour Connie, une jeune Micheloise que nous avons rencontrée au *Forum jeunesse de Saint-Michel*, c'est la même chose.

[J]'suis une personne... j'ai la phobie... j'ai une phobie de marcher là où je connais pas [et] j'suis allergique au pollen... les herbes à poux aussi.
(20 ans, Saint-Michel, marche commentée 2, 2018)

Un registre phénoménologique du pouvoir. Un aménagement – parce que fondé sur une hiérarchisation des sens – davantage suggestif que coercitif. Un espace – autrement dit – *séductif* (Allen, 2003, 2006; M. M. Degen, 2008). Ou, pour paraphraser Andrew qui entame une maîtrise en entomophagie un espace *qui-t'invite-fortement*.

On dirait que j'ai l'goût d'appeler ça des centres d'interprétation [...]. Tsé y a genre... ça donne l'impression qu'y pourraient mettre des panneaux partout... tu suis les sentiers [...]. Sauf que c'est pas obligé d'être justement un centre d'interprétation ou n'importe quoi. Mais tsé c'est très sentier... dans ma tête t'es guidé genre... pis si tu sors des trucs tu peux ben, mais t'es comme fortement invité à marcher dans gravelle plus que dans l'gazon.
(Andrew, Ahuntsic, marche commentée 4, 2018)

Pour cette raison, Frédéric-Back semble être aménagé pour non-seulement répondre aux besoins de ceux-celles qui préfèrent l'entraînement physique, les promenades contemplatives et le contact avec la nature, mais aussi pour encourager ces activités. Sans surprise – et comme nous l'avons déjà mentionné – c'est la balade qui constitue la pratique dominante sur le site.

J'ai l'impression que c'est comme un... c'est un parc oui, mais plus un... comment dire... un entre-quartier. Tsé c'est comme un truc que t'utilises... que tu passes dedans... pis tsé que tu vas marcher, mais je sais pas...

(Andrew, Ahuntsic, marche commentée 4, 2018)

Les trajectoires continues des visiteurs-euse-s confèrent alors au parc son rythme particulier. La plupart des usager-ère-s rencontré-e-s lors de notre terrain l'utilise – il convient de le souligner au passage – comme espace de transit. Ces pratiques dominantes creusent (déjà) leur sillon et – à l'image du va-et-vient qui érode l'escalier de pierre – y laissent (symboliquement) leur marque. Des pratiques qu'Allen (2003, p. 159) associe à « la capacité de différentes agentivités à se faire perceptible de manière à conférer aux lieux leur complexité rythmique et leur caractère sans cesse changeant en établissant leur présence de manières imposantes » (trad. libre)⁷¹. Parce qu'ils se situent au présent, mais qu'ils émergent du passé et portent en leur sein les potentialités du futur (Adam, 1991; M. Crang, 2001), la prise en compte des rythmes nous oblige à considérer les rapports de pouvoir que sous-tendent, à travers leurs ambiances, les espaces (nature). Autrement dit, à se demander qui parvient à imposer ses rythmes. Et qui n'y parvient pas ?

L'appropriation de l'espace est, en ce sens, moins une affaire de barrières et d'exclusion qu'une capacité – rarement totale – à faire sentir sa présence. À préparer – quoique que parfois « involontairement » – le futur. Une capacité, dirait Allen (2003, p. 162), « à coder [l'espace] de manière à suggérer que seulement certains groupes sont présents » (trad. libre)⁷². En atteste, la construction d'un « nous » symbolique et inclusif par certain-e-s usager-ère-s du parc.

Interviewer : Qui sont pour vous les usagers du parc ?

Danielle : Un animateur me disait qu'y pense que c'est des gens plus d'Ahuntsic-Cartierville qui profitent du parc plus que des gens de Saint-Michel. Faque c'est sûr

⁷¹ « *the ability of different agencies to make themselves felt in ways that give places their rhythmic complexity and ever shifting character, by establishing a presence in all kinds of powerful ways – a dominant presence, a manipulative presence, a seductive presence and so forth* »

⁷² « *to code it in a manner that suggests that only certain groups are present* »

que [...] je côtoie, j'ai l'impression, des petites madame [rire] à la retraite comme moi.

Interviewer : Et avez-vous des contacts avec ces gens-là ?

Danielle : Ben on a commencé à se faire des sourires parce que là on se reconnaît parce que tsé.

(Danielle, DSS, entrevue 1, 2018)

« *J'pense que c'qui amène les gens principalement dans le moment c'est la randonnée, c'est la marche, c'est la course, c'est le vélo – nous dit Léo-Paul à ce sujet – j'pense que les gens se reconnaissent un peu entre eux... comme des gens qui aiment bien l'activité physique principalement* » (DSS, entrevue 13, 2018). Pour les mêmes raisons, Danielle se considère comme une usagère type du parc. « *J'pense qu'on peut dire que je fais partie du noyau de base* » s'exclame-t-elle fièrement (DSS, entrevue 1, 2018). Comme si le sentiment d'appartenance – Allen parle de *membership* – dépendait de qui était « reconnu comme présent » (Allen, 2003).

[Ç]a va m'arriver – nous raconte Danielle – de me sentir pas très... pas souvent là... mais si j'vois quelqu'un venir pis que je me dis "Ah !" tsé. Pis je cours pas aussi vite que je courrais [rire]. Faque ça je trouve ça un peu plate. Même la semaine dernière à un moment donné j'ai vu quelqu'un qui flânait. Pis je me disais "Ah ! *Quelque chose de nouveau ici !*". Pis je me disais "Ah !". Tsé j'aimerais pas que ça devienne un coin tsé. Parce qu'y a un secteur à habitation à loyer modique tsé ici. [...]. Flaque tsé j'aimerais pas ça qu'y prennent possession des lieux.

(Danielle, DSS, entrevue 1, 2018)

Si personne n'est, de ce fait, exclu et que plusieurs individus peuvent occuper – en même temps – l'espace, il apparaît, néanmoins, que seuls les groupes dominants parviennent à imposer leur présence. À la faire sentir. « *C'est plus du monde d'Ahuntsic* » nous avoue Joshua, animateur à Frédéric-Back, lorsqu'on lui demande de nous décrire les usager-ère-s types du parc.

Ça l'air typique – poursuit-il sur un ton un peu plus critique – mais c'est des personnes blanches... québécoises scuse moi... qui viennent faire leur jogging. Ça c'est typique. Pis c'est ça. Sinon t'as des familles maghrébines qui viennent... je sais pas... qui viennent souvent d'arriver au pays qui viennent dans l'parc s'promener avec les

familles et tout. Pis... mais c'est plus du monde d'Ahuntsic que du monde de Saint-Michel pour le parc Frédéric-Back.
(Joshua, SM, entrevue 16, 2018)

Différents groupes partagent l'espace. Mais à des degrés de visibilité différents. Comme si certains parvenaient à « gommer » la présence des autres. Une capacité qui, dans le cas qui nous intéresse, semble dépendre, d'une part, de l'aptitude des premiers à faire concorder les dimensions conçues, vécues et perçues – voire matérielles, atmosphériques et habitées – de l'espace pratiqué. Une adéquation devant, par conséquent, leur permettre – mieux que les autres – de « domestiquer » ce nouvel espace (Koch et Latham, 2014). Or, en l'absence de barrière physique, ce « gommage » résulte aussi de la capacité de ces autres à renoncer – parce qu'ils ne se sentent pas nécessairement concernés – à tout projet d'appropriation. « Ce n'est pas tout le monde – nous dit Allen – qui se sent concerné par de telles images, mais c'est précisément la possibilité de rejet ou d'indifférence comme réponse qui donne au pouvoir de suggestion sa portée caractéristique » (trad. libre)⁷³ (2003, p. 171).

5.2.2. La résidentialisation comme contrôle du futur

Malgré l'importance des affectes, les acteur·rice·s publiques conservent un rôle clé dans la production des espaces urbains (Margier, 2017). Si la décision finale – très souvent – leur revient, leurs choix peuvent, néanmoins, conforter les désirs de certain·e·s usager·ère·s. Ils peuvent s'en inspirer. Un phénomène que le géographe Antonin Margier (2017) décrit comme une « résidentialisation » de l'espace public (voir aussi Delbaere, 2010; Fleury, 2010).

Il y aurait, derrière cette tendance, une volonté à faire des espaces urbains une extension du *chez-soi*. De diffuser à l'extérieur, un confort intérieur. De domestiquer l'espace public. Une volonté qui s'appuierait, nous dit Margier (2017, p. 60), sur « l'idée d'une géographie normative – voire morale – avec des lieux dont l'aménagement renverrait à certains profils d'individus plutôt qu'à d'autres ». La résidentialisation constitue, de ce fait, une modalité

⁷³ « *not everyone is taken by such images, but it is precisely that possibility of rejection or indifference as a response which gives seduction its characteristic reach* »

par laquelle un ou des groupes tente(nt) non seulement de s'approprier un espace, mais aussi de sécuriser leurs visions de son devenir. Elle constitue, pour reprendre l'expression de Michel De Certeau, « une maîtrise du temps par la fondation d'un lieu autonome » (1990, p. 60). Une maîtrise qui permettrait, autrement dit, à ce(s) groupe(s) de préparer dans le présent, leurs inclinaisons futures. La création de regroupements citoyens – tel que les « Amis de la montagne » dans le cas du Mont-Royal ou autres regroupements de voisin·ne·s – constituerait, dans les circonstances, le principal moyen par lequel les usager·ère·s d'espaces publics tenteraient d'influencer leur production (voir Margier, 2017).

Si la capacité à se projeter dans le futur semble, dans le cas des usager·ère·s rencontré·e·s, être partagée, la maîtrise des mécanismes qui leur permet de « préparer [c]es expansions futures » (De Certeau, 1990) l'est un peu moins. Il est rare, comme l'ont en effet démontré Antoine Fleury (2010) et Denis Delbaere (2010), qu'une part significative de la population se mobilise dans les cadres concertatifs prescrits. « Si bien – nous dit Delabere – que le résultat ne peut qu'être l'expression d'un groupe réduit, veillant à ses seuls intérêts immédiats » (2010, p. 93). Ce qui – pour Fleury (2010, p. 12) – « pose une nouvelle fois la question majeure de la définition du bien public ». Parce qu'ils-elles possèdent une connaissance des structures municipales, parce qu'ils-elle-s maîtrisent un certain discours environnemental, parce que les dimensions vécues, perçues et conçues de leur espace pratiqué concordent, voire parce qu'ils-elles se sentent – tout simplement – concerné, les résident·e·s issues des classes moyennes (supérieures) et possédant un certain capital enviro-culturel⁷⁴ que nous avons rencontré·e·s semblent davantage s'intéresser au devenir du parc. À protéger leurs inclinaisons.

Pour certain·e·s, comme Richard et Léo-Paul, la symbolique (environnementale) du parc sert d'arguments, voire de ressources. On la « mobilise en vue de produire une

⁷⁴ Plusieurs usager·ère·s rencontré·e·s semblent, en effet, détenir quoiqu'à des degrés différents un certain capital environnemental – concept qui reprend ici celui de capital culturel théorisé par Pierre Bourdieu. Dans le cas qui nous intéresse, le capital enviro-culturel se mesurerait en fonction du niveau de connaissances qu'une personne détient des processus écologiques, de son accès à des espaces (nature) au quotidien et de l'intérêt qu'elle porte en général à la chose environnementale.

succession d'effets médiateurs dans le temps et l'espace » (Allen, 2003, p. 97).

L'ambiance ? Maintenant j'trouvais... maintenant c'est plus calme que par rapport à v'là mettons dix ans. Y a dix ans c'était pas mal plus intense. Justement là-bas où est-ce qu'y avait le soccer [proche de Champdoré] y avait des espagnols. J'parle d'eux autres parce que c'teux autres qui faisaient l'problème. Eux autres après la game y restaient là jusqu'à 11h, minuit pis ça buvait... y s'calissaient de l'environnement... y crissaient leurs bouteilles de bière à terre... partout... les déchets c'étaient dégueulasses. On s'est plaint, on s'est plaint... pis on a réussi à les expulser du parc.

(Richard, SM, marche commentée 3, 2018)

[J]'voudrais pas qu'ça devienne comme le Centre de la nature à Laval où les dimanches les gens se ramassent à faire des barbecues pis ça devient le free-for-all. On a un petit peu ça sur le parc du Mont-Royal. Je vois pas tellement cette dimension-là. Pourquoi ? Parce que sinon tu perds ta différence. Ta différence ça devrait être un lieu comme le parc s'appelle... le parc environnemental.

(Léo-Paul, DSS, entrevue 13, 2018)

Comme si l'argument environnemental assurait la légitimité de leurs revendications. Comme s'il agissait à la manière d'une barrière (symbolique) pour ceux-celles qui n'en ont pas nécessairement la maîtrise ou qui ne se sentent pas interpellé-e-s par celle-ci. « Revendiquer la protection et la valorisation d'un espace donné – nous disent Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre dans le cas des espaces patrimoniaux – c'est tenter de le défendre et de se l'approprier, réellement ou symboliquement. C'est tenter d'acquérir une légitimité et d'exercer une forme de pouvoir sur cet espace » (2013, p. 72). Pour d'autres, c'est l'idée de nature en tant qu'Éden, en tant que refuge au maelström urbain qu'on essaie de protéger.

Ben moi j'aimerais pas ça qu'on fasse un parc à pique-nique ici... parce que les gens y font pas attention tsé. Flaque à un moment donnée je sais qu'y demandaient "Voulez-vous qu'y aille...". Je sais pas si c'était un snack bar ou un petit restaurant ou quoi que ce soit, mais moi j'suis vraiment contre ça... Écoute tu viens ici, c'est pas assez grand, c'est pas... tsé les gens sont capables d'arrêter de manger pendant une

demie journée [...] à la limite qu'y s'apportent un petit lunch, ça risque d'être plus sain. Pis vu qu'on parle de ça, qu'y pensent à mettre encore plus de poubelles... et à les vider. [...]. Parce que c'est maintenu propre. Je souhaite que ce soit comme ça encore !

(Martine, DDS, entrevue 7, 2018)

Y font beaucoup de propagande [pour promouvoir le parc]... mais heureusement c'est pas encore très occupé [rire] ! Tsé forcément, le Mont-Royal à un moment donné tsé tu pouvais pas être tout seul à quelque part. C'était très rare. Y avait toujours toujours du monde. Ici tu peux te retrouver tout seul à un moment donné.

(Hélène, DDS, entrevue 7, 2018)

Pour Claude, un retraité qui habite le Domaine et qui se rend régulièrement au parc pour profiter du calme et du paysage, Frédéric-Back constitue un « joyau non-découvert ». Un joyau à *protéger*. La tranquillité représente, pour lui, l'attrait principal du parc. « Regarde y a personne » nous indique-t-il d'un air satisfait. Pour cette raison, il ne voit pas d'un bon œil la présence des jeunes skateur·euse·s du Taz qui viennent s'entraîner sur le mobilier urbain. Ni celle de Steve qui s'amuse en fin d'après-midi à faire voler son drone – un engin il va sans dire assez bruyant – au-dessus du secteur du Parvis.

Les conflits sont – pour le moment – plutôt rares, voire (presque) inexistantes. Il arrive, toutefois, que la cohabitation soit quelque peu malaisée. Des vélos qui frôlent de trop près les promeneur·euse·s. La présence remarquée de deux ou trois individus en situation d'itinérance. Voire celle de plusieurs usager·ère·s « atypiques » qui viennent – dans le cas d'activités organisées – déranger l'« ordre » établi. C'est le cas, par exemple, de la dame de la figure 13 qui, parce qu'elle était venue prendre un bain de soleil sur la colline du Boisé, s'impatiente contre un groupe de jeunes qui prennent plaisir à chasser les insectes. Comme si leurs exclamations ne concordaient pas avec sa perception du lieu.



Figure 13 : Quand la nature paisible rencontre la nature ludique

S'il n'existe, pour le moment, aucun mouvement citoyen du type les « Amis de la montagne », certaines personnes rencontrées nous disaient être favorables à ce que soit mis en place ce genre de groupe. Ces mêmes personnes faisaient d'ailleurs déjà preuve d'une certaine maîtrise de ce type de mécanismes. Les structures municipales devant permettre aux citoyen-ne-s de se prononcer sur les aménagements urbains ne leur étaient pas inconnues. Dans les circonstances, l'entrevue représentait pour ces-dernier-ère-s une manière de faire connaître leurs doléances sur le parc. « *Les aménagements en ville... j' compte sur toi* » blague Martine. D'autres s'étaient préparé-e-s une liste de notes pour aborder les points qui leur tenaient à cœur. Léo-Paul, enfin, va même jusqu'à nous proposer un partenariat futur en vue de développer la dimension environnementale du parc.

* * *

À la lumière de ces remarques, on peut, comme Allen (2003), se demander de quelle(s) manière(s) les espaces (nature) publics permettent au pouvoir de prendre prise, voire de prendre forme. Les pistes de réponse proposées sont, à ce titre, nombreuses.

À travers la fermeture nous disent – comme nous l'avons déjà vu – les tenant-e-s des discours sur la « fin de l'espace public ». À travers une manipulation de l'espace. Par la suppression des possibles et l'imposition de contraintes. « À tel point – suppose-t-on – qu'il en devient difficile pour les groupes de faire autre chose que se soumettre à la

volonté du groupe dominant » (Allen, 2003, p. 166) (trad. libre)⁷⁵. Si la proposition répond en partie à la question posée par Allen, elle semble insuffisante. Comme si tout ce qui concerne l'existence spatiotemporelle devait nécessairement être réduit à la simple domination de l'espace. Et si quelque chose d'autre était en cause ? Le pouvoir est protéiforme nous rappellent pourtant Allen (2003, 2006) et Degen (2008). L'expérience des relations de pouvoir est, conséquemment, multiple. En fonction de leur attachement, de leur relation et de leur position vis-à-vis d'un lieu particulier, certain-e-s auront l'impression d'être dominé. D'autres n'auront jamais conscience des relations de pouvoir qui traversent ce lieu. Certain-e-s, enfin, parviendront à les subvertir (Degen, 2008). Or,

neither domination, nor authority – nous dit Allen – as the most familiar urban register of power, is able to stage the kind of accessibility or openness where anyone can move freely around a public, yet unknowingly remain subject to a form of control that is regularised, predictable and far from chaotic. (2006, p. 443)

Pour ces raisons, c'est du côté des affectes qu'Allen (2003, 2006) et Degen (2008) aimeraient attirer notre attention (voir aussi Duff, 2017; Thrift, 2004). Certains lieux publics sont, en effet, dépourvus de barrières physiques. Les caméras de surveillance (CCTV) ne sont pas la norme. La plupart des lieux publics sont (réellement) ouverts à toutes et à tous. Or, contrôle et ouverture ne sont pas mutuellement exclusifs (Allen, 2003, 2006; M. M. Degen, 2008). « La mise en scène de la publicité – estime Allen – relève aujourd'hui de la production de certains affectes qui permettent aux gens d'éprouver un lieu comme un espace ouvert, accessible et inclusif » (trad. libre)⁷⁶ (2006, p. 445). D'une « société disciplinaire » nous serions passé-e-s à une « société du contrôle » (Degen, 2008). Dans ce contexte, le pouvoir – parce qu'il agit, d'abord, sur les choix de ceux-celles qui ont la possibilité de choisir – fait sentir sa présence de manière plus subtile. C'est-à-dire, en tirant avantage des tendances déjà présentes, en capitalisant sur celles-ci et en cherchant à les encourager (Allen, 2003). C'est à travers l'expérience sensorielle qu'on atteint un certain niveau de conformité. On cherche, à ce titre, à réduire,

⁷⁵ « to the extent that it is made difficult for groups to do anything other than submit to the dominant will »

⁷⁶ « The staging of publicness nowadays [...] is about the production of certain affects which enable people to experience a place as open, accessible and inclusive [...] »

autant que faire se peut, les expériences dissonantes. On espère que « tous nos sens soient en harmonie avec la thématique hégémonique des lieux » (M. M. Degen, 2008). L'adhésion – voire le *membership* – à cet espace dépend, dans ce cas, de la capacité d'un groupe à imposer ses rythmes et ses représentations sur l'espace pratiqué (Allen, 2003). À suggérer – dans le cas qui nous intéresse – que les espaces (nature) sont des lieux de refuge, de calme et de bien-être.

* * *

Mais comme le laissait entendre Joshua, un jeune Michelois qui travaille aujourd'hui pour la TOHU, ce ne sont pas seulement des « *personnes blanches [...] qui viennent faire leur jogging* » qui pratiquent le parc. Il y a aussi des « *familles maghrébines qui viennent [...] s'promener* ».

Un autre récit se dessine à qui veut bien s'intéresser sérieusement aux rythmes du parc.

J'te dirais que entre 7 à 10h t'as le vibe des coureurs qui viennent faire leur jogging. Y veulent pas trop que tu leur déranges. Pis c'est là que le monde viennent s'entraîner et tout... Pis ensuite t'as le soir qui est plus le vibe plus jeune. [...]. T'as plein de familles qui se promènent pis t'as le parc Champdoré aussi que est remplie. Pis ensuite vers l'après-midi t'as les petites familles qui viennent se promener avec leurs enfants. Ça c'est comme les différents vibes. T'as le vibe famille, t'as le vibe entraînement pis t'as le vibe des chilleurs jeunes.

(Joshua, SM, entrevue 16, 2018)

Le pouvoir d'effacer la trace des autres, de réduire les dissonances affectives, n'est jamais total nous disent Allen (2003, 2006) et Degen (2008). Personne n'est *physiquement* exclu. Toutes et tous conservent une certaine liberté d'action. L'expérience des rapports de pouvoir – on le rappelle – est multiple. Certain·e·s, voire tou·te·s – quoiqu'à des degrés différents –, parviennent à les subvertir.

Kevin, comme d'autres avant lui et d'autres après lui, se rend au parc pour fumer un joint et boire une bière. « *C'est bien* » qu'il nous dit. « *Y a moins de polices que dans les autres*



parcs ». Pour ce michelois en situation d'itinérance situationnelle, la dimension paisible du parc revêt une autre importance. Comme d'autres avant lui, la quiétude semble, en effet, structurer en bonne partie son expérience du parc. Or, cette quiétude, il se la réapproprie. Il la détourne de son but « premier ». Parce que c'est

« *quand même tranquille* » Kevin – comme dans une moindre mesure Andrew, Swati et Connie – se sent à l'aise de consommer dans le parc. « *Tu sens pas que tu vas déranger quelqu'un ici* » nous dit, par exemple, Andrew.

Malgré tout, sa présence ne passe pas inaperçue. Comme pour l'homme que Danielle nous dit avoir vu dormir dans le parc, sa présence détonne. « *Tsé c'est poche* – nous dit Claude – *c'est notre parc, qu'ils aillent au Mont-Royal* » (DSS, entrevue 18, 2018). En même temps qu'il se réapproprie les affectes dominants du parc, Kevin en crée de nouveaux. Son corps endormi sous l'Abri, sa remorque de vélo remplie de vieux sacs d'épicerie, sa petite radio qui crache faiblement des airs de *hip hop* et les objets qu'il dépose ostensiblement sur la table à pique-nique créent un signal dans le paysage. Un signal que certain-e-s qualifieraient de dissonant. Mais un signal néanmoins. Un signal, enfin, qui rappelle que la notion « résistance » – généralement attribuée à l'agentivité des individus ou des communautés – est aussi une affaire de temporalité et d'affectivité.

Pareillement, le belvédère nord qui accueille durant la journée les promeneur-euse-s à la recherche d'un banc pour se reposer ou d'un dégagement pour profiter du point-de-vue se transforme, une fois le soir venu, en « *chilling spot* » pour Oscar et ses amis, un groupe de jeunes latinos qui habitent à distance de marche du parc. Une métamorphose, nous dirait Degen (2017, p. 142), qui confirme que « les dimensions temporelles et sensibles

ont la capacité de perturber certains objectifs propre aux projets de régénération urbaine » (trad. libre)⁷⁷. Comme celle de Kevin, leur présence ne passe pas inaperçue. « *Ça va venir – nous dit Léo-Paul au sujet des conflits potentiels de cohabitation – ça va venir parce qu’y a des gens qui vont venir... pfff... pour faire le party un peu. Je l’sais que le soir ça se passe... tsé tu retrouves des bouteilles de boisson... c’est un peu plus rock ‘n roll* » (DSS, entrevue 13, 2018). Plus la soirée avance, plus les corps se font nombreux autour du petit muret qui enceint le belvédère. Comme attiré par la chose, d’autres jeunes s’installent en retrait pour fumer une cigarette et boire une bière. Les sons de la nature sont remplacés par les accents latinos d’Oscar et ses amis. Les rythmes *reggaeton* qu’ils font jouer sur leurs cellulaires couvrent le chant des grillons. Les effluves de tabac et de cannabis forment comme un nuage au-dessus du belvédère. Le paysage, suivant, la courbe du soleil, s’éteint. On en vient alors à oublier les discours officiels. Sous le poids des corps qui s’entassent, le spectaculaire se fissure. La *gimmick* environnementale éclate en morceaux. Ce qui reste ce sont les liens du moment.

⁷⁷ « *dimensions of temporality and sensory experience might disrupt some of the aims and planned outcomes of urban regeneration projects* »

Conclusion

Une conclusion qui n'en est pas une

À travers la réhabilitation de l'ancienne carrière Miron en espace (nature) public, nous nous sommes, dans le présent projet, intéressés à construire une étude qui bonifierait le corpus scientifique sur les enjeux de l'espace public contemporain et, à travers eux, sur notre rapport aux environnements naturels urbains. L'espace péricentral aura, de par la qualité de ses espaces publics, de par sa récente mise en paysage et de par les sociabilités qui y ont cours, constituer le cadre géographique de notre recherche. Or, à Montréal, force est de constater – comme ailleurs – la faible quantité de travaux sur les espaces publics des quartiers péricentraux. Comme si une fois les limites de la ville-centre franchies, l'aménagement d'espaces publics allait nécessairement de soi. Comme si ce qui s'y passait était moins important aux yeux de la communauté scientifique que la vie publique des centres-villes. Certain-e-s chercheur-euse-s en études urbaines se sont néanmoins penché-e-s sur la question. Certain-e-s notent, par exemple, que la rénovation de ces espaces tend de plus à en inscrire le devenir au sein de logiques marchandes (Bailly, 2013). D'autres s'intéressent plutôt aux différents modes d'habiter qui peuplent leurs espaces publics. Comme le note Denis Delbaere (2010), ces-derniers seraient alors marqués par des sociabilités dites « diffuses ». Xavier Desjardins et Antoine Fleury (2014) y observent, de leur côté, des enjeux de sécurité et de tranquillité. La nature comme lieu de détente. La nature – pour paraphraser Antonin Margier (2017) – comme un *chez soi*. Les parallèles à faire avec le cas de Frédéric-Back sont, dans les circonstances, nombreux et nous permettent d'inscrire son étude au sein d'un large corpus d'études traitant des espaces urbains.

Nous avons voulu, à cet égard, (in)valider et compléter ces observations. Nous avons décidé de situer notre recherche au croisement des géographies culturelles et sociales et des études urbaines. L'intersection de ces trois corpus nous aura permis d'identifier les concepts capables de (re)penser la production des espaces (nature) publics – à savoir l'espace, la nature, l'environnement, le paysage – et, par conséquent, d'aborder les

questions relatives à l'espace public sous un autre jour. Notre objectif – à la suite des géographes sociaux – était d'interroger « la capacité des collectivités locales à se réapproprier des espaces devenus stratégiques et centraux et à y exprimer leur conception de l'urbanité » (Veschambre, 2005, p. 84). En raison des objectifs variés de notre projet et pour jouer avec les différents espaces-temps du site étudié, nous avons choisi d'hasarder avec les méthodes de récolte de données. Nous avons eu recours au travail d'archives pour, non seulement, remettre en contexte, mais aussi problématiser la réhabilitation du site Miron. La réalisation d'entretiens semi-dirigés et de marches commentées nous aura, d'autre part, permis de compléter cette remise en contexte et de nous intéresser aux pratiques, aux perceptions et aux représentations des usager·ère·s de Frédéric-Back. Enfin, un minutieux travail de terrain aura contribué à étoffer nos impressions et nos conclusions.

Quelles sont les dynamiques qui commencent à se faire sentir à Frédéric-Back ? Quelles sont les tendances qui se dessinent ? Quels sont les conflits qui marquent son espace ? Ce sont les premières questions que nous nous sommes posés sur le terrain. En avides lecteurs de Don Mitchell, nous nous attendions à ne pas trop avoir de difficulté à problématiser notre sujet. Naïvement, nous espérions que les dynamiques observées par les tenant·e·s du discours sur la fin de l'espace public s'appliqueraient – *telles quelles* – au cas de Frédéric-Back. Or, comme nous l'avons rapidement constaté, la réalité était quelque peu différente. Les conflits entre usager·ère·s semblaient – à première vue – inexistantes. Les rapports de pouvoir effacés. Sur le plan urbanistique, son aménagement semblait faire consensus. Le récit qu'on nous racontait brillait par sa linéarité. Rien, en sommes, d'extraordinaire. Que de l'ordinaire. Même constat sur le plan des pratiques. Des personnes d'un certain âge qui vont-et-viennent d'un pas lent, mais assuré sur les sentiers du parc. Des cyclistes bien équipé·e·s qui filent à toute allure. Des moins bien équipé·e·s qui zigzaguent maladroitement entre les marcheur·euse·s. Des amoureux·ses de la nature qui s'arrêtent un instant pour observer le paysage et commenter les transformations. Des familles venues se promener en vélo qui s'arrête un instant pour reprendre leur force.

Néanmoins, quelque chose dans l'ambiance qui rappelle la plupart des parcs (nature) visitée et dans la faible diversité des pratiques observées avait éveillé notre curiosité. Comment, par exemple, expliquer la faible proportion de jeunes usager·ère·s racisé·e·s dans ce parc qui pourtant se situe dans l'un des quartiers les plus jeune et les plus multiethnique de Montréal ? Comment expliquer l'intérêt des (néo)-riverain·e·s plus aisé·e·s pour le parc ? Comment expliquer le désintérêt des autres ? Si notre question de départ s'inspirait de celles propres à la géographie sociale, les réponses à nos interrogations proviennent, elles, plutôt de la géographie culturelle. Les travaux de Walter Benjamin sur l'espace et l'aura et ceux de Michel Foucault sur le pouvoir et les discours nous auront, dans les circonstances, permis de donner un sens à nos données et de chercher à révéler – derrière la mise en récit du parc, ses ambiances et les pratiques qui y ont cours – les rapports de pouvoir propres aux espaces (nature) urbains. L'examen des débats sur l'aménagement du parc nous aurons, de ce fait, permis de rendre compte des visions autant individuelles que métropolitaines qui structurent la naturalisation des espaces urbains. Des visions qui rappellent que la nature est autant un produit social, qu'un producteur de rapports sociaux (Katz et Kirby, 1991). En atteste, notamment, les inquiétudes formulées par certain·e·s riverain·e·s à l'annonce du projet d'aménager un espace résidentiel sur le pourtour du site. Ces-dernier·ère·s s'inquiétaient que la construction de logements n'amputent une partie du futur parc (nature). On reprochait au projet de ne pas concorder avec l'image qu'on se faisait de la nature urbaine. De ne peut-être pas être en mesure d'assurer son rôle de refuge. Or, pour des raisons, surtout, techniques, le projet n'eut jamais de suite. Les riverain·e·s opposé·e·s au projet pouvait – enfin – souffler. À l'échelle métropolitaine, la nature – et surtout l'environnement – devait, pour des raisons similaires, permettre de faire de Montréal « une ville moderne [...] résolument tournée vers le vingt-et-unième siècle » (Bourque, 1996). D'inscrire son devenir dans l'univers (néolibéral) des palmarès et des « olympiades urbaines » (Alvergne et Latouche, 2009). La mise à vert de l'ancienne carrière Miron devait, en ce sens, permettre d'assurer, pour le meilleur et pour le pire, le rayonnement de la métropole à l'étranger.

Bien que l'intérêt premier des récits longs de la carrière soit de comprendre comment la métropole s'est approprié cet espace pour en faire un lieu stratégique et central, ils sont aussi l'occasion de rendre compte de la capacité d'un quartier et de ses acteur·rice·s à s'inscrire eux-aussi dans les temps longs de la fabrique urbaine. « *C'est clairement super important* – nous explique fièrement Charles-Antoine, résident de Saint-Michel et membre du collège citoyen de VSMS, lorsqu'on lui demande de nous parler de l'histoire du site – *non seulement pour la fédération citoyenne que ça l'a créée, la mobilisation citoyenne que ça l'a créée autour de ça qui est maintenant transférable sur différents dossiers.* » (40 ans, SM, entrevue 3, 2018). Les récits synchroniques et diachroniques du site nous permettent, pour cette raison, de comprendre comment l'expérience quotidienne de la carrière aura été la base d'une certaine synergie citoyenne et communautaire capable de transférer les réflexions qui auront présidé les débats sur le devenir de Miron à d'autres dossiers prioritaires du quartier. C'est le cas, notamment, du projet, porté depuis 2017 par VSMS, de faire de l'ancienne carrière Francon – aujourd'hui le principal dépôt à neige de la ville de Montréal – le cœur du quartier et d'y aménager des logements sociaux. Un cas qui rappelle – dirait De Certeau – la capacité des acteur·rice·s du milieu à jouer sur le terrain des autres.

Or, la production de l'espace – au sens large – ne se limite pas à sa fabrique. Elle se rapporte aussi à ses dimensions pratiquées et affectives. À ses rythmes. À la manière dont se le représente ses usager·ère·s. Les rapports de pouvoir qui se rapportaient aux temps (plus) longs de la fabrique urbaine traversent alors les différentes temporalités de la carrière. Ils s'y adaptent. De nouvelles relations se créent. Pour cette raison, les entrées par les affectes et le paysage – parce qu'elles permettent d'interroger l'expérience humaine dans ce qu'elle a de plus complexe – nous auront permis d'interroger ces nouvelles relations. D'une part, elles auront été l'occasion de rappeler que, plus qu'un simple donné matériel, Frédéric-Back résulte d'un ensemble de pratiques socio-écologiques. On peut penser, notamment, à la volonté de plusieurs usager·ère·s d'en faire un « refuge aux maux de la ville » et de se le représenter comme une « pause » de la ville. Ou dans la capacité de la thématique enviro-patrimoniaire à agir sur les inclinaisons de certain·e·s visiteur·euse·s. Dans les circonstances, les enjeux de

tranquillité semblent – comme l’avaient déjà remarquer Desjardins et Fleury (2014) – bel et bien être au cœur des rapports de pouvoir qui traversent un espace comme le parc Frédéric-Back. Des rapports moins directs. Des rapports affectifs. Pour le moment, ils se traduisent surtout par la volonté de certain·e·s riverain·e·s – notamment ceux·celles issu·e·s des classes moyennes et qui possèdent un certain capital enviro-culturel – de préserver l’image qu’ils·elles se font de la nature urbaine. De protéger son rôle de refuge. Ces-dernier·ère·s ne voient alors pas d’un bon œil les pratiques intensives ou illicites de certain·e·s usager·ère·s. Ils craignent à termes qu’elles ne viennent déranger l’ « ordre » des choses.

Or, cet ordre n’est pas donné. L’espace – il ne faut pas l’oublier – est en constante transformation nous disent les géographes culturel·le·s. En constante construction. Il devient, pour cette raison, possible de s’intéresser aux « interruptions du pouvoir » (M. Degen, 2017). Aux moments où l’ordre cède. D’autres récits se dessinent à qui veut bien s’intéresser aux rythmes et aux affectes non seulement du parc, mais aussi de ses espaces voisins. Des récits qui rappellent, comme en fait foi cet échange avec Lamartine Junior, un jeune Port-au-Princien installé depuis 2016 à Saint-Michel, que les espaces (nature) – malgré les a priori que nous avons – n’ont pas le monopole de la détente et de la solitude.

Intervieweur : Pis sinon quand tu vas dans des parcs, comment dire, plus classiques du genre Champdoré c’est quoi que tu cherches ? C’est quoi que t’aimes dans ces parcs-là ?

Lamartine Jr : La tranquillité pis on va dire la fraîcheur. C’est relax, c’est posé. Si tu veux te vider la tête tu prends une balançoire, tu t’assois pis tu fais le vide. C’est plus ça.

Intervieweur : Pis même ici genre ? Tu trouves de la tranquillité le midi quand y a plein de gens à Champdoré ?

Lamartine Jr : Ouais parce que même si y a beaucoup d'élèves y a toujours un endroit où y a personne. Tu peux venir t'asseoir pis tu fais le vide dans ta tête. J'crois que c'est une bonne chose.

(Lamartine Jr, 19 ans, Saint-Michel, entrevue 15, 2018)

Même au milieu de la foule, Lamartine Jr parvient à « faire le vide ». Une capacité qui n'est pas sans rappeler celle du flâneur – figure baudelairienne par excellence – à « être hors de chez soi, et pourtant se sentir partout chez soi ; voir le monde, être au centre du monde et rester caché au monde » (Baudelaire, [1869] 2010). Comme pour le flâneur de Baudelaire, l'action – la foule – semblent être le « domaine » de Lamartine Jr et de certain·e·s répondant·e·s rencontré·e·s. « La foule est son domaine – écrivait Baudelaire à propos du flâneur –

comme l'air est celui de l'oiseau, comme l'eau celui du poisson. Sa passion et sa profession c'est d'épouser la foule. Pour le parfait flâneur, pour l'observateur passionné, c'est une immense jouissance que d'élire domicile dans le nombre, dans l'ondoyant, dans le mouvement, dans le fugitif et l'infini. (Baudelaire, [1869] 2010)

Le maelström urbain comme milieu de vie du·de la citoyen·ne. Comme objet du regard. Comme *infini*. On croirait entendre Michel nous parler des paysages naturels.

Par ailleurs, si les parcs (nature) n'ont pas le monopole de la tranquillité et de la solitude, ils ne s'y limitent pas non plus. Faut-il rappeler que « la nature des uns n'est jamais vraiment celle des autres » (Arnould et Glon, 2006, p. 227) ? Pour certain·e·s, comme pour Lamartine Jr, c'est d'abord un lieu de socialisation. « *C'est fresh, on s'amuse* – nous dit-il en parlant des espaces naturels qu'il pratique à l'extérieur de Montréal –

On est isolé du monde. Souvent le téléphone marche pas. On doit vivre avec ce qu'on a dans les alentours. Pis j'crois que ça crée plus un lien entre nous. Parce que souvent le plus souvent si j'suis avec toi tu vas m'voir sur mon téléphone pis j't'occupe même pas. Mais comme quand le téléphone marche pas, tu le mets de côté pis on discute entre nous pis j'trouve c'est bien.

(Lamartine Jr, SM, entrevue 15, 2018)

Pour Joshua, ce sont des lieux qui « pognent avec les filles ». « *J'ai eu de nombreuses dates à l'intérieur du parc. Tsé j'faisais comme un peu mon guide animateur, j'leur présentais le parc à notre première date* » (Joshua, 21 ans, Saint-Michel, entrevue 16, 2018).

Pour d'autres, la nature urbaine agit plutôt comme support à un ensemble de pratiques socio-écologiques. Kyôko, par exemple, se rend souvent au parc Frédéric-Back en après-midi pour y cueillir des semences qu'elles partagent ensuite avec ses voisin·ne·s. Pour cette aînée, c'est non seulement l'occasion de prendre une marche dans le parc, mais aussi – et surtout – de tisser des liens avec son voisinage. Anna, une Micheloise d'origine turque y vient, elle, pour cueillir des feuilles qu'elles utilisent en cuisine. Pour d'autres, comme Estienne, la nature représente plutôt un espace de jeu et de découverte. « *Est-ce qu'il y a des serpents et des araignées comme chez moi* » nous demande ce jeune néo-Michelois d'origine camerounaise rencontré un après-midi du mois de juillet à l'entrée du parc. Mi inquiet mi fasciné, il nous demande de lui faire visiter le parc. De lui faire découvrir sa faune et sa flore. Tout attire son attention. Tout est prétexte à question. Certaines découvertes l'amènent à s'interroger sur les différences avec le pays de ses parents. Curieux, il nous demande de grimper à vélo la pente du belvédère. À chaque coup de pédale, des sauterelles viennent se cogner contre nos tibias. Estienne trouve ça drôle. Du haut de ses 9 ans, il pose plein de questions auxquelles nous n'avons (malheureusement) pas de réponse. À mi-chemin, il décide de s'arrêter pour les observer de plus proche. À ses pieds, quelque chose attire son attention. Une sauterelle qui pond un œuf. Du moins, c'est la conclusion à laquelle nous en sommes venus. Nous nous penchons pour l'observer. Heureux, presque rieur, il nous dit que c'est la première fois qu'il voit ça. Nous aussi !

* * *

Si notre étude permet d'approfondir les enjeux relatifs à la production – au sens large – des espaces publics (nature), plusieurs aspects de la question restent à explorer. Dans un premier temps, il aurait pu être pertinent de prendre en compte la parole des concepteur·rice·s de l'espace public. S'intéresser à la manière dont les choix ont été faits.

Au cahier des charges. À leurs modèles de référence. Etc. Comment, autrement dit, ces-dernier-ère-s se sont-ils-elles approprié-e-s cet espace. Les travaux d'Antoine Fleury sur les cas parisiens et berlinois constituent, à cet égard, un bon point départ. Par ailleurs, notre étude aurait gagné à s'intéresser davantage aux discours des populations riveraines qui ne pratiquent pas le parc. En raison du temps limité – et peut-être d'un manque d'expérience – ainsi que de la difficulté à trouver des répondant-e-s intéressé-e-s à discuter d'un projet qui ne les concernait pas directement nous avons dû faire le choix de les exclure du projet. Or, leur témoignage aurait pourtant été essentiel à la compréhension de plusieurs enjeux qui touchent la fabrique de la nature urbaine. Notamment en ce qui concerne la gentrification. Ces-dernières, même si elles ne pratiquent pas le parc, peuvent néanmoins en avoir une représentation. Une représentation qui – il va sans dire – est aussi importante que celle de ceux-celles qui y sont déjà allé-e-s. En ne rencontrant que des gens qui pratiquent Frédéric-Back, il est possible que nous ayons occulté une portion de la population qui subit les contrecoups de la métropolisation. Une meilleure compréhension des rapports de pouvoir en aurait résulté. Enfin, il aurait pu être pertinent de s'intéresser davantage aux manières dont nos répondant-e-s se représentent la nature en général. Il aurait, à ce titre, été possible de comprendre plus en profondeur les stratégies par lesquelles certaines population se réapproprient l'espace du parc. En ce sens, notre projet de recherche constitue davantage un constat qu'une projection. Un regard vers l'arrière plus qu'un mouvement vers l'avant.

BIBLIOGRAPHIE

Livres, périodiques, etc.

Adam, B. (1991). *Time and Social Theory*. Philadelphia: Temple University Press.

Allen, J. (2003). *Lost Geographies of Power*. Malden, MA: Wiley-Blackwell.

Allen, J. (2006). Ambient Power : Berlin's Potsdamer Platz and the Seductive Logic of Public Spaces. *Urban Studies*, 43(2), 441-455.
<https://doi.org/10.1080/00420980500416982>

Alvergne, C., & Latouche, D. (2009). La métropolisation et la richesse des villes : L'énigme métropolitaine montréalaise. Dans G. Sénécal & L. Bherer, *La métropolisation et ses territoires* (p. 23-60). Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Anderson, B. (2008). For Space (2005) : Doreen Massey. Dans *Key Texts in Human Geography* (p. 225-234). <https://doi.org/10.4135/9781446213742>

Arnould, P., & Glon, É. (2006). Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord. *Annales de géographie*, n° 649(3), 227-238.

Badiou, A. (2009). *L'hypothèse communiste—Entrevue avec Alain Badiou* [Nouveaux Cahiers du Socialisme]. Consulté à l'adresse <https://www.cahiersdusocialisme.org/l/%e2%80%99hypothese-communiste-entrevue-avec-alain-badiou/>

Bailly, E. (2013). Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable. *Articulo - Journal of Urban Research*, (Special issue 4).
<https://doi.org/10.4000/articulo.2233>

Bannon, J. (2003). *Le Collège André-Grasset : 75 ans d'histoire*. Les Editions Fides.

Bassand, M., Joye, D., Compagnon, A., Stein, V., & Guller, P. (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Italie: PPUR presses polytechniques.

Baudelaire, C. (2010). *Le peintre de la vie moderne*. Fayard.

- Bélanger, A. (2005). Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : Dialectique de l'imaginaire urbain. *Sociologie et sociétés*, 37(1), 13-34. <https://doi.org/10.7202/012274ar>
- Bélanger, H. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). *Lien social et Politiques*, (63), 143-154. <https://doi.org/10.7202/044156ar>
- Belina, B. (2003). Evicting the undesirables. The idealism of public space and the materialism of the bourgeois State. *Belgeo. Revue Belge de Géographie*, (1), 47-62. <https://doi.org/10.4000/belgeo.15294>
- Berdoulay, V. (1997). Le lieu et l'espace public. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 301-309. <https://doi.org/10.7202/022669ar>
- Berg, B. L. (2007). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences* (6e éd.). États-Unis: Pearson/Allyn & Bacon.
- Berg, L. D. (2009). *Discourse Analysis*. Consulté à l'adresse http://www.academia.edu/2044710/Discourse_Analysis
- Berque, A. (1996). Paysage, milieu, histoire. Dans A. Berque, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel: Champ Vallon.
- Berque, A. (2008). *La pensée paysagère*. Paris: Archibooks.
- Berque, A. (2014a). *La mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?* Nanterre: PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS 10.
- Berque, A. (2014b). *Poétique de la Terre : Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*. Paris: Belin.
- Bérubé, S. (2003, octobre 10). Les clowns écolos de la métropole. *Cyberpresse*. Consulté à l'adresse <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20031010-CY-10310457789>
- Besse, J.-M. (2010). *Le paysage, espace sensible, espace public*. 28.
- Besse, J.-M. (2014). Nature et culture. Dans *Hypergé*. Consulté à l'adresse <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article22>
- Bisson, B. (2012, février 6). Montréal : Un projet de compostage honni. *La Presse*. Consulté à l'adresse <http://www.lapresse.ca/environnement/201202/06/01-4492953-montreal-un-projet-de-compostage-honni.php>

- Bochet, B., & Racine, J.-B. (2002). Connaître et penser la ville : Des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse. *Géocarrefour*, 77(2), 117-132. <https://doi.org/10.3406/geoca.2002.1563>
- Boudreau, J.-A., Hamel, P., Jouve, B., & Keil, R. (2007). New State Spaces in Canada : Metropolitanization in Montreal and Toronto Compared. *Urban Geography*, 28(1), 30-53. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.28.1.30>
- Bowerbank, S. (1999). Nature Writing as Self-Technology. Dans *Discourses of the Environment* (Blackwell Publishers Inc.). Blackwell Publishers Inc.
- Brassard, P. (2011). Les légendaires carrières de Saint-Michel : Articles. Consulté 6 avril 2018, à l'adresse Les légendaires carrières de Saint-Michel website: <https://www.arrondissement.com/tout-get-document/u1224-legendaires-carrieres-saint-michel>
- Brenner, N., & Theodore, N. (2005). Neoliberalism and the urban condition. *City*, 9(1), 101-107. <https://doi.org/10.1080/13604810500092106>
- Brody, H. (2003). *Inuits indiens chasseurs-cueilleurs : Les exilés de l'éden*. Monaco: Du Rocher.
- Bruneteaux, P., & Lanzarini, C. (1998). Les entretiens informels. *Sociétés Contemporaines*, 30(1), 157-180. <https://doi.org/10.3406/socco.1998.1853>
- Burawoy, M. (1998). The Extended Case Method. *SOCIOLOGICAL THEORY*, 30.
- Burawoy, M. (2009). *The Extended Case Method : Four Countries, Four Decades, Four Great Transformations, and One Theoretical Tradition* (First edition). Berkeley: University of California Press.
- Busquet, G. (2012). L'espace politique chez Henri Lefebvre : L'idéologie et l'utopie. *Justice spatiale - Spatial justice*, 5, <http://www.jssj.org/article/lespace-politique-chez-henri-lefebvre-lideologie-et-lutopie/>.
- Cadman, L. (2009). Non-Representational Theory/Non-Representational Geographies. Dans *International Encyclopedia of Human Geography* (p. 456-463). <https://doi.org/10.1016/B978-008044910-4.00717-3>
- Carré, M.-N., & Tourneau, F.-M. L. (2016). Les espaces-déchets, d'autres grands espaces américains. *L'Espace géographique*, Tome 45(3), 265-281. <https://doi.org/10.3917/eg.453.0265>

- Champagne, S. (2005, juin 25). Saint-Michel sort des poubelles. *La Presse*, p. A15.
- Checker, M. (2011). Wiped Out by the “Greenwave”: Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability. *City & Society*, 23(2), 210-229. <https://doi.org/10.1111/j.1548-744X.2011.01063.x>
- Chelkoff, G., & Thibaud, J.-P. (1991). *Les mises en vue de l'espace public : Les formes sensibles de l'espace public* (Research Report N° 23; p. 231). Consulté à l'adresse CRESSON website: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01373812>
- Chelkoff, G., & Thibaud, J.-P. (1992). L'espace public, modes sensibles. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, (57-58), 7-16.
- Chivallon, C., Marme, N., & Prost, D. (1998). Artefact de lieu et urbanité, le centre commercial interrogé. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 78(1), 28-37. <https://doi.org/10.3406/aru.1998.2154>
- Clerval, A., & Fleury, A. (2009). Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (8). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1314>
- Cosgrove, D. E. (1998). *Social Formation and Symbolic Landscape* (New edition edition). Madison, Wis: University of Wisconsin Press.
- Crang, M. (2001). Rhythms of the city : Temporalised space and motion. Dans J. May & N. Thrift (Éd.), *Timespace : Geographies of temporality*. (p. 187-207). Consulté à l'adresse <http://www.routledge.com/9780415180832>
- Crang, Mike. (2003). Qualitative methods : Touchy, feely, look-see? *Progress in Human Geography*, 27(4), 494-504. <https://doi.org/10.1191/0309132503ph445pr>
- Cranz, G. (1989). *The Politics of Park Design : A History of Urban Parks in America* (New edition edition). Cambridge, Mass: The MIT Press.
- Cranz, G. (2018). Urban Parks of the Past and Future. Consulté 31 janvier 2019, à l'adresse [Project for Public Spaces website: https://www.pps.org/article/futureparks](https://www.pps.org/article/futureparks)
- Cresswell, T. (2009). Discourse. Dans R. Kitchin & N. Thrift (Éd.), *International Encyclopedia of Human Geography* (p. 211-214). <https://doi.org/10.1016/B978-008044910-4.00940-8>

- Cresswell, Tim. (2003). Landscape and the Obliteration of Practice. Dans *Handbook of Cultural Geography* (p. 269-282). <https://doi.org/10.4135/9781848608252>
- Croteau, M. (2010, mars 29). La participation de Montréal à l'Exposition de Shanghai coûtera 4,5 millions. *Cyberpresse*. Consulté à l'adresse <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20100329-CY-4265458>
- Crouch, D. (2010). The Perpetual Performance and Emergence of Heritage. Dans S. Watson & E. Waterton, *Culture, Heritage and Representation. Perspectives on Visuality and the Past* (Routledge).
- Darier, E. (1999). Foucault and the Environment: An Introduction. Dans E. Darier, *Discourses of the Environment* (Blackwell Publishers Inc.). Blackwell Publishers Inc.
- Davidson, M. (2013). The Sustainable and Entrepreneurial Park? Contradictions and Persistent Antagonisms at Sydney's Olympic Park. *Urban Geography*, 34(5), 657-676. <https://doi.org/10.1080/02723638.2013.778564>
- Davies, B., & Harré, R. (1990). Positioning : The Discursive Production of Selves. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 20(1), 43-63. <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1990.tb00174.x>
- Davis, M. (2000). *City of Quartz*. Paris: Découverte.
- Dawson, A. (2010). Climate Justice : The Emerging Movement against Green Capitalism. *South Atlantic Quarterly*, 109(2), 313-338. <https://doi.org/10.1215/00382876-2009-036>
- Day, K. (2001). Constructing Masculinity and Women's Fear in Public Space in Irvine, California. *Gender, Place & Culture*, 8(2), 109-127. <https://doi.org/10.1080/09663690120050742>
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire* (Nouv. éd.). Paris: Gallimard.
- de Lauwe, P.-H. C. (1979). Appropriation de l'espace et changement social. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 66, 141-150.
- Degen, M. (2017). Urban Regeneration and "Resistance of Place" : Foregrounding Time and Experience. *Space and Culture*, 20(2), 141-155. <https://doi.org/10.1177/1206331217697136>

- Degen, M. M. (2008). *Sensing Cities: Regenerating Public Life in Barcelona and Manchester*. <https://doi.org/10.4324/9780203895511>
- Delavictoire, Q. (s. d.). Retour sur les concepts de citoyenneté et d'espace public chez Hannah Arendt et Jürgen Habermas pour penser la continuité du politique de l'Antiquité à la Modernité. *Revue Horizon Sociologique*. Consulté à l'adresse <http://www.revue-sociologique.org/sites/default/files/Article%20Quentin%20Delavictoire%20-%20Retour%20sur%20les%20concepts.pdf>
- Delbaere, D. (2010). *La fabrique de l'espace public*. Paris: Ellipses.
- Delgado, M. (2016). *L'Espace Public Comme Idéologie*. Toulouse.
- DeLuca, K. (1999). In the Shadow of Whiteness : The Consequences of Constructions of Nature in Environmental Politics. Dans T. K. Nakayama & J. N. Martin, *Whiteness : The Communication of Social Identity*. Londre: Sage Publications, Thousand Oaks.
- Desjardins, X., & Fleury, A. (2014). Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : Conceptions, usages et potentialités. *Revue Géographique de l'Est*, 54(vol. 54 / n°3-4). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/rge/5297>
- Di Méo, G. (1990). De l'espace subjectif à l'espace objectif : L'itinéraire du labyrinthe. *L'Espace géographique*, 19(4), 359-373. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1990.3020>
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : Éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'Information Géographique*, 62(3), 99-110. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1998.2586>
- Di Méo, G. (1999). Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 75-93. <https://doi.org/10.7202/022788ar>
- Dittmer, J. (2010). Textual and Discourse Analysis. Dans *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 274-286). <https://doi.org/10.4135/9780857021090>
- Dodgshon, R. A. (1999). Human geography at the end of time? Some thoughts on the notion of time - space compression. *Environment and Planning D: Society and Space*, 17(5), 607-620. <https://doi.org/10.1068/d170607>

- Doel, M. (2000). Un-glunking geography : Spatial science after Dr Seuss and Gilles Deleuze. Dans Mike Crang & N. Thrift (Éd.), *Thinking space* (p. 167-182). Consulté à l'adresse http://eu02.alma.exlibrisgroup.com/view/action/uresolver.do?operation=resolveService&package_service_id=2243524610002986&institutionId=2986&customerId=2985
- Donadieu, P. (1999). Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 85(1), 6-15. <https://doi.org/10.3406/aru.1999.2273>
- Donadieu, P., & Fleury, A. (2003). La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe / The modern construction of a « country town » in Europe. *Revue de Géographie Alpine*, 91(4), 19-29. <https://doi.org/10.3406/rga.2003.2259>
- Duff, C. (2017). The affective right to the city. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42(4), 516-529. <https://doi.org/10.1111/tran.12190>
- Duncan, N., & Duncan, J. (2010). Doing Landscape Interpretation. Dans *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 225-247). <https://doi.org/10.4135/9780857021090.n15>
- Elwood, S. (2010). Mixed Methods : Thinking, Doing, and Asking in Multiple Ways. Dans *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 94-114). <https://doi.org/10.4135/9780857021090>
- Elwood, S. A., & Martin, D. G. (2000). "Placing" Interviews : Location and Scales of Power in Qualitative Research. *The Professional Geographer*, 52(4), 649-657. <https://doi.org/10.1111/0033-0124.00253>
- Espinosa, H. (2017). Les vertus de la violence. La légitimation d'un projet de rénovation urbaine par le néo-hygiénisme. *Espaces et sociétés*, n° 170(3), 173-186.
- Fadyl, J. K., Nicholls, D. A., & McPherson, K. M. (2013). Interrogating discourse : The application of Foucault's methodological discussion to specific inquiry. *Health (London, England: 1997)*, 17(5), 478-494. <https://doi.org/10.1177/1363459312464073>
- Fleury, A. (2007). *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : De Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul* (These). Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, Paris.

- Fleury, A. (2010). Public/privé : La (re)distribution des rôles dans la production des espaces publics à Paris et à Berlin. *Métropoles*, (8). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/metropoles/4346>
- Fleury, A. (2013). *Tourisme et espaces publics : De l'attractivité à la qualité d'accueil ? Paris au regard de Berlin*. 20.
- Fleury, A. (2014). La mise en patrimoine des espaces publics. Regards croisés à Paris et à Berlin. Dans G. Djament-Tran & P. San Marco, *La métropolisation de la culture et du patrimoine* (p. 221-240). Le Manuscrit.
- Fleury, A. (2016). Quels espaces publics pour repenser le périurbain ? Dans L. Costes (Éd.), *Territoires du périurbain : Quelles nouvelles formes d'appropriation ?* (p. 99-114). Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01297103>
- Fleury, A., & Froment-Meurice, M. (2014). Embellir et dissuader : Les politiques d'espaces publics à Paris. *Espace en société*, 67-79.
- Flick, U., Kardoff, E. von, & Steinke, I. (Éd.). (2004). *A Companion to Qualitative Research* (1 edition). London: Sage Publications.
- Florida, R. (2002). *The Rise Of The Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community And Everyday Life*. New York, NY: Basic Books.
- Flyvbjerg, B. (2006). Five Misunderstandings About Case-Study Research. *Qualitative Inquiry*, 12(2), 219-245. <https://doi.org/10.1177/1077800405284363>
- Fontaine, J., & Thibault, S. (2008). *La petite histoire de Saint-Michel de la campagne à la ville, 1699-1968*. Consulté à l'adresse <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1984845>
- Forbes, J. D. (2001). Nature and Culture : Problematic concepts for Native Americans. Dans J. A. Grim (Éd.), *Indigenous Traditions and Ecology : The Interbeing of Cosmology and Community*. Cambridge, MA: Center for the Study of World Religions.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours : Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris: Gallimard.
- Frank, D. J. (1997). Science, Nature, and the Globalization of the Environment, 1870-1990. *Social Forces*, 2(76), 27.

- Gaddis, J. L. (2004). *The Landscape of History : How Historians Map the Past* (1 edition). Oxford: Oxford University Press.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2e édition). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Garat, I., Gravari-Barbas, M., & Veschambre, V. (2005). Préservation du patrimoine bâti et développement durable : Une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 4). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.4913>
- Gaschet, F., & Lacour, C. (2002). Métropolisation, centre et centralité, Metropolitanization, center and centrality. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février*(1), 49-72. <https://doi.org/10.3917/reru.021.0049>
- Glachant, M., & Bureau, B. (2010). Évaluation de l'impact des politiques « Quartiers verts » et « Quartiers tranquilles » sur les prix de l'immobilier à Paris. *Économie & prévision*, 192(1), 27-44. <https://doi.org/10.3406/ecop.2010.8020>
- Goonewardena, K. (2005). The Urban Sensorium : Space, Ideology and the Aestheticization of Politics. *Antipode*, 37(1), 46-71. <https://doi.org/10.1111/j.0066-4812.2005.00473.x>
- Gravari-Barbas, M., & Veschambre, V. (2013). Patrimoine : Derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits. Dans C. Larrue, P. Melé, & M. Rosemberg (Éd.), *Conflits et territoires* (p. 67-82). Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/pufr/1831>
- Gumuchian, H., & Marois, C. (2000). *Initiation à la recherche en géographie aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal: Presses de l'Univeristé de Montréal.
- Habermas, J. (1988). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.
- Harvey, D. (1987). Flexible Accumulation Through Urbanization : Reflections on 'Post-Modernism' in the American City. *Antipode*, 19(3), 260-286. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.1987.tb00375.x>
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71(1), 3-17. <https://doi.org/10.2307/490503>

- Harvey, D. (2015). *Villes rebelles : Du droit à la ville à la révolution urbaine* (1^{re} éd.; O. Demange, Trad.). Buchet/Chastel.
- Hook, D. (2001). Discourse, knowledge, materiality, history : Foucault and discourse analysis. *Theory and Psychology*, 11, 521-547.
- Italo Calvino. (1974). *Les villes invisibles*. Édition du Seuil.
- Jacobs, K. (2004). Waterfront redevelopment : A critical discourse analysis of the policy-making process within the Chatham Maritime Project. *Urban Studies*, 41, 817-832. <https://doi.org/Jacobs, K 2004> , 'Waterfront redevelopment: a critical discourse analysis of the policy-making process within the Chatham Maritime Project' , *Urban Studies*, vol. 41, no. 4 , pp. 817-832 , doi: 10.1080/0042098042000194124 <<http://dx.doi.org/10.1080/0042098042000194124>>.
- Jacobs, Keith. (2006). Discourse Analysis and its Utility for Urban Policy Research. *Urban Policy and Research*, 24(1), 39-52. <https://doi.org/10.1080/08111140600590817>
- Jolivet, V., & Carré, M.-N. (2017). Métabolisme urbain et quartiers péricentraux dans la métropolisation. L'exemple du quartier de Saint-Michel à Montréal. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.28067>
- Katz, C. (1994). Playing the Field: Questions of Fieldwork in Geography. *The Professional Geographer*, 46(1), 67-72. <https://doi.org/10.1111/j.0033-0124.1994.00067.x>
- Katz, C. (2005). Whose nature, whose culture? : Private Productions of Space and the « Preservation » of Nature. Dans B. Braun & N. Castree, *Remaking Reality : Nature at the Millenium* (1ere édition, p. 46-63). London ; New York: Routledge.
- Katz, C., & Kirby, A. (1991). In the Nature of Things : The Environment and Everyday Life. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 16(3), 259-271. <https://doi.org/10.2307/622947>
- Kawulich, B. B. (2005). Participant Observation as a Data Collection Method. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 6(2). <https://doi.org/10.17169/fqs-6.2.466>
- Keil, R. (1994). Global Sprawl : Urban form after Fordism? *Environment and Planning D: Society and Space*, 12, 131-136.
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*. Paris: Le Seuil.

- Koch, R., & Latham, A. (2012). Rethinking urban public space : Accounts from a junction in West London. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 37(4), 515-529. <https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2011.00489.x>
- Koch, R., & Latham, A. (2014). Inhabiting cities, domesticating public space : Making sense of the changing public life of contemporary London. Dans A. Madanipour, S. Knierbein, & A. Degros, *Public Space and the Challenges of Urban Transformation in Europe* (1ere édition, p. 232-252). New York: Routledge.
- Korosec-Serfaty, P. (1988). La Sociabilité publique et ses territoires—Places et espaces publics urbains. *Architecture et Comportement*, 4(2), 22.
- Kramer, R. (2010). Moral Panics and Urban Growth Machines : Official Reactions to Graffiti in New York City, 1990–2005. *Qualitative Sociology*, 33(3), 297-311. <https://doi.org/10.1007/s11133-010-9154-0>
- Lang, S., & Rothenberg, J. (2017). Neoliberal urbanism, public space, and the greening of the growth machine : New York City's High Line park. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 49(8), 1743-1761. <https://doi.org/10.1177/0308518X16677969>
- Latham, A. (1999). The Power of Distraction : Distraction, Tactility, and Habit in the Work of Walter Benjamin. *Environment and Planning D: Society and Space*, 17(4), 451-473. <https://doi.org/10.1068/d170451>
- Latham, A., & McCormack, D. P. (2004). Moving cities : Rethinking the materialities of urban geographies. *Progress in Human Geography*, 28(6), 701-724. <https://doi.org/10.1191/0309132504ph515oa>
- Latour, B. (2005). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique* (POCHE SC.HUMAINES & SOCIALES edition). Paris: Editions La Découverte.
- Latour, D. (2010). Henry David Thoreau ou les rêveries écologiques d'un promeneur solitaire. *Les chantiers de la création. Revue pluridisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Civilisations*, (3). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/lcc/244>
- Lees, L. (2004). Urban geography : Discourse analysis and urban research. *Progress in Human Geography*, 28(1), 101-107. <https://doi.org/10.1191/0309132504ph473pr>
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4e édition). Paris: Economica.
- Lefebvre, H. (2009). *Le droit à la ville* (ECONOMICA e). Paris: Economica.

- Lipovetsky, G., & Serroy, J. (2016). *L'esthétisation du monde : Vivre à l'âge du capitalisme artiste*. Italie: Gallimard.
- Lofland, L. H. (2009). *The Public Realm : Exploring the City's Quintessential Social Territory*. Transaction Publishers.
- Loukaitou-Sideris, A. (1995). Urban Form and Social Context : Cultural Differentiation in the Uses of Urban Parks. *Journal of Planning Education and Research*, 14(2), 89-102. <https://doi.org/10.1177/0739456X9501400202>
- Low, S. M. (2001). The Edge and the Center : Gated Communities and the Discourse of Urban Fear. *American Anthropologist*, 103(1), 45-58. <https://doi.org/10.1525/aa.2001.103.1.45>
- Low, S., & Smith, N. (Éd.). (2005). *The Politics of Public Space* (1 edition). New York: Routledge.
- Low, S., Taplin, D., & Scheld, S. (2005). *Rethinking Urban Parks : Public Space and Cultural Diversity*. University of Texas Press.
- Löwy, M. (2002). De Marx à l'écosocialisme. *Ecologie politique*, N°24(1), 29-41.
- Luke, T. W. (1995). Sustainable development as a power/knowledge system : The problem of 'governmentality'. Dans F. Fischer & M. Black (Éd.), *Greening Environmental Policy : The Politics of a Sustainable Future* (p. 21-32). https://doi.org/10.1007/978-1-137-08357-9_2
- Luke, T. W. (1999). Environmentality as Green Governmentality. Dans E. Darier, *Discourses of the Environment* (Blackwell Publishers Inc.). Blackwell Publishers Inc.
- Lussault, M. (2003). Identité spatiale. Dans J. Levy & M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin). Paris.
- Madden, D. J. (2010). Revisiting the End of Public Space : Assembling the Public in an Urban Park. *City & Community*, 9(2), 187-207. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6040.2010.01321.x>
- Madge, C. (1997). Public Parks and the Geography of Fear. *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, 88(3), 237-250. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9663.1997.tb01601.x>

- Marcuse, P. (2009). From critical urban theory to the right to the city. *City*, 13(2-3), 185-197. <https://doi.org/10.1080/13604810902982177>
- Margier, A. (2013). *La cohabitation dans les espaces publics : Conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris* (These). Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Margier, A. (2017). *Cohabiter l'espace public : Conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*. PUR.
- Marsan, J.-C. (2016). *Montréal en évolution : Quatre siècles d'architecture et d'aménagement*. Consulté à l'adresse http://www.renaud-bray.com/Livres_Produit.aspx?id=2064008&def=Montr%c3%a9al+en+%c3%a9volution+%3a+quatre+si%c3%a8cles+d'architecture+et+d'am%c3%a9nement%2cMARSAN%2c+JEAN-CLAUDE%2c9782760544222&utm_campaign=partage-r%C3%A9seaux-sociaux&utm_medium=r%C3%A9seaux-sociaux&utm_source=facebook-like
- Massey, D. (2005). *For Space* (1 edition). London; Thousand Oaks, Calif: Sage Publications.
- Massey, D. (2009). Concepts of space and power in theory and in political practice. *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, 0(55), 15-26-26. <https://doi.org/171747>
- Massey, D. (2013, février 1). *Doreen Massey on Space* [Social Science Space]. Consulté à l'adresse <https://www.socialsciencespace.com/2013/02/podcastdoreen-massey-on-space/>
- McDowell, L. (2010). Interviewing : Fear and Liking in the Field. Dans *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 156-171). <https://doi.org/10.4135/9780857021090>
- Méo, G. D. (2010). La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques. *Information géographique*, 74(3), 23-38.
- Merrifield, A. (1993). Place and Space : A Lefebvrian Reconciliation. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 18(4), 516-531. <https://doi.org/10.2307/622564>
- Merrifield, A. (2000). Henri Lefebvre : A Socialist in Space. Dans Mike Crang & N. Thrift (Éd.), *Thinking space* (p. 167-182). Consulté à l'adresse http://eu02.alma.exlibrisgroup.com/view/action/uresolver.do?operation=resolveService&package_service_id=2243524610002986&institutionId=2986&customerId=2985

- Merrifield, Andy. (1996). Public space : Integration and exclusion in urban life. *City*, 1(5-6), 57-72. <https://doi.org/10.1080/13604819608713459>
- Mitchell, D. (1995). The End of Public Space? People's Park, Definitions of the Public, and Democracy. *Annals of the Association of American Geographers*, 85(1), 108-133. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1995.tb01797.xa>
- Mitchell, D. (2003a). Cultural landscapes : Just landscapes or landscapes of justice? *Progress in Human Geography*, 27(6), 787-796. <https://doi.org/10.1191/0309132503ph464pr>
- Mitchell, D. (2003b). *The Right to the City : Social Justice and the Fight for Public Space*. États-Unis: Guilford Press.
- Montréal parmi les neuf villes vedettes du Forum économique mondial—Le maire fait l'éloge de Montréal auprès de dirigeants de grandes multinationales à Dalian, en Chine. (2007, septembre 6). *Canada NewsWire*. Consulté à l'adresse <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20070906-FW-0c5760>
- Morin, R., Parazelli, M., & Benali, K. (2008). Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux : Prendre en compte les modes de relation des groupes d'acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 142. <https://doi.org/10.7202/018453ar>
- Nevarez, J. (2007). Central Park, the aesthetics of order and the appearance of looseness. Dans K. Franck & Q. Stevens, *Loose space : Possibility and diversity in urban life*. Consulté à l'adresse https://www.academia.edu/4050246/Central_Park_the_aesthetics_of_order_and_the_appearance_of_looseness
- Niosi, L. (2010, septembre 15). Condos abordables pour freiner l'exode. *Journal de St-Michel*, p. 5.
- Normand, A. (2014). Proposition pour l'induction en analyse du discours. *Approches inductives : Travail intellectuel et construction des connaissances*, 1(1), 11-37. <https://doi.org/10.7202/1025744ar>
- Oliver, D. G., Serovich, J. M., & Mason, T. L. (2005). Constraints and Opportunities with Interview Transcription : Towards Reflection in Qualitative Research. *Social forces; a scientific medium of social study and interpretation*, 84(2), 1273-1289.
- Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 47-62. <https://doi.org/10.7202/1002355ar>

- Pépin, A. (1994, octobre 22). Le grand jardinier veut «changer les choses». *La Presse*, p. B1.
- Perreault, M. (1996, août 16). Le rodage s'éternise à l'usine Gazmont. *La Presse*, p. A9.
- Pires, A. (1997). *“Échantillonnage et recherche qualitative: Essai théorique et méthodologique”*. 88.
- Ploegaerts, L. (2001). Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villera y du Domaine Saint-Sulpice à Montréal. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 29(2), 36-42. <https://doi.org/10.7202/1019204ar>
- Première Rencontre annuelle des nouveaux champions—Montréal choisie parmi les neuf villes vedettes du Forum économique mondiale de Dalian en Chine. (2007, août 20). *Canada NewsWire*. Consulté à l'adresse <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news·20070820·FW·0c8457>
- Pronovost, G. (1996). *Sociologie du temps* ([Modifié, adapté et mis à jour une première version qui avait paru originalement en anglais] edition). Paris: De Boeck Services.
- Prudham, S. (2009). Pimping Climate Change : Richard Branson, Global Warming, and the Performance of Green Capitalism. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 41(7), 1594-1613. <https://doi.org/10.1068/a4071>
- Raco, M., Henderson, S., & Bowlby, S. (2008). Changing Times, Changing Places : Urban Development and the Politics of Space–Time. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 40(11), 2652-2673. <https://doi.org/10.1068/a4073>
- Rapley, M. (2003). *Quality of Life Research* (1e édition). London: Sage Publications.
- Rose, G. (1997). Situating knowledges : Positionality, reflexivities and other tactics. *Progress in Human Geography*, 21(3), 305-320. <https://doi.org/10.1191/030913297673302122>
- Rose, G., Degen, M., & Basdas, B. (2010). More on 'big things' : Building events and feelings. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 35(3), 334-349. <https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2010.00388.x>
- Sauer, C. O. (1956). The Education of a Geographer *. *Annals of the Association of American Geographers*, 46(3), 287-299. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1956.tb01510.x>

- Setten, G., & Brown, K. M. (2009). Moral Landscapes. Dans R. Kitchin & N. Thrift (Éd.), *International Encyclopedia of Human Geography* (p. 191-195). <https://doi.org/10.1016/B978-008044910-4.00940-8>
- Sgard, A. (2010). Le paysage dans l'action publique : Du patrimoine au bien commun. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Vol. 1, n° 2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565>
- Short, J. R., Benton, L. M., Luce, W. B., & Walton, J. (1993). Reconstructing the Image of an Industrial City. *Annals of the Association of American Geographers*, 83(2), 207-224. Consulté à l'adresse JSTOR.
- Sieber, R. T. (1991). Waterfront Revitalization in Postindustrial Port Cities of North America. *City & Society*, 5(2), 120-136. <https://doi.org/10.1525/city.1991.5.2.120>
- Simonsen, K. (2005). Bodies, sensations, space and time : The contribution from henri lefebvre. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 87(1), 1-14. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.2005.00174.x>
- Smith, N. (1982). Gentrification and Uneven Development. *Economic Geography*, 58(2), 139-155. <https://doi.org/10.2307/143793>
- Smith, N. (1996). *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City* (1 edition). London ; New York: Routledge.
- Smith, N. (2002). New Globalism, New Urbanism : Gentrification as Global Urban Strategy. *Antipode*, 34(3), 427-450. <https://doi.org/10.1111/1467-8330.00249>
- Söderström, O., Paasche, T., & Klauser, F. (2014). Smart cities as corporate storytelling. *City*, 18(3), 307-320. <https://doi.org/10.1080/13604813.2014.906716>
- Sorkin, M. (Éd.). (1992). *Variations on a Theme Park : The New American City and the End of Public Space* (1st ed edition). New York: Hill and Wang.
- Stock, M. (2006). Construire l'identité par la pratique des lieux. Dans De Biase, A. & Alessandro, Cr., *Territoires et identités dans les mondes contemporains* (p. 142-159). Édition de la Vilette.
- Stock, M. (2007). Théorie de l'habiter. Questionnements. Dans T. Paquot, M. Lussault, & C. Younès, *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie* (p. 103-125). Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00716844>

- Stock, M. (2008). *Penser géographiquement*. 16. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00329622>
- Stock, M. (2012). Faire avec de l'espace. Pour une approche de l'habiter par les pratiques. Dans O. Lazzarotti & B. Frelat-Kahn, *Habiter. Vers un nouveau concept?* (p. 59-78). Armand Colin.
- Swyngedouw, E. (2010). Impossible Sustainability and the Post-political Condition. Dans M. Cerreta, G. Concilio, & V. Monno (Éd.), *Making Strategies in Spatial Planning : Knowledge and Values* (p. 185-205). https://doi.org/10.1007/978-90-481-3106-8_11
- Swyngedouw, E. (2011). Depoliticized Environments : The End of Nature, Climate Change and the Post-Political Condition. *Royal Institute of Philosophy Supplement*, 69, 253-274. <https://doi.org/10.1017/S1358246111000300>
- Thibaud, J.-P. (2003). La parole du public en marche. Dans G. Moser & K. Weiss, *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement* (p. 213-234). Armand Colin.
- Thibaud, J.-P. (2010). La ville à l'épreuve des sens. Dans J.-P. Lévy & O. Coutard, *Ecologies urbaines : États des savoirs et perspectives* (p. 198-213). Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00502591/document>
- Thrift, N. (2004). Intensities of Feeling : Towards a Spatial Politics of Affect. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 86(1), 57-78. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.2004.00154.x>
- Thrift, N. (2007). *Non-Representational Theory : Space, Politics, Affect* (1 edition). New York: Routledge.
- Tozzi, P. (2013). Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (227), 97-113. <https://doi.org/10.4000/norois.4700>
- Tremblay, S., & Tremblay, P.-A. (2012). Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : Le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 207-224. <https://doi.org/10.7202/1012219ar>
- Trudelle, C., Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Bocquin, C. (2016). Conflits urbains, compromis et cohésion socioterritoriale : Le cas de la Tohu à Montréal.

- Valentine, G. (2001). At the drawing board : Developing a research design. Dans M. Limb & C. Dwyer (Éd.), *Qualitative methodologies for geographers : Issues and debates* (p. 41-54). London: Arnold.
- Valentine, G. (2005). Tell me about... : Using interviews as a research methodology. Dans R. Flowerdew & D. Martin (Éd.), *Methods in human geography: A guide for students doing a research project* (2nd ed, p. 110-126). Consulté à l'adresse <https://contentstore.cla.co.uk/secure/link?id=e4b0be72-5d36-e711-80c9-005056af4099>
- Vélo Québec. (2015). *L'état du vélo au Québec en 2015*. Consulté à l'adresse <https://view.joomag.com/l%3%a9tat-du-v%3%a9lo-au-qu%3%a9bec-l%3%a9tat-du-v%3%a9lo-au-qu%3%a9bec-en-2015/0475317001464362559?short&embedInfo=theme,293042,151b26,ffffff,ffffff,ffffff>;
- Veschambre, V. (2005). Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : Enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (195), 79-92. <https://doi.org/10.4000/norois.548>
- Villeneuve, P. (2009). Mesurer la diversité et les inégalités dans les villes canadiennes. Dans G. Sénécal & L. Bherer, *La métropolisation et ses territoires* (p. 253-266). Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Volvey, A., Calbérac, Y., & Houssay-Holzschuch, M. (2012). Terrains de jeu. (Du) sujet (au) géographique. *Annales de géographie*, n° 687-688(5), 441-461.
- Wachsmuth, D. (2014). City as Ideology : Reconciling the Explosion of the City Form with the Tenacity of the City Concept. *Environment and Planning D: Society and Space*, 32(1), 75-90. <https://doi.org/10.1068/d21911>
- Wachsmuth, D., & Angelo, H. (2018). Green and Gray : New Ideologies of Nature in Urban Sustainability Policy. *Annals of the American Association of Geographers*, 108(4), 1038-1056. <https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1417819>
- Watson, A., & Till, K. E. (2010). Ethnography and Participant Observation. Dans D. DeLyser (Éd.), *The Sage Handbook of Qualitative Geography* (p. 121–137). Sage Publications.

Wesely, J. K., & Gaarder, E. (2004). The Gendered "Nature" of the Urban Outdoors : Women Negotiating Fear of Violence. *Gender & Society*, 18(5), 645-663. <https://doi.org/10.1177/0891243204268127>

While, A., Jonas, A. E. G., & Gibbs, D. (2004). The environment and the entrepreneurial city : Searching for the urban 'sustainability fix' in Manchester and Leeds. *International Journal of Urban and Regional Research*, 28(3), 549-569. <https://doi.org/10.1111/j.0309-1317.2004.00535.x>

Williams, R. (1983). *Keywords. A vocabulary of culture and society* (Revised edition). New York: Oxford University Press.

Articles de presse

Bérubé, S. (10 octobre 2003). Les clowns écolos de la métropole. *Cyberpresse*. Repéré à <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20031010-CY-10310457789>

Bisson, B. (6 février 2012). Un projet de compostage honni. *La Presse*, p. A7.

Canada NewsWire. (20 août 2007). Première Rencontre annuelle des nouveaux champions—Montréal choisie parmi les neuf villes vedettes du Forum économique mondiale de Dalian en Chine. *Canada NewsWire*. Consulté à l'adresse <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20070820-FW-0c8457>

Canada NewsWire. (6 septembre 2007). Montréal parmi les neuf villes vedettes du Forum économique mondial—Le maire fait l'éloge de Montréal auprès de dirigeants de grandes multinationales à Dalian, en Chine. *Canada NewsWire*. Repéré à <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20070906-FW-0c5760>

Champagne, S. (25 juin 2005). Saint-Michel sort des poubelles. *La Presse*, p. A15.

Croteau, M. (29 mars 2009). La participation de Montréal à l'Exposition de Shanghai coûtera 4,5 millions. *Cyberpresse*. Repéré à <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news-20100329-CY-4265458>

Journal de St-Michel. (10 juillet 2013). PPU du secteur de la rue Jarry Est. Un pas important vient d'être franchi. *Journal de St-Michel*, p. 6.

Le Monde de St-Michel. (3 juin 1989). La carrière Miron : Un projet qu'il ne faut pas manquer!. *Le Monde de St-Michel*, p. 4.

Niosi, L. (15 septembre 2010). Condos abordables pour freiner l'exode. *Journal de St-Michel*, p. 5.

Pépin, A. (22 octobre 1994). Le grand jardinier veut «changer les choses». *La Presse*, p. B1.

Perreault, M. (16 août 1996). Le rodage s'éternise à l'usine Gazmont. *La Presse*, p. A9.

Petrowski, N. (2 février 2005). Nul n'est chercheur dans sa ville. *La Presse*, p. 3.

Archives

Audiences Populaires. (mai 1993). *Rapport final – Recommandations des commissaires*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

BAPE. (1994). *Centrale de valorisation du biogaz au Centre de tri et d'élimination des déchets de la ville de Montréal* (Publication no°80). Repéré à <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/centrale-valorisation-biogaz-centre-tri-elimination-dechets-ville-montreal/>

Bourque, P. (1996). *A Strategic Vision for Montreal: The Viewpoint of Pierre Bourque, Mayor of Montreal – 1996*. Document inédit (Boîte 021-01-07-01). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

CECRG. (août 1989). *Mémoire présenté aux audiences publiques*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

Centre Hospitalier St-Michel de Montréal. (1989). *Centre hospitalier St-Michel de Montréal*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-06-02-04). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

Cité de Saint-Michel. (1959 – 1966). *Carrières. – 1959-1966*. (Boîte 051-04-03-02/03/04). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

Cyr, P. (10 juillet 1992). *Position des intervenants du quartier St-Michel face à une fermeture du C.T.E.D. Miron après 1994*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

Dupuis, C. (29 août 1989). *Mise en valeur du site Miron*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.

Ialenti, G. (30 août 1989). *Mémoire présenté au Comité de consultation publique pour la mise en valeur du site Miron par Monsieur Giovanni Ialenti Conseiller municipal*

- District St-Michel nord*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.
- Journal le Monde et Carrefour populaire de St-Michel. (1989). *Mémoire du Journal le Monde & du Carrefour populaire de St-Michel sur l'avenir du site Miron*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-06-02-04). Archives de Montréal, Montréal, Québec.
- PARI St-Michel. (7 juin 1988). *Demande de prolongation des audiences publiques*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-06-02-04). Archives de Montréal, Montréal, Québec.
- PARI St-Michel. (19 juin 1989). *Questions du quartier Saint-Michel adressées à la ville de Montréal par la voix du PARI de Saint-Michel et concernant l'aménagement du futur site Miron*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.
- Pelletier, C. (29 août 1989). *Mise en valeur du site Miron*. Bureau de consultation de Montréal (Boîte 092-08-03-02). Archives de Montréal, Montréal, Québec.